LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol 56—No 40 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 29 JANVIER 1969 PRIX 10c

D'une semaine à l'autre

Le Vatican: Dief craint pour l'unité du Canada

OTTAWA — En Chambre, le 21 janvier, M. Diefenbaker a prévenu M. Trudeau que l'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican pourrait avoir pour résultat de "diviser" le pays.

Après avoir souligné le fait qu'il était le seul membre de cette Chambre à avoir été deux fois reçu par le pape, l'une par Jean XXIII, l'autre par Paul VI, l'ancien premier ministre conservateur déclarait:

"Je me rends compte qu'il y a des arguments pour et contre la reconnaissance diplomatique du Vatican. Mais je demande au premier ministre Trudeau s'il est au courant que ses prédécesseurs, MM. Mackenzie King, St-Laurent, Pearson et moi-même, avions adopté la position que si un tel geste était posé, ceci aurait pour effet de semer la division dans notre pays?"

A M. Diefenbaker, le premier ministre a répondu: "Si le très honorable représentant de Prince-Albert est correct quand il déclare que ceci diviserait le pays, alors je pense que la décision du gouvernement serait de ne pas échanger de diplomates avec le Vatican. Mais j'ai de bonnes raisons de mettre en doute la justesse de son diagnostic sur l'opinion du peuple canadien à ce sujet".

☆ ☆ ☆

Des Américains désappointés par le discours de R. Nixon

Le discours inaugural du nouveau président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, le 20 janvier, a été chaleureusement accueilli dans plusieurs pays, mais a aussi surpris et désappointé plusieurs Américains.

"Le discours ne tenait pas compte de l'urgence des problèmes fondamentaux de la faim, de la pauvreté et des haines raciales aux Etats-Unis", a dit pour sa part le Révérend Ralph Abernathy, de la Conférence des chrétiens du Sud.

A travers le pays, les réactions de l'homme de la rue ont été fort variées, allant des épithètes "sincère, impressionnant et source d'inspiration" jusqu'à "confus, vague et ambigu" pour qualifier le discours de M. Nixon.

Les journaux américains, même ceux qui s'étaient opposés à M. Nixon durant la campagne électorale, ont été dans l'ensemble aimables pour le nouveau chef de l'exécutif, sans être toujours enthousiastes.

Des deux côtés du Congrès, on s'est fait unanime dans les louanges.

☆ ☆ ☆

Le Canada veut établir des contacts avec Pékin

OTTAWA — Le gouvernement canadien effectue actuellement des démarches sérieuses en vue de l'éventuelle reconnaissance diplomatique de la Chine continentale.

Le ministère des Affaires extérieures essaie présentement de prendre contact avec les autorités chinoises.

Mais ce contact ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un tiers pays qu'il n'a pas nommé, mais où Pékin et Ottawa ont une représentation diplomatique.

Le Canada va discuter de cette question avec le gouvernement Nixon, des Etats-Unis, et avec d'autres gouvernements amis avant d'en venir à une décision finale.

☆ ☆ ☆

Commission d'enquête sur la Justice au Québec

QUEBEC — La première tranche du rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de la Justice en matière criminelle et pénale au Québec a été rendue publique le 22 janvier. Elle préconise une refonte complète de tout le système judiciaire québécois de façon à détruire à jamais l'ancienne notion voulant que la Justice soit essentiellement punitive. L'ère des prisons est révolue et celle du respect des droits fondamentaux de la personne humaine commence.

Les premières réactions sont nettement défavorables à plusieurs des recommandations émises dans ce mémoire qui expose la philosophie de base de la Commission.

L'homme de la rue dénonce pour sa part catégoriquement "l'adoucissement" du traitement des prisonniers, n'ayant vraisemblablement pas eu l'opportunité de mûrir l'idée d'une Justice qui se concevrait autre que punitive. Ce qui le frappe davantage dans ce qu'il a pu retirer des informations propagées par les media d'information, est le point fondamental sur lequel se base toute la politique du rapport: une justice plus humaine.

☆ ☆ ☆

La prochaine conférence du Commonwealth à Ottawa? M. Trudeau n'y tient pas

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, ne désire pas se réunir à Ottawa la conférence des premiers ministres du Commonwealth avant que les rapports entre francophones et anglophones au Canada ne se soient améliorés, disent des sources bien informées.

M. Trudeau serait d'avis qu'en l'état actuel des relations enrte francophones et anglophones de ce pays, il serait malvenu, au moins d'ici un an ou deux, de tenir à Ottawa une conférence de premiers ministres dont l'anglais constitue l'unique langue de travail.

Déjà à Londres, M. Trudeau n'avait marqué aucun enthousiasme à avoir à Ottawa une réunion de la prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth.

☆ ☆ ☆

Suspension des greffes cardiaques

MONTREAL — Le Dr Paul David, directeur médical de l'Institut de Cardiologie de Montréal, où ont été effectuées neuf des 14 transplantations cardiaques au Canada, a déclaré la semaine dernière que l'on n'effectuera plus de greffes du coeur à l'Institut avant qu'on ait étudié de façon intensive les complications post-opératoires.

Il a dit que des recherches étaient actuellement en cours afin de trouver des méthodes plus sûres pour vaincre le phénomène du rejet et les infections post-opératoires.

Jusqu'ici, huit des neuf patients qui ont reçu une greffe du coeur sont décédés. A Toronto, deux sur quatre survivent et à l'hôpital Royal Victoria, à Montréal, le 14e greffé se porte bien selon les rapports.

☆ ☆ ☆

De Gaulle enchanté des liens entre le Québec et la France

PARIS — "Il est clair comme le jour que ces échanges de contacts personnels entre nos deux gouvernements portent la marque d'un fait éclatant et capital. Je veux parler, naturellement, de l'établissement de rapports directs entre la Nouvelle-France et la France, entre Québec et Paris", a déclaré le général de Gaulle au cours du diner offert en l'honneur de la délégation québécoise, vendredi dernier.

Le général de Gaulle a ajouté: "Nous sommes maintenant décidés à nous aider mutuellement et par préférence, afin que les liens tissés de nouveau entre le Québec et la Mère-Patrie, nous rendent plus forts, pour lutter dans toutes les activités modernes".

☆ ☆ ☆

Diefenbaker ne l'est pas du tout!

OTTAWA — S'il n'en tenait qu'à cette partie de l'opposition que représente l'ex-premier ministre conservateur, John Diefenbaker, le Canada ferait connaitre son déplaisir au gouvernement français et protesterait par l'envoi d'une note diplomatique à l'Elysée contre l'affront prétendûment infligé par le général de Gaulle à l'ambassadeur du Canada, à Paris, M. Paul Beaulieu.

Intervenant en Chambre, jeudi dernier, M. Diefenbaker demandait au premier ministre: "A la suite du dernier affront infligé par le général de Gaulle au représentant du Canada, le gouvernement du Canada va-t-il protester et rappeler au président de la France, qu'un nombre considérable de Canadiens ont perdu la vie en sol français au cours des deux dernières grandes guerres?"

Et M. Diefenbaker ajoutait que notre gouvernement doit faire savoir au gouvernement français que cette attitude du général qui multiplie les affronts d'une semaine à l'autre est très mal vue du Canada.

A ceci, M. Trudeau répondait en soulignant que lors de la désormais célèbre affaire du Gabon, le parti de M. Diefenbaker avait proclamé que le gouvernement avait "trop violemment protesté".

"La question que soulève l'honorable député a trait à des événements sociaux. Nous croyons qu'il est compatible avec l'autorité souveraine du gouvernement français d'inviter qui il veut à un banquet."

D'ailleurs, ajoutait-il, "je suis sûr que notre ambassadeur à Paris connait d'autres endroits où il peut prendre un bon repas".

Interviewé hors de la Chambre, M. Diefenbaker a déclaré que le Canada doit "se tenir debout" et "cesser de s'accroupir" face au général de Gaulle qui s'acharne à humilier le gouvernement du Canada.

Du spécial à CBWFT lundi

On apprend en dernière heure que, lundi prochain, 3 février, dans les cadres de l'émission "A Propos", le poste CBWFT présentera son premier programme variété réalisé dans les studios de Winnipeg. On y entendra le chansonnier québécois Claude Philippe. Il s'agira d'une émission couleur.

Les téléspectateurs franco-manitobains seront sans doute heureux d'apprendre que le réseau français de Radio-Canada inaugure peu à peu de nouvelles émissions d'intérêt local à mesure que les talents manitobains se font connaître et acquièrent de l'expérience.

Reconstruction de la cathédrale

Un certain mouvement se dessine

Après de longs mois de discussion, de sondage et de recherche, un certain mouvement se dessine peu à peu vers quelques hypothèses de solution relativement à la reconstruction de la cathédrale de Saint-Boniface.

A l'heure actuelle, selon un porte-parole du comité de publicité, les efforts portent surtout sur une information solide et précise à donner au public intéressé quant aux fonctions d'un édifice religieux de ce genre dans la conjoncture socio-religieuse de la fin du 20e siècle.

A cause de l'état de confusion qui existe chez plusieurs à ce sujet, le comité a demandé à un liturgiste et à un théologien du diocèse de relever les principes qui doivent guider les décisions ultimes dans le choix de l'édifice à reconstruire.

Selon le curé de la paroisse de la Cathédrale, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, dans une communauté chrétienne le lieu de culte serait appelé à répondre à un triple besoin: tout d'abord, il doit évidemment servir au culte divin. Mais comme cet acte de culte est nécessairement communautaire, le lieu de culte doit se prêter à une participation communautaire consciente. Il doit aussi favoriser le besoin de rencontre communautaire qui est engendré par l'exercice même du culte.

Cela entrainerait donc que l'édifice religieux soit aménagé de locaux favorables à une certaine rencontre communautaire en dehors du culte.

Mais M. l'abbé Deniset-Bernier ne voit pas que le lieu de culte devienne un centre de loisirs ou de culture. Ceci serait contraire à l'évolution sociale actuelle qui veut que les loisirs et la culture soient du ressort des gouvernements municipaux et autres.

Cependant, il n'est pas exclu que l'édifice religieux comporte certaines installations susceptibles d'être utilisées pour les oeuvres de bienfaisance chrétienne et d'apostolat.

Certaines esquisses

Entre-temps, le comité de reconstruction espère recevoir de différents architectes des esquisses qui permettraient de voir comment ce qui reste de l'ancien édifice pourrait entrer dans le plan d'une cathédrale conçue selon les exigences d'aujourd'hui. Ces esquisses seraient prêtes dans un mois ou deux.

Ottawa abolira le renouvellement de cinq ans des passeports canadiens

OTTAWA — Le gouvernement canadien a annoncé mercredi dernier sa décision d'abolir les renouvellements de passeport qui, jusqu'ici, pouvaient intervenir après 5 ans de l'obtention d'un passeport.

Selon des nouveaux règlements sur les passeports annoncés aux Communes par le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, un nouveau passeport devra être délivré pour remplacer un passeport antérieur qui aurait été valable pour cinq ans.

Tous les requérants de passeport résidant au Canada devront, à l'avenir, fournir la preuve documentaire de leur titre de citoyen canadien, en présentant un certificat civil de leur acte de naissance.

Les requérants nés hors du Canada devront pour leur part fournir la preuve documentaire de leur citoyenneté canadienne en présentant leur certificat de naturalisation au Canada, leur certificat de citoyenneté canadienne ou d'acte de naissance enregistré à l'étranger.



M. Richard Nixon vient de réaliser le rêve de sa vie: le 20 janvier il devenait le 37e président des Etats-Unis. Dans son discours inaugural il a lancé un appel à la négociation pour rétablir la paix dans le monde et un appel à la réconciliation à l'intérieur même des Etats-Unis. "Nous ne pouvons pas nous attendre à faire des amis de tout le monde, a-t-il ajouté, mais nous pouvons essayer de faire en sorte que personne ne soit notre ennemi". (Photo TTS)

A la Société Franco-Manitobaine

Des représentants du fédéral et de la SFM discutent du programme d'animation

Samedi dernier, 25 janvier, l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine et quelques personnes impliquées dans l'animation sociale ont rencontré M. Jean Lagassé, directeur de la Citoyenneté, pour étudier les modalités de la participation des Franco-Manitobains dans le nouveau programme fédéral d'aide aux minorités.

Cette rencontre faisait suite à la visite des quatre représentants franco-manitobains à Ottawa, l'automne dernier et à la venue du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, au congrès-rallye de décembre.

Au cours de cette journée d'étude, M. Jacques Beaucage, animateur professionnel, a discuté longuement les critères nécessaires à la mise en oeuvre du programme de la Société Franco-Manitobaine.

L'exécutif se réunira de nouveau le 3 février pour mettre au point certaines questions et voir à la planification du programme d'animation sociale.

La S.F.M. aux Etats généraux

Le 19 janvier dernier, M. Rosaire Morin, directeur général des Etats généraux, venait à St-Boniface rencontrer la Société Franco-Manitobaine et discuter avec elle de la participation franco-manitobaine aux prochains Etats généraux. Il a été conclus qu'en principe, une délégation de 30 personnes représentera le Manitoba français aux prochaines assises des 6, 7 et 8 mars prochain. Toutefois, reste à régler le problème financier que cette participation va entrainer. La question est à l'étude présentement.

Le théâtre des marionnettes

La Société Franco-Manitobaine, de concert avec les divisions scolaires de St-Boniface, Norwood, La Montagne et de la Rivière-Seine, organise pour les deux premières semaines de février une tournée de théâtre de marionnettes dans les écoles. Ce spectacle, destiné aux enfants de la maternelle jusqu'à la 6e année, sera présenté une vingtaine de fois, ce qui représente un auditoire de près de 6,000 enfants.

Le projet de South Indian Lake est attaqué de tous côtés

Devant le barrage d'objections que soulève de toutes parts le projet de Manitoba Hydro d'inonder la région de South Indian Lake, le ministre des Ressources naturelles, M. Harry Enns, a renversé la décision qu'il avait prise la semaine dernière d'aller de l'avant avec ce projet. Dans un communiqué rendu public lundi, il a annoncé qu'aucune permission ne sera accordée à Manitoba Hydro avant que les réunions publiques ne soient terminées et qu'un rapport n'ait été préparé.

Au cours d'audiences publiques qui se sont tenues à Winnipeg lundi et mardi, vingt mémoires ont été présentés dont la plupart par des professeurs d'université, des naturalistes et des ingénieurs-conseils. Tous s'opposent au projet de Manitoba Hydro de détourner le fleuve Churchill dans le fleuve Nelson. Ils reprochent en particulier à Manitoba Hydro de ne pas avoir étudié à fond les autres solutions qui lui avaient été suggérées.

On demande aussi au gouvernement de rendre publiques les études et recherches que lui-même a fait faire depuis quelques années sur le développement hydro-électrique du Nord manitobain. Il paraît que ces études s'opposent au projet de South Indian Lake. Les partis de l'Opposition, de leur côté, ne cessent de harceler le gouvernement Weir sur cette question mais celui-ci ne semble pas vouloir revenir sur sa décision de ne rien dévoiler.

Les grands quotidiens de Winnipeg ont révélé pour leur part qu'ils avaient ses documents en main mais qu'on leur avait interdit de les publier. Ils ont révélé en outre que le projet de Manitoba Hydro à South Indian Lake faisait déjà partie du programme de développement du Nord approuvé en 1966 par le gouvernement Roblin.

L'harmonie a régné à Kinshasa entre Canadiens

PARIS — "La plus grande harmonie a régné au sein de la "représentation canadienne", a déclaré le ministre d'Etat à l'éducation du Québec, M. Jean-Marie Morin, de retour de la conférence des ministres de l'Education des pays francophones qui s'est déroulée durant la semaine du 13 janvier à Kinshasa, au Congo.

Seize pays africains y participaient en outre de la Belgique (pour la première fois), de la France et du Canada.

La représentation canadienne était coprésidée par MM. Morin et Louis Robichaud. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick présidait la délégation de cette province et M. Tessier celle de l'Ontario.

A l'extérieur du Palais des nations flottaient les drapeaux du Canada et des trois provinces représentées à la conférence. Aucun n'avait préséance.

A l'intérieur, les participants n'étaient pas identifiés par des drapeaux, mais par des pancartes. Dans le cas du Canada, elles se lisaient comme suit: Canada - Québec, Canada - Nouveau-Brunswick, Canada-Ontario. Les lettres indiquant le nom des provinces étaient de mêmes dimensions que celles du mot Canada. Sur les voitures officielles mises à la disposition des Québécois se déployaient le fleurdelysé et la feuille d'érable.

Les déclarations de M. Morin indiquent donc que l'entente intervenue entre Ottawa et Québec, le lendemain de la conférence de presse de M. Jean-Jacques Bertrand, a été scrupuleusement respectée.

Pour ce qui est des travaux de la conférence, M. Morin a déclaré que le bilan est "très positif". La délégation du Québec a pu se mettre au courant des besoins des pays d'Afrique où sont envoyés des professeurs québécois dans le cadre du programme d'aide extérieure du Canada. "Ces professeurs ont besoin de recyclage et nous devrons en tenir compte", a ajouté M. Morin.

De son côté, M. Marc Lalonde, chef de cabinet de M. Trudeau qui a assisté à la conférence comme conseiller de la "délégation" canadienne, a déclaré à Paris que "tout s'est déroulé très bien".

Pour M. Lalonde, il s'agissait en effet non d'une "représentation", mais d'une "délégation" au sein de laquelle "chaque représentant d'une province parlait au nom de celle-ci". M. Lalonde a ajouté: "L'expérience a été valable et pour nous, conseillers du fédéral, et pour le Québec. Elle a montré que le Québec pouvait s'exprimer librement en matière d'éducation tout en faisant partie du Canada".

Pour ce qui est des prochaines conférences internationales sur l'éducation, il a dit: "Nous allons poursuivre les discussions avec le Québec.

"Pour le Congo, nous avions trouvé un modus vivendi pratique. Nous allons le développer".

M. Lalonde a signalé que, conformément à l'entente intervenue entre Ottawa et Québec, M. Louis Robichaud, coprésident de la délégation du Canada, a pris la parole le premier. Il a fait état de l'intérêt qu'attache le gouvernement fédéral au développement de la francophonie et au rôle des francophones canadiens dans ce domaine. M. Robichaud a par ailleurs fait remarquer que l'éducation était de compétence provinciale.

Pour écraser les étudiants, Franco décrète l'état d'urgence en Espagne

MADRID — Pour la première fois depuis la guerre civile espagnole, le gouvernement du général Francisco Franco a proclamé vendredi dernier l'état d'exception sur toute l'étendue du territoire espagnol. Cette décision a été prise en vue de mettre fin à l'agitation estudiantine qui a conduit à l'anarchie dans deux universités (Madrid et Barcelone) et à l'effervescence dans plusieurs autres. L'état d'exception, décrété pour trois mois, l'a été en raison "d'actions minoritaires, systématiquement destinées à troubler la paix et l'ordre public, qui se sont produites ces derniers mois et qui sont évidemment liées à une stratégie internationale affectant de nombreux pays", précise le décret du conseil des ministres sur l'état de siège. Certains interprètent les mots "stratégie internationale" comme une allusion possible à une conspiration communiste.

Le décret proclamant l'état de siège suspend les garanties constitutionnelles (Fueros de los Espanoles), donnant ainsi à la police les plus grandes facilités pour poursuivre les agitateurs.

La police pourra dorénavant perquisitionner sans mandat judiciaire, maintenir en état d'arrestation au-delà du délai de détention préventive (72 heures), et assigner les suspects à résidence hors de leur domicile légal. De même, les libertés de réunion, d'association et d'expression sont suspendues.

Cette décision draconienne du gouvernement espagnol couronne trois jours d'agitation généralisée à l'Université de Madrid après le suicide du jeune étudiant Enrique Ruano Casanova, qui s'est jeté lundi dernier du septième étage au cours d'une perquisition. Mais elle fait suite au désordre chronique qui s'est accentué régulièrement depuis novembre dernier dans les universités de Madrid et de Barcelone, où la vie académique a été presque inexistante cette année. L'Université de Barcelone avait été fermée la semaine précédente à la suite d'une attaque contre son recteur qui avait failli être défenestré. Celle de Madrid a clos ses portes le 24 janvier.

Au cours des trois jours qui ont précédé la proclamation de l'état d'exception, les incidents de type nettement révolutionnaires s'étaient multipliés, non seulement dans la Cité universitaire, mais aussi dans les rues du centre de Madrid où des "commandos étudiants" (une cinquantaine de jeunes en général) faisaient des descentes-éclair au cri de "Franco assassin". De multiples "assemblées libres" mobilisaient les étudiants dans les diverses facultés pour protester contre "l'assassinat de Ruano Casanova". Les salles de réunion étaient souvent décorées de drapeaux rouges et de portraits monumentaux de Bakounine (anarchiste du 19e siècle) et de "Che" Guevara.

Avant que la proclamation de l'état d'exception soit annoncée, diverses manifestations estudiantines se déroulèrent en divers points du centre de Madrid et furent énergiquement dispersées par la police armée. De nombreuses vitrines furent brisées, des cabines téléphoniques démolies et des voitures endommagées. Les manifestants tentèrent par ailleurs de prendre d'assaut la rédaction du journal monarchiste "ABC".

Dans les milieux scolaires de St-Boniface

Ce que les enseignants pensent du programme de français

— VI —

Nous avons commencé la semaine dernière à donner le point de vue des enseignants sur le programme de français. Nous y intercalerons également, par-ci par-là, leurs opinions sur la situation du français à l'école.

"La réaction des élèves, nous a expliqué M. Laurent Gagné, directeur de l'école du Précieux-Sang, varie beaucoup selon la personnalité du professeur et la façon dont il présente son cours. Si le professeur a beaucoup d'imagination, s'il sait se servir de moyens audio-visuels pour rendre le programme de français attrayant, les élèves réagiront favorablement."

"Il faut admettre que le programme est difficile, de continuer M. Gagné. Il oblige les élèves à réfléchir, à faire beaucoup d'efforts. Parfois il faut mettre de l'emphase sur la grammaire et la composition, ce qui est loin de plaire aux élèves."

M. Gagné s'est également plu à souligner l'immense travail accompli depuis quelques années par le Comité du programme de français auprès du ministère de l'Education. Selon lui, de bonnes relations existent entre l'ensemble des enseignants et le comité. De plus, celui-ci tient compte de plusieurs des suggestions qui lui sont faites. Il suffirait peut-être d'accélérer le travail.

"Cependant, a-t-il fait remarquer, ceux qui font partie de ce comité sont presque tous des enseignants déjà surchargés de travail qui donnent gratuitement de leur temps". Malheureusement, ils n'ont pas tout le loisir nécessaire pour faire des recherches et ainsi préparer des programmes plus riches et variés. M. Gagné est d'avis que les membres du Comité devraient pouvoir s'employer à plein temps à cette tâche.

Quant aux manuels, il admet qu'ils ne sont pas tout à fait adaptés au milieu manitobain. Il faudrait un jour en composer quelques-uns dans la province.

D'autres enseignants sont du même avis. Ils font toutefois remarquer qu'un professeur compétent sait faire du très bon travail avec des manuels ordinaires. "C'est la manière d'utiliser le français qui compte, d'affirmer l'un d'eux. Autrefois, a-t-il ajouté, on faisait peut-être du moins bon français, mais il y avait une identité, une mentalité française".

Les enseignants que nous avons interrogés ont été pratiquement unanimes à déclarer que leurs collègues qui enseignent le français sont très dévoués à leur tâche, tout en étant très conscients des difficultés. D'un côté, plusieurs constatent qu'ils n'ont pas encore toute la préparation voulue pour enseigner les nouvelles matières en français, par exemple la géographie et l'histoire. De l'autre, on sent qu'ils comptent beaucoup sur la collaboration de leurs autres collègues francophones et des parents pour leur faciliter la tâche en manifestant eux-mêmes de l'intérêt pour la vie française, pour ses manifestations telles que les boites à chansons, le théâtre, la radio et la télévision françaises.

"Il y aura certainement du français à Saint-Boniface dans vingt ans d'ici, de déclarer une institutrice de Louis-Riel, si les gens abandonnent leur paresse et se mettent à collaborer."

Nous avons demandé aux enseignants quels moyens ils suggéraient pour intéresser davantage les jeunes à maitriser la langue française. Là-dessus, tous ne sont pas du même avis. L'un croit qu'en présentant les avantages pratiques de connaitre deux langues, cela devrait susciter plus d'intérêt chez les jeunes. L'autre n'accepte pas ce point de vue: les jeunes savent fort bien qu'au Manitoba il n'est pas nécessaire de parler français pour faire fortune. Selon un autre, le jeune vient à apprécier l'importance et la beauté d'une langue une fois qu'il est parvenu à la connaitre suffisamment. Il est inutile de le forcer à apprendre le français; il faut plutôt que cela lui devienne une chose naturelle, normale, un peu comme lorsqu'il apprend à compter.

Il y a aussi un obstacle important à enlever: le respect humain et la crainte de se tromper. Un certain nombre de jeunes refusent à s'exprimer en français parce qu'ils ont conscience de ne pouvoir le faire correctement. Ils savent qu'ils font des fautes et ils craignent que d'autres se moquent d'eux.

En somme, il faudrait aux jeunes une ambiance française dans laquelle ils puissent en quelque sorte se baigner. Ils y parviendraient à apprendre le français comme par osmose. C'est ce qui amène un professeur à suggérer un programme d'échanges d'étudiants entre le Québec et le Manitoba.

L'idée est sans doute excellente mais elle ne favoriserait au plus qu'une soixantaine de jeunes par année. Ne serait-il pas plus avantageux d'avoir des écoles françaises au Manitoba, ou bien la formule du bill 59 est-elle suffisante?

(à suivre)

* * *

Correction

Dans un des premiers articles de cette série nous avions laissé entendre qu'on n'enseignait que la 7e et la 8e à l'école Provencher. La direction de cette école nous signale qu'on y enseigne aussi la 5e et la 6e. Quant aux élèves qui y étudient le "français", ils sont 405 (et non pas 385); ceux qui apprennent le "French" sont au nombre de 275.

ÉDITORIAL

De nouvelles frontières scolaires

Ainsi que le laissait entendre tout dernièrement le CARILLON NEWS de Steinbach, l'année 1969 verra peut-être rebondir toute la question de la centralisation scolaire dans le sud-est de la province.

En effet, comme l'indiquait l'hebdomadaire de Steinbach dans son numéro du 16 janvier, la Commission des Frontières du Gouvernement manitobain vient de préparer un projet qui fusionnerait en un seul district scolaire les deux régions actuelles de la Rivière-Seine et de la Rivière-Rouge, à l'exception de St-Norbert, La Salle, St-Adolphe et Ile-des-Chênes qui seraient rattachés à la région métropolitaine de Winnipeg.

La Commission des Frontières a indiqué sur trois cartes différentes autant de façons différentes de réaliser son projet. Ainsi, par exemple, dans un cas, Steinbach et Morris seraient munis d'écoles secondaires dites "composites" et Lorette d'une école secondaire supérieure (10e à 12e années) tandis que Ste-Anne, St-Pierre, La Broquerie, Ste-Agathe et St-Jean-Baptiste n'auraient que des écoles primaires et des écoles secondaires inférieures (7e à 9e années).

Dans une autre hypothèse, Ste-Anne, St-Pierre et Morris auraient des écoles secondaires supérieures avec une moyenne de 380 élèves chacune, et Steinbach, une école "composite" de 833 élèves au lieu de 1,024 comme dans le premier cas.

Il est facile de s'en rendre compte, la première hypothèse comporte un plus grand chambardement de la **population** scolaire que la seconde. Rien d'étonnant que les gens commencent à réagir. Certains prennent le mors aux dents comme cela se voit toujours quand on ne prend pas le temps d'examiner le problème sous tous ses angles! Mais de toutes façons, il est important de réagir, et plus particulièrement pour la population francophone si elle tient à son identité et à son avenir. Et il est urgent dans cette affaire de dépasser l'esprit de clocher!

Voici quelques points qui nous viennent à l'esprit en ce moment et qui ne font qu'amorcer la discussion. On parle par exemple de l'utilité de la concentration scolaire pour une meilleure formation de nos jeunes: mais jusqu'où peut-on aller sans tomber dans la manie du gigantisme où l'élève devient un numéro, un anonyme, qui se dépersonnalise?

Les experts ou technocrates du ministère de l'Education énoncent toutes sortes d'avantages économiques et matériels; mais cela doit-il se faire aux dépens d'autres valeurs humaines telles que la langue et la culture? Pourquoi la Commission des Frontières n'a-t-elle tenu aucun compte des recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton quant aux districts bilingues?

N'y aurait-il pas lieu également de considérer la possibilité d'écoles françaises quelque part? Ne serait-il pas opportun de faire un sondage objectif et sérieux auprès de la population francophone à ce sujet?

Voilà seulement quelques-unes des questions graves que nos gens du sud et du sud-est doivent se poser sérieusement s'ils ne veulent pas risquer de s'en laisser imposer par ceux qui, normalement, doivent servir la population et non la tenir à la merci de leur conception technocratique de la société.

J.-P. A.

M. Robarts à Rome

Anglican, M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario, ne juge pas que cette qualité lui interdise de visiter Saint-Pierre de Rome et d'offrir ses hommages au pape. Qui eût imaginé seulement possible, il y a quelques années, la démarche, même entreprise à titre privé, d'un premier ministre s'envolant du château fort de l'orangisme pour aboutir dans l'antichambre du chef des "papistes"?

Que de chemin parcouru depuis le temps où le pasteur Shields fulminait contre les catholiques! J'ai entendu un jour cet homme déblatérer, selon son habitude, contre une religion qui, évidemment, n'était pas la sienne. En curieux malfaisant, il s'était promené sur la place de Saint-Pierre. Et il ne se faisait pas faute, au cours du récit de son incursion chez le "diable" d'exprimer toute la "sainte" horreur que lui avait inspirée la vue d'un pape "idolâtré" par de simples mortels.

C'est animé de sentiments bien différents que M. Robarts visite Rome. Si sa démarche n'est pas celle d'un pèlerin, elle s'apparente sûrement à celle d'un gentilhomme doublé d'un diplomate.

Les préoccupations du premier ministre de l'Ontario, au cours de ce voyage qui le conduit successivement à Rome, Londres, Zurich et Francfort, ne sont pas certes exclusivement spirituelles. Il veut contracter des emprunts substantiels au nom de la province qu'il dirige. A cette fin il entend multiplier les contacts utiles. Déjà, l'an dernier, l'Ontario est parvenue à emprunter à la Deutsche Bank de Francfort la somme de $40 millions au taux de 6¾ pour cent. Les prêteurs nord-américains exigeaient 7 p.c.

Des difficultés de trésorerie rendent impératif le succès de la mission du premier ministre. Si elle n'est pas la seule province à avoir diversifié ses sources d'emprunts, l'Ontario a su, par ailleurs, depuis longtemps, ouvrir des fenêtres sur le monde extérieur. Toronto a été l'une des premières capitales provinciales à se munir de bureaux dans quelques grandes villes européennes.

Accueillante, en outre, à l'immigration, la province voisine attribue une large part de l'intense activité industrielle et commerciale dont elle bénéficie à l'initiative des nouveaux venus. Réfractaire au masochisme collectif, elle récolte aujourd'hui les dividendes de sa confiance éclairée.

Il appert que le premier ministre de l'Ontario est reçu aujourd'hui (9 janvier) à dîner par le ministère italien des Affaires étrangères, dirigé présentement par M. Pietro Nenni, homme politique célèbre à plus d'un titre.

Ottawa froncera-t-il le sourcil? A supposer que oui, qu'est-ce que cela prouverait? Qu'entre adultes il y a des libertés qui se prennent mais qui ne se demandent pas. Les hommes d'Etat ne sont pas des chiens qu'on tient en laisse.

Guy Cormier
(La Presse, 9-1-68)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)
Canada: $4.00
Etats-Unis: $6.00
Autres pays: $8.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

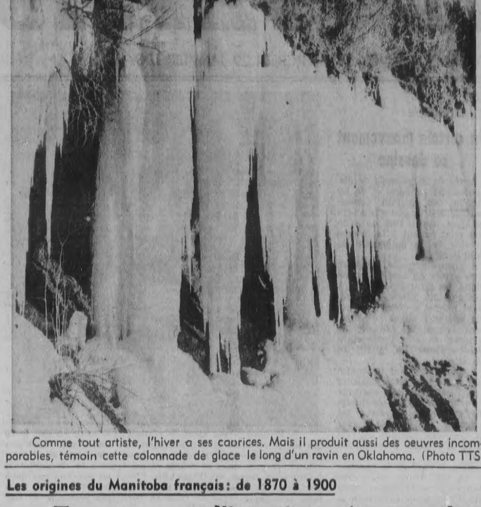
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La "Nouvelle-France"!

Le cher général de Gaulle semble éprouver une profonde nostalgie pour la "Nouvelle-France", ce "paradis perdu" par les sottises des courtisans!

On le penserait cependant plus réaliste, lui qui n'a pas hésité à céder l'Algérie au continent africain! Il nous apparait fort douteux d'ailleurs que l'ensemble des Français suivent leur président dans cette évocation nostalgique de la "Nouvelle-France". Les Français modernes ne se sont jamais sentis attirer vers le Québec comme vers une nouvelle "patrie". A preuve, ils n'y immigrent qu'en fort petit nombre.

Quant au Québécois ordinaire, celui de la rue, celui que rencontre nécessairement l'immigrant, il a pas mal oublié que sa région s'est déjà appelée "Nouvelle-France". Pour le Québec, le Canada, cela va tout ensemble, même si — et là-dessus il ressemble à son cousin de France —, il n'est pas fort en géographie canadienne!



Comme tout artiste, l'hiver a ses caprices. Mais il produit aussi des oeuvres incomparables, témoin cette colonnade de glace le long d'un ravin en Oklahoma. (Photo TTS)

Les origines du Manitoba français: de 1870 à 1900

Trente ans d'immigration québécoise à la base de la communauté franco-manitobaine

Jusqu'à l'entrée du Manitoba dans la Confédération en 1870, en dehors de la modeste ville épiscopale, il n'existe que quelques centres de mission: la Prairie-du-Cheval-Blanc (Saint-François-Xavier), Baie-Saint-Paul (Saint-Eustache), Saint-Lazare, Saint-Norbert, la Pointe-des-Chênes. La population de langue française a été jusqu'alors presque entièrement métisse. Mais la province de Québec envoie ses premiers colons, et l'on voit se fonder les paroisses de Lorette, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Saint-Pierre, La Broquerie.

Ce mouvement de migration du Québec vers les terres neuves de l'Ouest fut essentiellement l'oeuvre du clergé et s'appuyait sur l'organisation paroissiale. A la naissance du Manitoba, Franco-catholiques et Anglo-protestants y étaient de force numérique à peu près égale, avec une légère avance en faveur des premiers. Ceux-ci avaient l'ambition légitime de maintenir leurs positions, en tirant tout le parti possible de l'apport fourni par leurs compatriotes de l'Est. La vieille province disposait d'un surplus de population qui prenait fâcheusement la route des Etats-Unis. Il s'agissait simplement de détourner ce courant au profit du Manitoba. L'archevêque de Saint-Boniface s'y employa de son mieux et fit appel à ses confrères de la vallée du Saint-Laurent, qui ne refusèrent pas leur concours. Mais une partie assez notable des curés québécois se montrèrent hostiles au mouvement. Ils se laissèrent influencer par un journaliste à courte vue, qui s'entêta à propager la légende ridicule d'après laquelle Mgr Taché lui-même aurait déconseillé à ses compatriotes de venir au Manitoba. Les Canadiens français de l'Est continuèrent donc d'émigrer en masse aux Etats-Unis et ceux du Manitoba furent vite submergés par l'immigration anglo-saxonne qui les réduisit à une faible minorité. S'ils avaient réussi à maintenir dans une certaine mesure l'heureux équilibre des débuts, l'histoire de la province et de tout le pays en eût été modifiée. C'est l'opinion qu'exprimait, en 1937, un membre éminent de notre Société, Stephen Leacock:

"Early Manitoba was bilingual. Its Parliament . . . spoke and printed both languages. Its schools were French and English . . . From this joint heritage the course of history dispossessed them . . . Can one wonder what the French feel, one must not say a bitterness, but a wishful regret for their lost Northwest. And suppose we had had it and shared it on equal terms, with a bilingual culture to match the older East, it might seem perhaps a more balanced Canada, a more real unity." (Stephen Leacock, "My Discovery of the West" (Boston, 1937), p. 156.)

L'élément indigène de la population de langue française, composé de Métis anciens routiers et chasseurs des plaines, vint lentement à la pratique agricole. Au contraire, ce fut l'appât des terres gratuites qui attira les colons du Québec et de la Nouvelle-Angleterre, aussi bien que les immigrants français, belges et suisses. Cet apport d'outre-mer, bien que numériquement faible, ne fut nullement négligeable.

La colonisation de l'Ouest par les Canadiens français du Québec et des Etats-Unis, moins spectaculaire mais plus efficace, fut l'oeuvre de prêtres et de religieux désignés par l'Episcopat. En France, des ecclésiastiques bénévoles prirent aussi la tête du mouvement. Il faut signaler entre tous un prêtre lorrain, l'abbé Jean Gaire, fondateur de Grande-Clairière et de plusieurs autres centres. Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Claude furent l'oeuvre des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, un ordre religieux du Jura. Les descendants des premiers colons y forment encore la majorité. Et en parlant d'établissements agricoles français, il ne faut pas oublier la Trappe de Saint-Norbert, dont tous les moines vinrent, à l'origine, d'une institution similaire d'Anjou.

Les Français ont déjà tenu une grande place dans ce bref aperçu historique et nous les retrouverons encore. Ils ne détiennent cependant pas le premier rôle dans le domaine en question. S'ils devancèrent souvent les autres, dans la plupart des cas ils eurent besoin de renforts canadiens pour assurer à leurs faibles noyaux une vie française permanente. Et ce fut le paysan français qui s'implanta dans l'Ouest.

La fondation de tous les centres mentionnés jusqu'ici — si l'on excepte les premières missions du temps de la Rivière-Rouge — s'échelonne sur la période des trente dernières années du XIXe siècle. Le gros afflux de l'immigration est encore à venir; mais, en ce qui concerne les établissements de langue française du Manitoba, les cadres sont déjà constitués dans les grandes lignes.

(Extrait de **Donatien Frémont**, "Les Etablissements français à l'ouest du lac Supérieur: esquisse de géographie humaine," dans les Mémoires de la Société Royale du Canada, tome XLVIII): Troisième Série: juin 1954.)

Pénétration soviétique au Nigéria

Le Nigérian moyen ne sait peut-être pas reconnaître un "Mig" soviétique, mais il n'ignore pas que la "Moskvitch" est une voiture russe, et que les "Moskvitch" sont de plus en plus nombreuses à sillonner les routes de son pays.

Le "Mig" et la "Moskvitch" sont les deux signes d'un même phénomène: la présence soviétique au Nigéria. Le gouvernement de Lagos a même donné ordre à ses membres de favoriser la vente de cette automobile, bien que l'importation de toute autre marque soit interdite.

La présence de l'Union soviétique ne se limite toutefois pas aux sphères commerciale et militaire. Elle apparait également dans les domaines de l'éducation, de la culture, des visites internationales, de la presse et du syndicalisme. Tout cela contraste singulièrement avec la situation du Nigéria immédiatement après l'indépendance.

Phobie

Les Britanniques, comme c'était logique, avaient pris soin d'enfoncer dans l'esprit des Nigérians l'idée que toute "liaison coupable" avec l'Union soviétique présentait un danger pour la sécurité du pays. De fait, les Nigérians qui réussissaient à aller en URSS se voyaient confisquer leur passeport à leur retour, et leurs activités étaient aussitôt soumises à une étroite surveillance. Un ministre du gouvernement fédéral fut même pris d'une telle phobie des jeunes gens barbus qui flirtaient avec les pays de l'Est qu'il ne se laissait approcher par aucun de ces garçons.

Les jeunes Nigérians qui rentraient dans leur pays après avoir effectué un stage de formation en Union soviétique n'avaient aucune chance de voir leur qualification prise en considération. De toute façon, personne ne voulait les embaucher. Les offres de bourses de l'Union soviétique étaient la plupart du temps repoussées et l'on ne ménageait pas les sarcasmes au Ghana voisin et à ses nombreux techniciens soviétiques.

Survint la guerre civile en 1967. le Nigéria avait besoin d'armes, de munitions et de soutien moral pour gagner la guerre. La Grande-Bretagne a tremblé pendant des mois, ne sachant pas quel côté soutenir. Pour leur part, les Etats-Unis interdirent toute vente d'armes au gouvernement militaire fédéral. Ces deux pays étaient pourtant les fournisseurs habituels d'armes et de munitions du Nigéria.

Une occasion pour l'U.R.S.S.

En désespoir de cause, le Nigéria s'est alors tourné vers l'Union soviétique. Le chef Anthony Enahoro, ministre fédéral de l'Information et du Travail, et le docteur Okoi Arikpo, ministre des Affaires étrangères, se sont tous deux rendus à Moscou pour signer une série d'accords entre le Nigéria et l'URSS. Cette dernière s'est aussitôt efforcée de tirer le meilleur parti de l'occasion qui se présentait à elle.

Les offres de bourses affluèrent à nouveau, acceptées cette fois avec un enthousiasme plus évident. Actuellement 300 Nigérians environ étudient en URSS dans des disciplines aussi diverses que l'industrie pétrolière, le traitement du gaz naturel, la métallurgie, le génie civil, la médecine, l'agriculture et l'exploitation des mines. Quelques universitaires poursuivent également leurs recherches à Moscou, et leurs étudiants sont à présent incités à partir de plus en plus nombreux pour l'Union soviétique.

Des expositions de livres soviétiques sont maintenant organisées un peu partout dans le pays, et ces ouvrages pénètrent dans un nombre de plus en plus grand de foyers nigérians, sans que se manifeste la moindre suspicion à l'égard de leurs propriétaires. Prochainement, un groupe culturel soviétique doit effectuer une tournée à travers le Nigéria, et il est à peu près certain que Lagos lui rendra la politesse. Une équipe de sportifs soviétiques est également attendue au Nigéria.

Des citoyens soviétiques viennent à présent visiter le Nigéria. En contrepartie, des Nigérians sont invités à des séminaires en Union soviétique, et se voient même décerner des prix Lénine de la Paix. Un magazine russo-nigérian vient d'être lancé, au prix d'un shilling le numéro.

Aide aux syndicats

L'Agence de presse Novosti

(Suite à la troisième page)

Les "hippies" seront expulsés au Guatemala

GUATEMALA — Les "hippies" qui arriveront au Guatemala seront expulsés vers le Mexique ou d'autres pays voisins, après avoir été préalablement baignés dans de l'eau froide, a annoncé le chef des relations publiques de l'armée, le colonel Antonio Batres.

Les "hippies" sont un mauvais exemple pour la jeunesse et ne seront pas tolérés dans ce pays, a expliqué le colonel, en promettant toute la coopération des militaires aux autorités civiles pour arrêter une éventuelle invasion de "ces éléments indésirables".

Le colonel Batres a précisé que les "hippies" voyagent sans argent, sont ennemis irréconciliables de toute propreté corporelle s'adonnent aux stupéfiants, portent sur eux quantités de parasites et ont fréquemment des maladies contagieuses.

Politicien ou homme politique?

"J'ai toujours pensé qu'il y avait une très grande différence entre l'homme politique et le politicien. Peut-être ma conception de l'homme politique est-elle proche de celle que je me fais de ce que vous appelez le grand commis, c'est-à-dire quelqu'un qui gouverne ou s'occupe des affaires dont il a la responsabilité comme étant les affaires du pays et non les siennes, c'est-à-dire que son but n'est pas d'avoir des succès personnels, mais d'essayer de faire que pour le bien général ce que l'on entreprend réussisse. J'oppose (à ce type d'hommes) le politicien parce qu je crois justement que de son côté son action est davantage fondée sur des considérations personnelles que sur des considérations d'intérêt public."

"Je crois qu'il n'est pas bon que la vie politique soit trop en sommeil. La contestation politique, puisque c'est un mot que l'on emploie beaucoup à l'heure actuelle, est une chose qu'il ne faut pas exclure et il est bon en effet qu'il y ait une opposition, ne fût-ce que pour rappeler au gouvernement que tout le monde n'est pas d'accord avec lui et qu'il faut qu'il fasse attention, autrement dit pour lui imposer la discipline qui est nécessaire à chacun. Mais ce n'est pas ma faute si l'opposition est en déconfiture."

Maurice Couve de Murville, premier ministre de France, dans une interview radiodiffusée le 20 décembre.

Installé depuis dix ans à l'Elysée

De Gaulle a donné à la France la stabilité de ses institutions et son indépendance d'avant-guerre

PARIS — Il y a eu dix ans le 8 janvier que le général de Gaulle, premier président de la Ve République, s'installait à l'Elysée. Cet anniversaire marque la stabilité des institutions françaises. Un chef de l'Etat — doté de pouvoirs étendus aux termes de la nouvelle constitution adoptée par le pays en septembre 1958 — qui, pendant ces dix années, aura désigné seulement trois chefs de gouvernement et maintenant pendant plus de neuf ans le même ministre des Affaires étrangères: voilà sans doute ce qui marque aux yeux des Français la différence avec les deux précédentes républiques où les crises ministérielles s'étaient succédé presque sans interruption.

C'était l'ambition du général de Gaulle. "Du reste, quoi qu'il arrive, j'aurai rempli mon destin, j'aurai fait mon service, et si j'ai été assez heureux pour rendre à la France ce service-là, d'avoir fait avec elle, mis en doute avec elle et fait accepter par elle un régime nouveau, un régime d'action, un régime de réalisation, un régime de cohésion, alors j'aurai rempli ma vie", avait-il déclaré après son élection au suffrage universel, innovation en France qu'il avait soumise au référendum populaire pour renforcer ces nouvelles institutions "qui répondent à ce qu'exigent l'époque et le monde moderne".

L'Algérie

Rarement pourtant décennie de l'histoire de France aura-t-elle été aussi riche en événements, en dehors de sa rénovation institutionnelle. Revenu au pouvoir à l'occasion des événements d'Algérie, la première tâche du général de Gaulle avait été d'y mettre fin. Le 8 avril 1962, il fit approuver par référendum le cessez-le-feu et le principe d'autodétermination pour le peuple algérien d'où sortit son indépendance. Dès lors, le président de la Ve République avait les mains libres pour entreprendre la réalisation de la politique qu'il avait conçue.

Réalisations

1 — Décolonisant l'Afrique noire, il instaura sur la base de l'ancien empire colonial français 13 nations indépendantes qui restèrent étroitement unies à ce qui avait été jadis leur métropole.

2 — Restaurant l'indépendance de la France pour lui rendre "son visage de pays aux mains libres "à l'égard du monde extérieur, ce qui impliqua notamment son retrait de l'OTAN, il acheva la réconciliation franco-allemande par la signature d'un traité de coopération entre les deux pays, établit des relations diplomatiques avec la Chine communiste, s'opposa à l'entrée sans conditions de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, poursuivit une politique de détente, d'entente et de coopération avec l'Est, jeta les premiers jalons d'une réforme du système monétaire mondial afin qu'il ne soit plus fondé sur la situation privilégiée du dollar, prit enfin des positions en flèche à l'égard du Canada français, du Biafra et du Moyen-Orient.

Sur le plan militaire, l'éclatement de la première bombe atomique française, en 1960, préluda à l'instauration d'une force nucléaire de dissuasion

(Suite à la sixième page)

Un monde brisé en deux

Un fossé de plus en plus large

Depuis l'année dernière, les organismes mondiaux chargés d'étudier et de favoriser le développement économique des pays les plus pauvres accumulent les constatations inquiétantes:

Par rapport à la période 1960-1965, le développement économique des pays les plus pauvres s'est ralenti (Asie du Sud-Est, continent africain).

Durant la même période, l'aide financière des pays riches n'a pratiquement pas augmentée globalement et a même fléchi en pourcentage du revenu national de ces pays.

Les ventes de matières premières exportées par les pays du Tiers-Monde se développent à un rythme deux fois moins rapide que les ventes de produits manufacturés. Ces ventes de matières premières représentent seulement 10% du commerce mondial (20% avec le pétrole). Aussi l'an dernier, le déficit commercial global des pays du Tiers-Monde était-il de 7 milliards de dollars.

Enfin, d'après la FAO (Food and Agriculture Organization), malgré une légère reprise d'ensemble en 1967, la production alimentaire par habitant dans les pays du Tiers-Monde n'a jamais été aussi basse depuis 1957.

L'égoïsme des nantis

"Pour les Nations comme pour les personnes, l'avarice est la forme la plus évidente du sous-développement moral". (Populorum Progressio)

En 1961, l'ONU lançait une vaste campagne en vue de porter à 1% de leur revenu national l'aide des pays riches aux pays sous-développés. Quinze pays acceptèrent d'y participer. Parmi eux, le Canada. Où en est-on sept ans plus tard?

Les derniers chiffres publiés à ce sujet ne sont guère encourageants. En effet, l'aide des pays bien pourvus aux nations sous-développées du Tiers-Monde n'a cessé de diminuer ces dernières années, et jamais on n'a été aussi loin de l'objectif de 1%.

En 1962, l'aide globale de ces 15 pays occidentaux représentait 1.20% de l'ensemble de leurs revenus. Ce % tombait à 0.95% en 1964 et 0.88 en 1966. Et le mouvement s'est continué en 1967 et 1968.

Depuis 1962, six pays ont accru leur effort en faveur du développement: l'Autriche, le Canada, le Japon, l'Italie, les Pays-Bas et la Suède. En revanche cinq pays ont réduit leur aide: la Belgique, l'Allemagne Fédérale, la Norvège, les Etats-Unis et la France.

En 1968, le Canada a porté son effort à 320 millions de dollars, ce qui représente environ 0.64% de notre revenu national et $16 par Canadien.

La contribution des organismes privés canadiens pour sa part s'élève à environ 35 millions de dollars, ce qui représente $1.75 par individu et 0.07% du revenu national.

Ces quelques chiffres montrent qu'un sursaut d'énergie est nécessaire pour que la cause du développement ne soit pas une cause perdue.

Une inconscience injustifiable

Par ailleurs les pays industrialisés dépensent infiniment plus pour leurs armements que pour l'aide au développement. Une diminution de 10% des dépenses d'armement des pays riches libérerait une somme double de celle qu'ils consacrent à l'aide, soit 20 milliards de dollars, 20 milliards qui passeraient des oeuvres de destruction aux oeuvres de paix.

Le Canada, pour sa part, a inscrit à son budget militaire pour 1969 une somme de 1 milliard 800 millions de dollars, ce qui représente 90 dollars par Canadien et 6 fois plus qu'il ne consacre à l'aide.

Ces chiffres sont inacceptables. Considérons simplement qu'un bombardier B-52 coûte le prix soit de 75 hôpitaux de 100 lits, soit de 50,000 tracteurs, ou encore du salaire de 250,000 instituteurs.

Et enfin, conséquence de la course aux armements, le stock nucléaire actuel dans le monde pourrait fournir l'équivalent en énergie destructrice de 15 tonnes de dynamite par personne.

Notre sérénité de riches

Nous jouissons, comme Canadiens, d'un des niveaux de vie les plus élevés au monde comme en témoignent les statistiques de l'année dernière. Nous faisons partie du club des 20% de riches qui possèdent plus de 80% des richesses du globe. En l'an 2,000, au rythme actuel, 10% des hommes posséderont au-delà de 90% des richesses mondiales.

En 1967, les Canadiens ont dépensé pour

	Total (millions)	Par personne
tabac et nécessaire à fumer	$ 995	$50
boissons alcooliques	1,436	71
soins de toilette	179	9
courses de chevaux	400	20
bonbons, friandises	200	10
publicité	1,300	65
et pour l'aide	355	17.75

"Quand les riches gardent pour eux seuls une surabondance nécessaire à la subsistance des pauvres, ils les volent". (Saint Thomas)

(Communiqué de Développement et Paix)

Opinion libre

Les conditions de la vie moderne (9)

Economie et vie

Les difficultés que les couples rencontrent aujourd'hui à élever dans le bien-être matériel une famille nombreuse, font l'objet de bien des discussions académiques où les penseurs et les intellectuels sont appelés à fustiger ces parents "égoïstes", "dévergondés" et "irresponsables" qui n'ont pas la gentillesse de refuser la vie à leurs enfants... mais qui ont la prétention inouïe d'aller à l'encontre des "lois" d'une économie du "progrès".

Il est vrai que les hommes ont fait d'énormes progrès dans les moyens de production des biens qu'ils requièrent. Mais où voit-on qu'ils jouissent de ces progrès lorsqu'ils éprouvent de plus en plus de difficulté à s'édifier un logement dans les vastes étendues canadiennes? Où voit-on qu'ils jouissent du progrès lorsque des parents parviennent à peine à nourrir convenablement leurs enfants pendant que l'on désespère d'écouler des tonnes d'aliments de toutes sortes? Où trouvons-nous le progrès dans toute cette marchandise qu'on nous sert et qui n'est faite que pour se détériorer? Que devient le progrès quand on refuse le travail à l'ouvrier sous le prétexte qu'il est devenu inutile à l'effort de production? Ne voit-on pas que les fruits du progrès réel des hommes leur sont refusés au nom d'un "progrès" mythique qui n'engendre que la stérilité?

Et pendant ce temps l'intellectuel à gages continuera à fustiger les couples qui voudront donner la vie à d'autres hommes. De lui, Chesterton écrivait:

"Vous constatez qu'il prend pour acquis que les petits salaires et le revenu partagé de façon désespérée sont des points fixes, comme le jour et la nuit: il en fait les conditions même de la vie humaine. Par rapport à ceux-ci, le mariage et la maternité sont des objets de luxe, des choses destinées à être modifiées pour convenir au marché du salaire. ...Son penchant est de dire à l'enfant qu'il n'est pas voulu, tandis que mon penchant est de dire à l'exploiteur qu'il n'est pas voulu. La maternité, une enfance saine et la joie d'avoir des frères et soeurs pourront lui paraître de bonnes choses, à leur façon, mais pas aussi bonnes que de mauvais gages. En ce qui concerne la mutilation de la femme et le massacre de générations qui ne verront pas le jour, il signe 'celui qui espère'. L'abêtissement de la femme, l'annihilation des hommes sont pour lui source d'espoir. Mais en ce qui concerne l'amélioration des mauvais salaires, il signe 'sans espoir'."

La question de la limitation des naissances imposée par "les conditions (économiques) de la vie moderne" n'est pas purement académique. Elle touche profondément la vie des époux et de leurs enfants. Elle définit l'atmosphère dans laquelle vivent les foyers, et de ce fait même l'esprit qui anime la société, dans la sérénité ou dans l'exaspération et l'égoïsme.

Aussi le Pape Paul a-t-il refusé de jouer le jeu des faux intellectuels qui lisent l'infaillibilité dans les préceptes d'une économie de la stérilité plutôt que dans les Paroles de la Vie. Il n'a pas dit: "Votre économie est faite pour des bêtes à cornes; que les hommes deviennent donc du bétail. Non pas! Il a plutôt dit: L'homme est noble et appelé à la Vie; rectifiez votre économie pour qu'il vive dans la joie.

C'est là la signification des condamnations d'**Humanae Vitae**, qui disent: Homme, ce n'est pas dans la bêtise que tu trouveras le bonheur; si d'autres te font souffrir et veulent t'abaisser, ne te laisse pas faire... car alors tu serais encore plus malheureux.

Voilà d'ailleurs ce qu'enseignait déjà le Pape Paul en la première année de son Pontificat, lorsqu'il affirmait dans son Radiomessage de Noël:

"Les hommes... sont parfois tentés de recourir à des remèdes qui doivent être considérés comme pires que le mal, quand ils s'en prennent à la fécondité même de la vie par des moyens que la morale humaine et chrétienne ne peut que déclarer illicites; au lieu d'apporter plus de pain à la table de l'humanité affamée, comme le développement moderne de la production peut y arriver, d'aucuns songent à des procédés contraires à l'honnêteté pour réduire le nombre des convives."

Georges Allaire

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Mme Denise Sabourin et son fils, Normand

Le samedi 18 janvier sont décédés accidentellement à St-Jean-Baptiste, Man., Mme Denise Sabourin et son fils, Normand, épouse et fils de M. Gilbert Sabourin, du no 960, rue Archibald, St-Boniface.

Des prières furent récitées le mardi 21 janvier en la chapelle funéraire Philip Coutu, et une messe de Requiem fut chantée le mercredi, à 10 h. du matin, à la Maison-Chapelle de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le lot familial du cimetière Green Acres Memorial.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère, Mme Albert Muller (Etiennette), de St-Boniface; quatre frères, Roger, Joseph, Aimé et Denis, tous de St-Boniface; ses grand-mères, Mme Alicia Beaudet, de St-Boniface, et Mme Melanise Muller, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

* * *

ST-NORBERT —

Mme Fébronie Duchesneau

Le 19 janvier, à l'hôpital Taché, est décédée, à l'âge de 89 ans, Mme Fébronie Duchesneau (née Delorme). Elle laisse dans le deuil un fils, Martin Goffard, de Charleswood, deux filles, Soeur Victoria, de Montmartre, Sask., Mme E. Mann, de Vancouver, et une soeur, Mlle Amanda Delorme, de St-Boniface. Son mari, Joseph, la précéda dans la tombe en 1943. Mme Duchesneau était membre d'une des premières familles arrivées à St-Norbert.

Les prières, qui eurent lieu le 22 janvier en l'église catholique de St-Norbert, furent suivies d'une messe célébrée par M. l'abbé Léo Couture, curé.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

* * *

N.-D.-DE-LOURDES —

M. Pierre Monchamp

Le jeudi 23 janvier, à l'âge de 75 ans, est décédé, à l'hôpital de Swan Lake, M. Pierre Monchamp, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Les prières furent récitées à l'église le dimanche soir 26 janvier, à 8 h. La messe des funérailles fut célébrée le 27 janvier à 10 h. 30 a.m.

Les porteurs étaient MM. Norbert Sibilleau et Gérald Monchamp, petits-fils du défunt, Antoine Chanel, René Monchalin, Robert et Lionel Badiou, neveux.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Hélène, un fils, Albert, de Notre-Dame-de-Lourdes; trois filles, Mme A. Sibilleau (Andrée), de Sicamous, C.-B., Mme R. Sibilleau (Solange), de Vernon, C.-B., et Mme W. Tait (Simone), de New Westminster, C.-B.; 13 petits-enfants; deux soeurs, Mmes L. Monchalin et Sr St-Laurent, de Notre-Dame-de-Lourdes, et un frère, Noël, de St-Boniface.

M. Omer Gour

Le mardi 17 décembre 1968, M. Omer Gour est décédé à l'âge de 64 ans, laissant dans le deuil son épouse et trois filles: Denise (Mme Antoine Daudet), de St-Boniface, Léa (Mme Patrick Beaulieu), de Portage-la-Prairie, et Thérèse (Mme Rodolphe Robitaille), de St-Boniface.

La famille Gour arrivait de la province de Québec il y a environ 50 ans.

M. Joseph Pilloud

M. Joseph Pilloud est décédé le 1er janvier, à l'âge de 86 ans. Il fut un des pionniers de la paroisse. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sept filles et quatre fils.

* * *

En Saskatchewan

WILLOW-BUNCH —

Mme Domina Cayer

Mme Domina Cayer est décédée à l'hôpital d'Assiniboia le 18 janvier. Elle naquit Louisa Désy à Littleton, N.H., E.-U., en 1885. Arrivée à Verwood en 1914, elle vécut ensuite à Willow-Bunch jusqu'à sa mort.

Les funérailles eurent lieu le jour d'anniversaire de naissance de la défunte, l: 20 janvier. Des prières furent récitées la veille des funérailles à la salle de la Légion. La messe de Requiem fut concélébrée par M. l'abbé Adrien Chabot avec M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, et le R. P. H. Delisle, O.M.I., de Lisieux. Conduisait le deuil M. Philippe Cayer. Les porteurs furent MM. Armand Lalonde, Denis Cayer et Léopold Therrien, neveux de la défunte, Hervey et Bob Boutin, cousins, et Claude Mondor, petit-fils. Mme Cayer étant membre de la FFCF, Mmes Henri Bérard, Arthur Rainville, Rosario Martin, Léona Beauchesne, Euclide Bruneau et Léo Roy (ces deux dernières firent aussi la quête) étaient porteuses honoraires. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

M. Cayer précéda son épouse dans la tombe en 1954, ainsi que trois enfants en bas âge. La défunte laissa dans le deuil six filles, Mmes Orphis Champigny (Cécile), Laurien Mondor (Alice), Robert Philippon (Yvette), Jean-Denis Bruneau (Thérèse) et Marcel Lavallée (Lucille), toutes de Willow-Bunch, et Mme John Shauenberg (Annette), d'Assiniboia; quatre fils, Emile, de Toronto, Roger, de Moose Jaw, Gérard et Richard, à la maison (ces deux derniers avaient pris soin de leur mère jusqu'à ce qu'elle entre au Foyer d'Assiniboia le 22 mai 1968); une soeur, Mme Délia Bouvillier, de St-Gabriel-de-Brandon, Qué.; 54 petits-enfants; trois arrière-petits-enfants; plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Un goûter fut servi après les funérailles chez M. et Mme Orphis Champigny.

* * *

BELLEGARDE —

M. Alphonse Tinant

Le 19 janvier s'éteignit M. Alphonse Tinant à l'hôpital de Redvers après une maladie prolongée. La messe des funérailles fut célébrée en l'église de Bellegarde par Mgr H. Poirier. Les porteurs furent MM. André et Maurice George, Lucien Wilvers, Alphonse Moreau, Fabien Sylvestre et Georges Magotiaux.

M. A. Tinant naquit le 21 juillet 1884 à Bertrix, Belgique, et vint au Canada en 1893 avec ses parents, M. et Mme Edouard Tinant, pionniers du district de Bellegarde. Il résida sur la ferme de ses parents à Frys, Sask., jusqu'en 1952 alors qu'il se retira dans le village de Bellegarde. Plus tard il alla résider chez M. et Mme Emile George.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur, Mme Abel Renard, de Portage-la-Prairie, Man., et un frère, Léon, de Ponteix, Sask., ainsi que de nombreux neveux et nièces.

* * *

ST-FRONT —

M. Henri Dallaire

Le samedi 18 janvier, à l'hôpital de Spalding, est décédé M. Henri Dallaire, âgé de 80 ans et 9 mois.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Donalda; un fils, Jacques, d'Ottawa, Ont.; une fille, Mme Arnold Goguet (Jacqueline), de St-Germain, Qué., et trois petites-filles.

Le service funèbre fut chanté le 20 janvier dans l'église paroissiale. M. Jacques Dallaire, fils du défunt, lut l'épître. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

* * *

Aux Etats-Unis

ST. PETERSBURG —

M. Alphonse Lévêque

Le dimanche 26 janvier est décédé subitement, à la suite d'une crise cardiaque, à l'hôpital de St. Petersburg, Floride, M. Alphonse Lévêque, âgé de 70 ans.

Né à St-Boniface, M. Lévêque y passa 35 ans de sa vie. Il fit ses études à l'école Provencher, et plus tard se destina au métier de fourreur. Il quitta sa ville et son pays encore jeune, pour les Etats-Unis, où il demeura jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Wilfrid et Armand, de St-Boniface; deux soeurs, Mme Charles Lanthier, de St-Vital, et Mme Blanche Bourdon, de Van-Nuys, Californie; cinq neveux et cinq nièces.

Les arrangements ont eu lieu cette semaine en Floride.

Société Historique de St-Boniface

La famille Cormier à La Salle en 1893

A la réunion plénière de la Société Historique de Saint-Boniface qui se tiendra à l'hôpital Taché (500, rue Taché) le 7 février prochain, à 8 h. du soir, la causerie sera donnée par Mlle Priscille Cormier et portera sur la famille Cormier qui arriva au village de La Salle en 1893.

Il y aura également un court métrage intitulé: "Une visite à Saint-Boniface.

Pénétration...

(Suite de la deuxième page)

(APN) envoie même des articles, dont certains sont publiés dans les journaux nigérians. On assiste aussi à une consommation croissante de photographies représentant des scènes de la vie quotidienne en Union soviétique.

Une des organisations syndicales actives du pays passe même pour bénéficier de l'appui moral et financier de l'URSS. Le président du Nigéria Trade Union Congress est allé en visite à Moscou à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Révolution d'octobre. En évoquant la question de l'unité syndicale, un journaliste nigérian écrivit il y a quelques jours: "Les syndicats nigérians sont affiliés à des organismes étrangers pour la simple raison que ces derniers leur fournissent des fonds qui contribuent au moins à la prospérité des dirigeants syndicaux. Certaines organisations syndicales s'écrouleraient instantanément si "l'aide fraternelle" de leurs mentors étrangers devait se tarir".

Un accord technique de 50 millions de livres

C'est malgré tout dans le domaine commercial que la pénétration soviétique a été le plus loin jusqu'à présent.

Une délégation soviétique composée de fonctionnaires du gouvernement, de géologues, et de chercheurs officiels a récemment effectué un séjour d'une quinzaine de jours au Nigéria. Sa mission a été couronnée par la signature d'un accord technique de 50 millions de livres. Du côté nigérian, le document a été ratifié par M. Alhaji Nahaya Gusau, ministre fédéral du Développement économique, et du côté soviétique, par M. N. I. Alikhanou, ministre du Commerce. Il prévoit l'échange de spécialistes, l'attribution d'un crédit destiné à financer des projets d'études et de développement, l'exécution de plans et d'enquêtes, ainsi que la livraison d'équipements et de matériaux pour la réalisation de certains travaux, tels que la construction d'un complexe sidérurgique de 50 millions de livres. L'accord comporte d'autres clauses qui n'ont pas été révélées.

(NAP)

Mariages

Au Manitoba

HAYWOOD —

Orr-de Rocquigny

Le 28 décembre, à 5 h. de l'après-midi, en l'église St-Denis de Haywood, le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., bénissait le mariage de sa nièce, Mlle Marie de Rocquigny, fille de M. et Mme François de Rocquigny, à M. Kenneth Orr, fils de M. et Mme Fraser Orr, d'Elm Creek.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était radieuse dans sa longue robe blanche en satin. Son voile court était retenu par une boucle de même tissu que la robe. Son bouquet se composait d'une orchidée mauve, de stéphanotis et de lierres.

La dame d'honneur, Mlle Léa Duval, amie de la mariée, et les demoiselles d'honneur, Mlles Louise Auger et Janice Orr, portaient des robes identiques en crêpe de soie de couleur orchidée. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs.

M. Kerry Froese, ami du marié, servait de témoin et MM. Norman Orr, frère du marié, et Raymond de Rocquigny, frère de la mariée, agissaient comme huissiers.

Les servants à l'autel étaient Jacques de Rocquigny et Claude Bernard, cousins de la mariée.

Mlle Annette de Rocquigny, soeur de la mariée, interpréta quelques cantiques durant la cérémonie, accompagnée à l'orgue par Mme H. Keene, de Binscarth.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception pour les parents et quelques amis à la salle paroissiale. Le Dr André de Rocquigny, frère de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. Le toast aux nouveaux époux fut proposé par M. Joseph Allec, oncle et parrain de la mariée.

Le tout se termina par une soirée dansante.

Les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

* * *

En Saskatchewan

GRAVELBOURG —

Lair-Bouchard

Le samedi 28 décembre, en la cathédrale du St-Rosaire de Regina, le R. P. D. Bédard, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Diane Bouchard, fille de M. et Mme Wilbrod Bouchard, de Regina, à M. Kenneth Lair, fils de M. et Mme Arthur Lair, de Weyburn. M. Larry McMahon exécuta des cantiques durant la cérémonie, accompagné à l'orgue par Vernon McCarthy.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en soie cordée, avec longue traîne, un voile et un bouquet de roses et d'oeillets rouges. Les demoiselles d'honneur, Mlles Paulette Chabot, Dolorès Carrière et Catherine O'Reilly, étaient vêtues de robes en velours vert. Elles étaient accompagnées de MM. Richard Lair, David Bouchard et David Ashby. M. Debbie Hardy agissait comme huissier. Le petit page était Thomas Hardy.

Une réception eut lieu en la salle St-Jean-Baptiste où se réunissaient 227 invités. M. Kenneth Barker était maître de cérémonies.

M. et Mme Kenneth Lair résident à Regina.

Lefebvre-McLean

Le samedi 28 décembre dernier, à 7 h. du soir, dans la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, M. l'abbé J. Strohhofer a béni le mariage de Mlle Viola McLean, fille de M. et Mme W. S. Whalley, de Meyronne, à M. Jeff Lefebvre, fils de M. et Mme Jean-Louis Lefebvre, de Gravelbourg.

La mariée, en longue robe blanche garnie de dentelle, portait un bouquet de roses rouges. Les demoiselles d'honneur, Mlles Colleen McLean et Lorraine Pearson, étaient vêtues de robes orange en poult-de-soie et portaient des bouquets d'oeillets. Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Lefebvre et René Beauchesne. M. Claude Nobert agissait comme huissier.

Une réception eut lieu en la salle de la Légion pour 60 invités. Le maître de cérémonies fut M. Emile Thibodeau. Le toast à la mariée fut porté par M. Robert Lefebvre. La journée se termina par une soirée dansante.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume de laine vert avec accessoires orange. M. et Mme Jeff Lefevre résident à Gravelbourg.

Naissances

Au Manitoba

STE-AMELIE —

Le 21 janvier: Une fille à M. et Mme René Maguet (Judy Finney).

* * *

AUBIGNY —

Joseph-Edouard, fils de M. et Mme Norbert Deurbrouck, baptisé le 19 janvier.

Nos lecteurs nous écrivent

Rendons-nous nombreux à nos assemblées annuelles

Dans quelques semaines, ici même au Manitoba, plus de 200 volontaires auront été élus pour servir leurs Caisses Populaires. Dans un monde où l'homme moyen n'arrive pas facilement à "joindre les deux bouts", il fait bon penser qu'il y a encore des gens qui se dévouent gratuitement pour voir au bon fonctionnement des coopératives d'épargne et de crédit, dont le but principal est de rendre service. Sans ce dévouement, directeurs et sociétaires ne pourraient pas bénéficier des services exceptionnels que leur Caisse Populaire peut rendre. Rien de surprenant d'ailleurs, puisqu'ils en sont les propriétaires.

Devant l'escalade du coût de la vie, la coopération, l'union pour l'entraide, c'est là une planche de salut que l'homme ordinaire n'a pas les moyens de négliger. En effet, voyons ensemble ce que peuvent faire une association de personnes unies pour se rendre service. Examinons le partage des bénéfices de nos Caisses Populaires; les sociétaires se voient remettre la plus grosse part en intérêts, ristournes, boni et assurances sur leurs épargnes et capital social. Seul le strict minimum exigé par la loi est porté au fonds de réserve et de sécurité.

Les Caisses Populaires sont encore plus nécessaires dans un monde déséquilibré. En conséquence, nous comptons plus que jamais sur le dévouement d'administrateurs sérieux, imbus de gros bon sens, qui sauront inspirer la solidarité si nécessaire entre les membres. C'est cette entraide qui nous fera conserver l'âme et trouver la raison d'être de nos Caisses Populaires. Pensons-y.

J.-E. Beaulieu,
Saint-Boniface.
(le 28 janvier 1969)

Centre de la Pastorale

Cours de sciences religieuses

Aujourd'hui, 29 janvier, à 8 h. du soir, le Centre de la Pastorale reprendra ses cours de sciences religieuses. Sous la direction d'une équipe de prêtres, l'on poursuivra l'étude des sacrements. La première série présentée durant les mois de novembre et de décembre s'est avérée très instructive, enrichissante et populaire. La méthode employée — exposé, pause-café, discussion — a permis des échanges fructueux et intéressants. Un point à remarquer. A l'avenir, ces rencontres auront lieu le mercredi et non le mardi comme par le passé.

Les émissions "Témoignage"

Connaissez-vous le dicton "Il a bien bu son café"? Les émissions "Témoignage" préparées par le Père Hamel, S.J., aident à la réalisation de ce proverbe. Elles vous reviennent trois fois par jour.

La première émission est présentée à 7 h. 15 le matin. Elle s'intitule "Le train du bonheur". Il s'agit d'un court billet de méditation du Père Desmarais, suivi d'une chansonnette moderne qui prolonge la réflexion. Le tout est enrobé d'une chanson thème intitulée "Le train du bonheur".

La deuxième émission est présentée le soir à 7 h. 15. Il s'agit d'une émission de dix minutes constituée, dans la majeure partie des cas, d'une discussion ou d'un dialogue sur les sujets les plus variés mais qui ont tous, d'une façon plus ou moins lointaine, une incidence chrétienne. Le journal La Liberté et le Patriote présente le programme de la semaine et indique qui en sont les animateurs.

Enfin la troisième émission "La pensée du soir" passe sur les ondes à minuit et cinq... un bonsoir qui termine une journée bien commencée.

Pourquoi ne profiterions-nous pas de ces quelques temps forts de la journée qui sont à notre disposition tant pour notre enrichissement que pour notre équilibre moral?

Communiqué

Chronique de CBWFT

Vendredi 31 janvier

Bobino, à 4 h.: En sortant de la librairie, le professeur Barbenzinc s'est trompé et a emporté la canne de Bobino à la place de son parapluie. Bobino réclame sa canne. Le professeur lui enverra toutes sortes d'objets, sauf la canne demandée.

Des agents très spéciaux, à 9 h.: "La cité fantôme". Un savant en cybernétique a été enlevé par des agents Trush. Napoléon Solo doit le retracer.

Mon pays mes chansons, à 10 h.: Tex et Christine Charbonneau.

Samedi 1er février

Jinny, à 7 h. 35: "Jinny... prisonnière". Au moment où Tony et Roger s'apprêtent à partir pour Rome, en vacances, une caisse contenant des appareils expérimentaux qui doivent être propulsés sur la lune, est livrée à la base. Sur ce Jinny s'amène. Tony lui ordonne de disparaître et elle saute dans le coffre et y est accidentellement enfermée.

Dimanche 2 février

D'hier à demain, à 4 h.: "Rien ne va plus". Documentaire de Jean Lallier. "La chance existe-t-elle? Jeux du hasard, roulettes, cartes, gobe-sous, basés sur des probabilités mathématiques.

Le temps s'ouvre, à 5 h.: Je devrais, car Jésus est l'un de nous. Il a tellement vécu une vie d'homme, qu'on a souvent passé à côté de lui, aux deux sens de l'expression.

Zoom, à 7 h. 30: Jacques Boulanger présente un spectacle Gilles Vigneault.

Crin Blanc, à 9 h. 45: Aventures d'Albert Lamorisse. Au sud de la France, là où le Rhône se jette dans la mer, il est un pays presque désertique appelé la Camargue où vivent encore des troupeaux de chevaux sauvages. Histoire de Crin Blanc, chef d'un de ces troupeaux, et de son jeune ami Folco.

Lundi 3 février

Dossier, à 10 h.: "Le dixième anniversaire de la Ve République". Animateur: Wilfrid Lemoyne.

Mardi 4 février

Moi et l'autre, à 9 h. 30: Au cours d'une partie de cartes intime, un bijou disparaît. Denise et Dominique soupçonnent ceux qui étaient présents.

Mercredi 5 février

Sébastien parmi les hommes, à 7 h. 30: "Les Jonquières". Pierre Maréchal revient aux Jonquières pour préparer l'arrivée de son jeune fils et du vieux César. Comment Sylvia réagira-t-elle à l'annonce de cette nouvelle?

Les incorruptibles, à 10 h.: "L'histoire de Frank Nitti". 1934. Privée de la source de revenus provenant du marché noir favorisé par la prohibition, l'équipe d'Al Capone, dirigée à Chicago par Frank Nitti, met sur pied un racket de la protection des cinémas.



Le programme de télévision "Chez Hélène" en est à sa 9e saison au réseau anglais de Radio-Canada et il jouit toujours d'une grande popularité auprès des enfants d'âge pré-scolaire. On en voit ci-dessus les principaux personnages qui, par leurs chansons, leurs jeux et leurs histoires, initient les enfants à la langue française: à droite, Hélène Baillargeon avec, à gauche, Madeline Kronby et, au centre, Susie la Souris.

(Cliché Radio-Canada)

Radio-Canada gagne un prix à la T.V. japonaise

Une inscription de Radio-Canada figurait parmi les gagnants du concours parrainé par la Corporation de la radiodiffusion japonaise (NHK) sur le programme éducationnel international du Japon.

Le programme de télévision de Radio-Canada "Enfants du monde: la trompette" a obtenu le prix UNICEF adjugé au Centre de radiodiffusion NHK à Tokyo du 23 octobre au 5 novembre.

Le Prix du Japon, la plus haute récompense dans les divisions de la radio et de la télévision, est allé à la British Broadcasting Corporation et la NHK. "Le dernier autobus" a été l'inscription gagnante de la BBC dans la division de la télévision alors que "Pippo, Pippo, Bon, Bon" de la NHK a gagné le prix de la radio.

Le programme japonais, s'adressant aux âges de la maternelle, se sert des anciens chants enfantins du pays pour enseigner les éléments de la musique. "Le dernier autobus" préparé pour le niveau secondaire examine les problèmes d'une jeunesse qui grandit dans une société urbaine. Les autres gagnants furent l'Allemagne de l'Ouest et l'Argentine (radio); la France et NHK (télévision).

Le concours inauguré en 1965 pour marquer le 40e anniversaire des services de radiodiffusion du Japon a attiré 167 programmes de 75 organisations de radiodiffusion dans 53 nations. Il y avait trois classes dans les deux divisions, radio et télévision: l'école primaire, l'école secondaire et l'éducation des adultes (y compris le niveau universitaire). Les inscriptions furent jugées par un jury de 14 membres comprenant dix représentants des organisations participantes et 4 experts dans différents domaines.

Le but primordial du concours est d'élever les normes des programmes éducationnels et créer une meilleure compréhension et coopération parmi les nations du monde.

LE CARNET POSTAL

Chacun des 134 pays de l'Union Postale Universelle se charge des frais de la manutention de son propre courrier arrivant et sortant. Cette méthode est fondée sur l'hypothèse selon laquelle toute lettre appelle une réponse. C'est ainsi que dans les communications internationales tout finit par se compenser et qu'aucun pays ne paye de sommes excessives. L'Union Postale Universelle est la plus importante des 8 unions postales du monde; le Canada en fait partie.

Un auteur japonais gagne le prix Nobel en littérature

Yasunari Kawabata fut le premier Japonais à recevoir le prix Nobel en littérature lorsque cette distinction lui a été accordée par l'Académie suédoise des lettres en 1968.

En annonçant cette nouvelle, le porte-parole de l'Académie accorda une attention particulière à trois des ouvrages de cet auteur de 69 ans: Pays des neiges, Mille grues et Kyoto. Il s'exprima ainsi: "Kawabata a exprimé une conscience morale et éthique de la culture et a ainsi, dans une certaine mesure, contribué au rapprochement spirituel de l'est et de l'ouest."

Le choix de Kawabata a été populaire parmi ses contemporains japonais dans le domaine de la littérature. Un critique a été jusqu'à dire que ses travaux rappellent "non seulement l'histoire du Japon mais qu'ils incarnent aussi l'agonie du Japonais contemporain".

Kawabata est né à Osaka en 1899 et est devenu orphelin à l'âge de trois ans. Cette épreuve l'affecta profondément et il écrivait plus tard: "Peut être que les sentiments d'un orphelin imprègne mes travaux et ma vie."

Après avoir terminé son école moyenne à Osaka, où il a décidé qu'il deviendrait romancier, il est parti pour Tokyo. Là, il a obtenu son diplôme secondaire et est entré à l'Université Impériale de Tokyo. Tout en poursuivant ses études, il continua à écrire, et un certain nombre de ses courts romans sont apparus dans les revues littéraires. Il a reçu son diplôme en 1924 et deux ans plus tard il a publié Le danseur Izu. Ceci a été le lancement de sa brillante carrière.

(Bulletin du Japon; janvier '69)

Grand Prix National du Disque

L'Académie du disque français vient de décerner ses prix annuels.

- Prix spécial de l'Académie du Disque Français (Hommage à Charles Münch):
  - "La Mer" et "Nocturnes" de Debussy, avec l'orchestre National de l'ORTF (Guilde internationale du Disque).
  - "Requiem de Berlioz" avec l'Orchestre et les Choeurs de la Radiodiffusion bavaroise, soliste Peter Schreier (DGG).
  - "1ère Symphonie de Brahms" avec l'Orchestre de Paris (Voix de son Maître).
- Prix du Président de la République (Musique Française contemporaine): "Les formations musicales de l'ORTF jouent notamment Jolivet, Caplet, Messiaen, etc. . . . (Collection Erato — ORTF).
- Prix de la Ville de Paris (la plus grande réalisation phonographique): "Le Vaisseau Fantôme" avec Ania Silja, Théo Adam, Martti Talvela, Ernst Kozub, le New Philharmonic Orchestra de Londres, direction Klemperer (Pathé-Marconi).
- Prix Colette (Textes français): "Les lettres de mon Moulin" de Daudet, par Fernandel (Decca).
- Prix Arthur Honegger (orgue): "Concertos nos 4, 5 et 6" de Thomas Arne, par Jean Guillou aux grandes orgues de l'église luthérienne de Berlin (Philips).

Palmarès de l'Académie du Disque

- Prix Jacques Rouché (musique lyrique):
  - réalisation française "Orfeo" de Monteverdi, par l'Ensemble vocal de Lausanne (Erato);
  - Réalisation étrangère: "Les Noces de Figaro", avec Edith Mathis, Gundula Janowitz, Hermann Prey, Fischer-Dieskau, Tatiana Troyanos, choeurs et orch. de l'Opéra de Berlin, dir. Karl Boehm (DGG);
  - Mélodies: Récital Régine Crespin (Decca).
- Prix Florent Schmitt:
  - musique française "Parade" de Satie, par l'Orchestre National de l'ORTF (Adès);
  - musique étrangère: La Musique de Schoenberg (CBS).
- Prix du Conservatoire:
  - "Les Nations" de Couperin, avec Geoffroy — Dechaume et l'Orchestre Antiqua Musica, sous la direction de J. Roussel (Voix de son Maître);
  - "Concert en ré majeur" et "Chanson perpétuelle" de Chausson, avec André Esposito, Christian Ferras, Pierre Barbizet et le Quator Parrenin (Voix de son Maître);
  - "Sequenza IV" de Berio, "Première et Troisième sonates" de Boulez;
  - "Variations op 27" de Webern (Guilde internationale du Disque);
  - "Intégrale de l'oeuvre pour piano de Schoenberg (Harmonia Mundi) par Claude Helffer;
  - "Capriccio pour piano et orchestre, de Strawinsky, direction de R. Craft et Concerto pour piano et instruments à vents, de Strawinsky, sous la direction du compositeur, avec Philippe Entremont et le Columbia Symphony Orchestra (CBS).
- Prix Francis Carco:
  - Section jazz: "When I'm blue" par Buddy Tate (Black and Blue);
  - Chansons: Hommes: Gianni Esposito — Album no 2 (Pathé); Femmes: "Mes amis, mes amours" par Hélène Martin (Disques du Cavalier).
- Prix de l'Institut de Musicologie: Anthologie de la Musique du Tchad, réalisation de Ch. Duvelle et M. Vuylstèke (Ocora). (BNF 21-12-68)

"Le temps s'ouvre" à CBWFT le dimanche à 5 h.

Synopsis des émissions

2 février

Jésus est l'un de nous. Il a tellement vécu une vie d'homme, qu'on a souvent passé à côté de lui, aux deux sens de l'expression!

La plume d'or du "Figaro Littéraire" à François Nourissier

François Nourissier, qui vient de manquer le Prix Goncourt à une voix près, a été désigné pour recevoir La Plume d'Or du "Figaro Littéraire" pour son dernier roman, "Le Maître de Maison" (Ed. Grasset).

Né le 18 mai 1927 à Paris, François Nourissier a une carrière très affirmée. Il fut successivement secrétaire général des Editions Denoël, rédacteur en chef de la revue "La Parisienne", directeur de "Vogue" et collabora à de nombreuses revues et périodiques. Il assure depuis 1958 les fonctions de conseiller littéraire de l'éditeur Grasset. Il a mené de front ses activités journalistiques et son métier de romancier. C'est du reste dans ce domaine qu'il s'est le plus imposé et que ses mérites lui ont valu dès 1966, le Grand prix du roman de l'Académie française. Les premières oeuvres, alors qu'il hantait Saint-Germain-des-Prés, étaient des livres gris, désinvoltes, qui le classaient déjà dans les écrivains brillants ("Les Orphelins d'Auteuil", "L'Eau grise"). Puis il s'attaque au récit de sa propre vie et il donna: "Un petit bourgeois", "Une Histoire française". Il faut signaler encore des essais: "Lorca, Portrait d'un indifférent"; un pamphlet: "Les Chiens à fouetter"; une chronique: "Bleu comme la nuit". "Le Maître de Maison" est encore une fois un récit autobiographique; il se passe entièrement dans le midi, près d'Uzès, où l'auteur possède un château et s'y livre à un examen de conscience, à la méditation et à la réflexion approfondie.

(BNF 28-12-68)

Au poste CBWFT

JEUDI 30 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Au point
8.00—Les grands films: "Les hors-la-loi" (One foot in hell) (C). Western de James B. Clark, avec Alan Ladd, Don Murray et Dan O'Herlihy. En arrivant à Blue Springs, dans l'Arizona, avec sa jeune malade, un homme se voit refuser des médicaments par le pharmacien de l'endroit parce qu'il ne peut payer comptant. Son épouse meurt peu après. La haine au coeur, il décide de se venger des gens sans coeur de cette ville. Il se fait accepter de la population et est bientôt nommé shérif. Une fois en place, il organise, avec quelques individus, un vol à la banque locale. Pour arriver à ses fins, il va même jusqu'au meurtre. (Américain 1960)
9.45—Tirez au clair
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: A communiquer

VENDREDI 31 JANVIER

2.00—Nos écrivains à l'écran
2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—La Ribouldingue (C)
4.30—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "Echec à la brigade criminelle". Film policier avec Gert Frobe, Senta Berger et Charles Régnier. Un certain docteur X a été interné dans un hôpital psychiatrique. Or la police est à la recherche d'un mystérieux assassin dont les méfaits semblent calqués sur ceux accomplis auparavant par ce monstre interné. (Germano-français 1965)

SAMEDI 1er FEVRIER

1.30—Le golf
2.15—Cours universitaires
3.00—Pépinot
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.08—Cher oncle Bill (C)
7.35—Jinny (C)
8.00—Cinéma: "Le Sergent Noir". Western: Jeffrey Hunter et Constance Towers. (Américain 1960)
10.00—Chronique de France
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "L'homme tranquille" (The Quiet Man). Comédie psychologique de John Ford, avec Maureen O'Hara, John Wayne et Victor McLaglen. Histoire d'un Américain qui revient en Irlande après une mésaventure dans le monde de la boxe. (Américain 1951)

DIMANCHE 2 FEVRIER

2.30—Cinq D
3.30—Secrets de la mer Rouge (C)
4.00—D'hier à demain
5.00—Le temps s'ouvre
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches
10.30—Deux plus un
11.00—Cinéma: "Les vaincus" (I vinti). Drame psychologique de Michelangelo Antonioni, avec Etchika Choureau, Franco Interlenghi et Peter Reynolds. Film à sketches montrant le déséquilibre qui s'est emparé de la jeunesse d'après-guerre dans toute l'Europe. Les trois récits se déroulent dans trois pays différents: la France, l'Italie et l'Angleterre. (Italien 1953)

LUNDI 3 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Tennis
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Dossier
11.00—Cinéma: "Le Club des Aristocrates". Comédie de Pierre Colombier, avec Elvire Popesco, Jules Berry, André Lefaur et Vivane Romance. Un jeune homme ruiné se fait cambrioleur. Invité dans un château des bords de la Loire, notre héros vole un diamant rose de toute beauté, mais une comtesse dont il s'éprend lui conseille de rester honnête et lui offre de restituer elle-même le joyau. (Français 1937)

MARDI 4 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Le secret du Grand Canyon" (Edge of Eternity). Western policier avec Cornel Wilde, Victoria Shaw et Mickey Shaughnessy. Deux meurtres ont été commis dans le Grand Canyon du Colorado. Le shérif se met en quête de l'assassin; il se rend à une mine abandonnée et soupçonne bientôt qu'on a remis discrètement la mine en exploitation et que l'on sort de l'or en fraude. (Américain 1959)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "Une fille sans histoire, ou Anita G.". Etude psychologique avec Alexandra Kluge et W. Mack. Une jeune fille a volé. Dans la maison de réhabilitation où on l'a incarcérée, elle est interrogée et s'interroge elle-même. Quelles sont les raisons qui l'ont poussée, alors qu'elle était une étudiante sérieuse et appliquée à commettre un tel délit? (Allemand sous-titré)

MERCREDI 5 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Fanfreluche (C)
5.00—Fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Sébastien parmi les hommes (C)
8.00—Long métrage: "Goupi Mains-Rouges". Drame paysan d'après le roman de Pierre Very. Avec Fernand Ledoux, Georges Rollin et Blanchette Brunoy. La famille paysanne des Goupi reçoit un de ses membres employés d'un magasin parisien dont on le croit directeur. Celui-ci vient pour se marier avec une cousine. Il arrive au village dans des circonstances dramatiques pour la ferme: disparition d'argent, attaque de paralysie du grand-père, assassinat d'un Goupi au caractère violent. L'employé est soupçonné. (Français 1943)
9.30—Caméra 69
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "L'irrésistible célibataire". Comédie de moeurs de Franz Peter Wirth, avec Karl Michael Vogler, Alexandra Stewart et Françoise Prévost. Un dessinateur publicitaire, célibataire endurci, connaît plusieurs aventures amoureuses à l'occasion d'un changement de logement. (Allemand 1962)

16 février

Cet homme, Jésus, si semblable aux autres hommes, comment le connaissons-nous? Son existence historique est un fait reconnu; notre documentation est-elle sérieuse?

VIVA



Le sedan 4 portes Viva de luxe (ci-dessus) figure parmi les deux nouveaux modèles 4 portes ajoutés à la gamme Vauxhall 1969. Ce modèle offre tout le confort d'un sedan à un prix avantageux. Le moteur standard est un 4-cylindres de 57 CV. Moyennant supplément, on peut commander un moteur de 70 ou 84 CV à arbre à cannes en tête et la transmission automatique.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Çà et là

Comme mentionné la semaine passée, M. Hubert Balcaen donnera une conférence sur l'Activité catholique canadienne pour le développement et la paix, le 11 février.

La salle St-Michel peut être louée pour tous genres de soirées. Si vous désirez plus de renseignements, composez 247-9637.

Il est temps de penser à la fête de la St-Valentin. Nous tâcherons d'avoir un programme pour les enfants. Puisque l'union fait la force, donnons tous un petit coup d'épaule, et ce sera aussi bien qu'à Noël. A cette occasion, un concours serait intéressant; si les enfants veulent préparer des Valentins originaux. Si vous avez d'autres idées, laissez-nous les savoir au plus tôt. Le frère Simard (tél.: 253-4662) vous en sera bien reconnaissant.

Le bonspiel entre conseils aura lieu au Highlander le 7 mars. Voyez la dernière lettre pour détails supplémentaires.

La grande partie de cartes est proposée pour le 9 mars ou le 27 avril. Ne refusez pas votre aide. Plus d'informations vous parviendront prochainement.

Les postes vacants à l'exécutif ont été remplis comme suit: député Grand Chevalier, Eugène Jubinville; chancelier, François Gagnon; cérémoniaire, Roger Prairie; avocat, Norm Ducharme; syndic, Denis Godard; gardes, Henri Lagarde et Charles Caron. Sincères remerciements aux nouveaux membres de l'exécutif.

Plusieurs nous demandent ce que veut dire le programme de six points. Vous serez bientôt renseignés, car notre nouvel avocat a offert de nous en parler à une prochaine réunion. Laissons-lui le temps de préparer quelque chose, par exemple pour le 24 février, alors que nous aurons le rapport financier et les élections du Club St-Michel.

Que pensez-vous du lundi soir pour nos assemblées? Laissez-nous savoir si vous avez des objections.

Continuons donc à travailler pour la plus grande gloire de Dieu.

Car Après-Tout

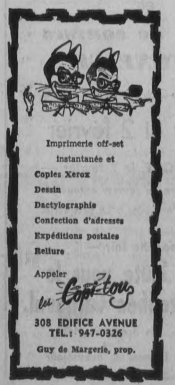
Franchise accordée à une firme locale

La Cie Arnold Transport, chemin Dawson, St-Boniface, vient d'obtenir une concession pour le transport d'outillage de ferme aux Etats-Unis. Il s'agit d'instruments agricoles et aratoires fabriqués au Manitoba et en Saskatchewan. L'entente s'applique aussi au bois de construction.

Les frères Arnold font aussi le transport de machines entre le sud de l'Ontario et les provinces de l'Ouest.

Remerciements

Les membres de la famille Pichette remercient tous les parents, amis et voisins qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur bonté, messages, offrandes de messes, tributs floraux ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur mère, Mme Pichette.



Aux JMC de St-Boniface le 3 février

Les pianistes-duettistes manitobains Beckett et McDonald

Chaque saison l'un des quatre concerts de la série offerte par les Jeunesses Musicales met en vedette dans chaque province un ou des artistes de cette même province. Pour le Manitoba, le choix est tombé cette année sur les pianistes-duettistes Garth Beckett et Boyd McDonald.

Bien qu'ayant commencé leur carrière en Saskatchewan, ces deux pianistes sont depuis plusieurs années établis à Winnipeg où ils enseignent à l'Ecole de musique de l'Université de Manitoba tout en poursuivant une carrière de concert qui prend de plus en plus d'envergure.

Ils commencèrent à jouer en duo alors qu'ils étudiaient à Saskatoon avec Lyell Gustin. Ils présentèrent alors plusieurs récitals dont une série de cinq émissions d'une demi-heure au réseau anglais de Radio-Canada. En 1953 ils furent invités à interpréter des oeuvres pour deux pianos lors de la re-diffusion du message de Noël de la Reine.

Après avoir étudié à l'étranger (M. Beckett en Angleterre avec M. Ching et en Italie avec Michelangelli, M. McDonald en France avec Nadia Boulanger, ils reprirent leur carrière de pianistes-duettistes, jouant en concert et enregistrant plusieurs émissions de radio.

Depuis quelques années leur succès va grandissant. En 1967, ils faisaient une tournée de concerts pour les Jeunesses Musicales en Saskatchewan et en 1968 ils se produisaient dans plusieurs centres du Québec.

Le programme que MM. Beckett et McDonald présenteront à St-Boniface le lundi 3 février comprendra des oeuvres de compositeurs classiques et modernes choisies dans leur vaste répertoire. Ce concert sera donné au Collège de St-Boniface et commencera à 8 heures.



Galerie des Beaux-Arts

Les Vikings, une exposition des plus intéressantes sur une civilisation qui a marqué plusieurs pays d'Europe. En montre jusqu'au 9 février.

Les peintures à l'eau de William Armstrong, ingénieur qui accompagnait l'expédition du général Wolseley à la Rivière-Rouge en 1870, méritent d'être vues par tous ceux qui se soucient de l'histoire du Manitoba. Du 29 janvier au 23 février.

Le film du jeudi midi pour le 6 février portera sur "Pierre Bonnard" et l'évolution de son oeuvre ainsi que sur l'atelier de porcelaine de Gustavberg.

OK America qui ouvrira le 7 février prochain devrait plaire aux amateurs de l'art contemporain des Etats-Unis. On y verra du Lichtenstein, Oldenberg, Rosenquist, Warhol et Wesselman.

A noter que la Galerie des Beaux-Arts est ouverte de 10 h. du matin à 5 h. de l'après-midi, du lundi au samedi, de même que les mardi et jeudi soir de 7 h. 30 à 9 h. 30, et le dimanche après-midi de 2 h. à 5 h.

L'orchestre symphonique de Winnipeg

Le pianiste Philippe Entremont sera l'artiste invité à la Salle du Centenaire les 8 et 9 février prochain. Il y jouera le "Concert no 3 pour piano" de Bartok. L'orchestre exécutera également la "Suite Karelia" de Sibelius ainsi que la "Symphonie no 7 en Ré mineur" de Dvorak.

Des airs de Gershwin constitueront le programme des concerts "Fanfare" des 1er et 2 février.

Le Ballet national du Canada

Pour sa première visite à Winnipeg depuis huit ans, le Ballet national du Canada donnera au complet le "Lac des Cygnes" le jeudi 6 février, à 8 h. 30, et la suite "Casse-Noisette" le vendredi 7 février, à 5 h. 30 et à 9 h. du soir. On peut se procurer des billets aux magasins Eaton's et The Bay.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Tirage annuel

Le temps est venu pour tous les frères de se mettre résolument à l'oeuvre dans la vente des livrets du grand tirage annuel des Chevaliers de Colomb. C'est le meilleur tirage organisé au Canada — second seulement à celui du maire Drapeau, de Montréal!

De nos jours, qui peut se permettre pour un dollar de laisser passer la chance d'en gagner $5,000.00? Et cela, tout en contribuant aux oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb du Manitoba?

Tous devraient être heureux de cette chance qui leur est offerte! A l'oeuvre donc, frères, aidez-nous à faire des heureux! Le prix est modique. Et qui sait… vous serez peut-être heureux vous aussi cette année si, par hasard, un de vos acheteurs décrochait le gros lot! Ou même les 2e ou 3e prix! Ou bien même encore le 15e prix!

Soyez des frères actifs, désireux d'aider votre Consil à faire des heureux. Vous découvrirez alors — peut-être à votre grande surprise — que ce n'est qu'en faisant des heureux qu'on devient heureux soi-même…

Les quilles

Quelques joueurs, avec les yeux sur les records, enregistrent de grosses parties et aident leur équipe à conserver une position favorable dans cette troisième série devenue de plus en plus intéressante.

Equipe	Points
H. Sala	50
A. Girard	49
D. Nolin	48
C. Jeanson	44
T. Girard	39
L. Girouard	39
A. Jeanson	38
E. McCarthy	29

Rigoletto

Le Club social du Centre Culturel de Saint-Boniface

Le Club social tient son premier tirage le 8 février

A l'occasion du premier tirage de $500 qui aura lieu le 8 février, le Club social du Centre Culturel de St-Boniface organise une soirée sociale.

Comme plusieurs le savent, le Centre a aménagé une nouvelle salle qui est deux fois plus grande que celle où avaient lieu ses soirées l'an dernier. Donc, cette année, on pourra danser. Un groupe de chanteurs des Intrépides sera de la fête et se chargera des chansons.

Le tirage de $500 aura lieu vers le milieu de la soirée. On invite donc tout particulièrement les titulaires de billets. Ainsi, si le gagnant est dans la salle, il pourra répondre sur place à la question réglementaire et toucher immédiatement son prix.

La soirée se terminera par un goûter de soupe aux pois.

Il faut donc faire salle comble le 8 février, à 8 h. 30. L'entrée est de $1.00 par personne pour les membres en règle du Centre Culturel et de $1.50 pour les non-membres; mais ces derniers pourront verser leurs cotisations ce soir-là et recevoir leurs cartes de membres.

Lisez bien votre journal la semaine prochaine; la Société franco-manitobaine, le 100 Nons et le Centre Culturel vous dévoileront un projet conjoint sensationnel.

Communiqué

SPORTS

Peggy Fleming, l'athlète féminin de l'année au monde

NEW YORK — La poupée américaine championne du patinage artistique, Peggy Fleming, a été choisie, vendredi dernier, l'athlète féminin de l'année au monde. Elle l'a emporté de justesse sur la nageuse Debbie Meyer (elle-même honorée, ce même jour) dans l'un des scrutins les plus serrés des trente-huit ans de cette sélection annuelle de l'agence Associated Press.

Nancy Greene, de Rossland, C.-B., médaille d'or et d'argent aux Jeux d'hiver, a terminé au sixième rang. On sait que Nancy Greene avait été choisie l'athlète féminin de l'année, au Canada, il y a quelque temps, à la suite d'un scrutin conduit par l'agence Presse Canadienne.

Mlle Fleming, seule détentrice d'une médaille d'or pour les Etats-Unis aux Jeux d'hiver, ne l'a toutefois emporté que par six points sur Debbie Meyer, la première nageuse à décrocher trois médailles d'or dans des épreuves individuelles.

La première depuis Wilma Rudolph

Quant à Mlle Meyer, elle devenait la 39e gagnante du trophée James E. Sullivan. Cet honneur est décerné une fois l'an, aux Etats-Unis, au meilleur athlète amateur.

Ce n'était que la quatrième fois qu'une femme méritait le trophée. La dernière à l'avoir remporté avait été Wilma Rudolph, en 1961. Détentrice de tous les records mondiaux dans toutes les épreuves de 200 à 1,500 mètres, Mlle Meyer n'a certes pas volé l'honneur qui lui échoit.

La jeune fille de seize ans avait enlevé, à Mexico, les 200, 400 et 800 mètres style libre. Mais ce fut toutefois le scrutin le plus serré de toute l'histoire du trophée. Elle a récolté 1,237 points des membres de l'Union athlétique amateur des Etats-Unis, contre 1,165 pour Al Oerter, spécialiste du lancer du disque, qui était devenu, à Mexico, le premier athlète à remporter une médaille d'or dans sa discipline à quatre Jeux olympiques différents.

Le champion du décathlon, Bill Toomey, s'est classé troisième, avec 1,110 points. Randy Matson, spécialiste du lancer du poids, avait décroché le trophée James E. Sullivan l'an dernier.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

	G	P	Pts
Western Paint	20	7	28
Huot Men's Shop	16	11	22
Club Belge no 1	16	11	22
CKSB	15	12	21
Twin Cities Painting	16	11	21
Canadiens de Naissance	16	11	20
Seals	14	13	17
Cercle Ouvrier	11½	15½	16½
The Blues	11½	15½	16½
Marion	11	16	15
Club Belge no 2	8	19	9
Medo-Land	7	20	8

Haute partie: Chez Huot 973.
Hautes 3 parties: Club Belge no 1 2632.
Haute partie: A. Pauwels 216.
Hautes 3 parties: N. Brunel 573.

"Scapin" chez les étudiants américains

Le "Théâtre de Bourgogne", dirigé par Jacques Fournier et baptisé récemment "Centre dramatique d'animation", va présenter aux Etats-Unis et au Canada **Les Fourberies de Scapin.**

Plan de Sécurité familiale

Anniversaires

M. Guy Mulaire, Place Cabana, St-Boniface, du 27 janvier.

M. Urbain Rondeau, St-Léon, du 27 janvier.

M. Léon Desmarais, Lorette, du 31 janvier.

M. Dennis Messner, St-Léon, du 1er février.

M. Joseph Chabalier, Valleyfield, Qué., du 1er février.

A Saint-Boniface

Le patinage public probablement restreint à une seule aréna

La Commission des Parcs de Saint-Boniface songe sérieusement à restreindre à une seule patinoire les heures de patinage le dimanche soir, à cause du manque d'intérêt du public adulte.

Présentement, les patinoires Maginot et Bertrand sont ouvertes aux adultes le dimanche soir de 8 h. 30 à 10 h., et de 8 h. 30 à 9 h. 30, respectivement. Mais, de déclarer le directeur des loisirs, M. Joseph Strutt, dans un communiqué rendu public lundi, la réponse du public a été jusqu'ici plutôt faible. Si cet état de choses ne s'améliore pas d'ici peu, a-t-il ajouté, la Commission se verra obligée de limiter le patinage public du dimanche soir à une seule patinoire.

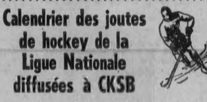
UN SEMINAR SUR LES LOISIRS

Un séminar ayant pour thème "l'Education aux loisirs" se tiendra samedi prochain, 1er février, de 9 h. du matin à 4 h. de l'après-midi, au St. James Civic Centre. Cette session est ouverte à tous ceux que l'organisation des loisirs intéresse.



L'exploit de l'athlète américain Bob Beamon (ci-dessus), qui a établi un record mondial de 29' 2½" pour le saut en longueur, a été considéré comme la performance individuelle la plus remarquable des Jeux olympiques de Mexico l'automne dernier. (Photo TTS)





Calendrier des joutes de hockey de la Ligue Nationale diffusées à CKSB

Mercredi 5 février	—	10:00 p.m.	Montréal à Oakland
Mardi 11 février	—	7:00 p.m.	Los Angeles à Montréal
Jeudi 13 février	—	7:00 p.m.	Montréal à Detroit
Jeudi 20 février	—	7:00 p.m.	Toronto à Montréal
Dimanche 2 mars	—	6:00 p.m.	Montréal à Detroit
Jeudi 13 mars	—	7:00 p.m.	Minnesota à Montréal
Jeudi 20 mars	—	7:00 p.m.	Pittsburgh à Montréal
Dimanche 30 mars	—	6:30 p.m.	Montréal à Boston



La vie au Petit Séminaire

Vie religieuse

Notre comité religieux, grâce à un bon travail de préparation, nous a permis de vivre activement la semaine de prières pour l'unité des chrétiens du 19 au 26 janvier. Les cinq groupes d'élèves et les trois prêtres avaient chacun un soir désigné pour diriger la prière en soulignant d'une manière originale l'intention particulière du jour.

En fin de semaine dernière, un groupe de nos Versificateurs se sont rendus au camp liturgique qui se tenait au Collège d'Otterburne. Egalement, en fin de semaine dernière, nos Méthodistes, avec M. l'abbé Gérard Dionne, se sont rendus à la Trappe de St-Norbert pour y vivre une expérience de leur vie spirituelle.

Vie culturelle

Le dimanche 19 janvier, notre Ciné-club avait comme film à l'affiche "The Professional". Ce film fut hautement apprécié et longuement discuté et analysé.

Nous avons eu le plaisir d'apprécier la belle présentation théâtrale qui avait lieu au Collège de St-Boniface en fin de semaine dernière. Les deux pièces au programme étaient "La fin d'un Empire" et "La Cantatrice Chauve". Parmi les acteurs, on pouvait y reconnaître certains anciens du Petit Séminaire soit: Guy Fagnan, Rino Ouellet et Paul Rémillard.

Vie sportive

Le hockey a été très actif durant ces dernières semaines malgré les nombreuses tempêtes de neige. C'est ainsi que, le mardi 14 janvier, notre club PS 2 rencontrait celui du Précieux-Sang à l'aréna Bertrand. On a enregistré une belle victoire au compte de 5 à 0. Nos compteurs furent Rémi Bisson 2 buts, Denis Vermette, Jean Bilodeau et Cyrille Parent 1 but chacun. Guy Comeault récoltait 1 assiste. Ronald Comeault enregistrait son premier blanchissage de l'année.

Le mercredi 15, notre premier club PS 1 visitait celui du Collège à l'aréna Bertrand. Cette fois, nous avons connu une défaite au compte de 5 à 1. Notre unique but fût compté par Marc Rémillard, assisté de Gérald Labossière et Robert Tétreault.

Le dimanche 19, notre premier était encore en action, cette fois, contre le club St-Paul à l'aréna St. John's Ravenscourt. Nous avons connu une autre défaite au compte de 5 à 0.

Le lundi 20, notre premier club PS 1 se mesurait à celui de Provencher. Cette fois ce fut enfin une victoire au compte de 2 à 1. Nos deux buts furent enregistrés par Guy Lafond et Michel Roy.

Enfin, le dimanche 26, notre troisième club, soit PS 3, recevait celui du Précieux-Sang. Malgré un bon début de saison, PS 3 devait connaître sa première défaite de l'année au pointage de 9 à 2. Il faut dire que certains de nos joueurs étaient malades. Mais, est-ce une excuse justifiable?... Nos deux buts furent enregistrés par Claude Lagacé et Donald Sobkow.

Le chroniqueur

Merci des lépreux

Au nom des lépreux, la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse basilique désire remercier chaleureusement tous les paroissiens et paroissiennes qui ont contribué au succès de la collecte pour "Le secours aux lépreux" organisée dans notre paroisse le dimanche 26 janvier, 16e Journée mondiale des lépreux.

Grâce à la générosité des gens, la somme de $547.00 a été recueillie dans tout le territoire de la paroisse, soit au gymnase Notre-Dame, aux chapelles St-Maurice, St-Louis-de-France et St-Laurent (salon funéraire Desjardins).

Nous avons été vraiment édifiées de l'empressement et de l'esprit de charité avec lesquels les dames, demoiselles et messieurs de notre paroisse ont répondu à l'appel pour aider à faire de ce projet un véritable succès. Merci à tous et à toutes.

Avec l'aide de gens comme vous, cinq millions de lépreux ont été guéris depuis quelques années. Il en reste encore dix millions qui souffrent et meurent de cette maladie, et on sait qu'ils meurent surtout de misère, de peine et de désespoir.

Les grandes puissances de ce monde ne semblent pas toujours entendre l'appel pressant de ceux qui consacrent leur vie à tâcher de secourir, soigner et soulager ces pauvres malheureux; mais avec des gens comme vous, qui acceptent de verser leur offrande et ainsi faire "leur part", il y a espoir que les dix millions de lépreux guériront.

Merci!

Presse et publicité

De Gaulle a donné à la France...

(Suite de la deuxième page)

et à la première explosion l'année dernière, de la première bombe française à hydrogène.

Nombreux drames

Bien des drames ont, tout au long de ces dix ans, frappé directement le général de Gaulle sans ébranler ses convictions. Menacé dans sa vie par l'organisation terroriste de l'OAS, ce fut miracle qu'il échappat — entre autres attentats — à celui du Petit Clamart, aux portes de Paris où, le 22 août 1962, sa voiture fut criblée de balles. En 1961, il dut faire face au putsch des généraux en Algérie, en 1968 à la crise universitaire et sociale de mai, qui lui donna, de son propre aveu, "la tentation de se retirer" mais qu'il surmonta par l'éclatante victoire aux élections législatives de juin, et la crise financière de novembre, qu'il arrêta en maintenant la parité du franc dont le monde entier annonçait la dévaluation.

Révolution sociale

Aujourd'hui, à 78 ans, le général de Gaulle entreprend avec l'idée de "participation" de tracer à la France et au monde une autre perspective d'évolution qui ne soit ni le capitalisme ni le communisme. Participation directe des salariés au capital et aux responsabilités des entreprises, l'objectif est une véritable révolution de la condition du travailleur dans la société moderne. Parallèlement, la refonte de l'université et de l'éducation nationale doit assurer l'avenir. Le mandat du président de la République ne se termine qu'en décembre 1972. Voudra-t-il le conserver jusqu'à cette date? Les Français qui se le demandent n'ont d'autre élément qu'une phrase sibylline du général de Gaulle: "Je choisirai ma sortie..."

Laurier

Condoléances

Sincères condoléances à M. Jean-Louis Corbeil et à ses nombreux enfants à l'occasion du décès inattendu de leur chère épouse et mère, Mme Marie-Louise Corbeil. Les funérailles eurent lieu à Laurier le mardi 28 janvier. Un rapport plus détaillé sera donné la semaine prochaine.

Bonspiel

Douze équipes de dames venues de Makinak, Ste-Rose-du-Lac, Ochre River, McCreary et Laurier participèrent au bonspiel annuel des dames tenu à Laurier les 24, 25 et 26 janvier. Félicitations aux équipes gagnantes et surtout à celle de Mme Lucille Van Humbeck, composée de Mmes E. Gannou, L. Bouchard et Paulette Saquet, pour avoir remporté le premier prix au deuxième concours.

Cependant il nous faut mentionner quelque chose d'étrange. Bien que douze équipes seulement participèrent, treize prix furent distribués, et on nous rapporta que perdantes aussi bien que gagnantes pigeaient dans le pot-au-vin. Faudra-t-il parler de ceci à l'Association! Décidément il se passe ici des choses qui ne se passent nulle part ailleurs!

Aubigny

Bonspiel

Avec une victoire et une défaite l'équipe des dames participe à la deuxième compétition du bonspiel de curling qui se tient à Morris. Mme J. Castel, qui fut blessée à la suite d'un accident de ski-doo, est remplacée par Mme Ronald Saurette.

Hockey

Les "Aces" d'Aubigny comptent une victoire de plus au hockey. A l'aréna de St-Jean-Baptiste, contre le club d'Arnaud: 10 à 1 pour Aubigny.

La défaite de Ste-Elisabeth contre La Salle a égalisé le club de Ste-Elisabeth à celui d'Aubigny en première place pour le championnat de la ligue Rivière-Rouge.

Les joutes de hockey de fin de semaine des clubs senior et junior de la localité ont été contremandées à cause des intempéries de la saison.

Club sportif

A une assemblée tenue le 17 janvier au presbytère, le Club sportif a décidé d'organiser, à son profit, une partie de cartes qui aura lieu le dimanche 9 février à la salle Normandin d'Aubigny. Le club invite parents et amis à y assister nombreux et contribuer ainsi aux activités sportives qui, en retour, contribuent au développement des citoyens de demain, et la communauté en bénéficiera dès aujourd'hui.

Çà et là

Le club des "Aces" et ses amis félicitent M. et Mme Roger St-Vincent à l'occasion de la naissance d'un fils, le 21 décembre. M. St-Vincent était gardien de buts pour la saison de 1967-68.

M. Octave Roy a conduit sa fille, Esther, institutrice, à Camperville, pour y visiter les classes et l'endroit.

M. Georges Saurette a quitté la paroisse pour aller travailler à Thompson.

Prompt rétablissement aux nombreuses personnes, retenues au foyer ou à l'hôpital à cause de la grippe.

N.-D.-de-Lourdes

Bonspiel

Au bonspiel d'Altamont, tenu du 20 au 25 janvier, deux équipes de la localité y ont participé: celle de Massey-Ferguson, composée de Marcel Deroche, Jean Mabon, Henri Gevaert et Maurice Fouasse; celle de l'hôtel Notre-Dame, composée de Marc Bourrier, Normand LeFloch, Antoine Labossière et Louis Chabbert.

Trente équipes participent au grand bonspiel qui a commencé le lundi 27 janvier et qui se terminera samedi. Les résultats seront donnés dans le prochain numéro du journal.

La Broquerie

Va-et-vient

Tout récemment, Mme Raoul Vielfaure faisait un voyage à Edmonton, Alta, où elle rendit visite à sa soeur, la Rév. Sr Yvette Nadeau, missionnaire à Fort Simpson, hospitalisée. Mme Vielfaure était accompagnée de sa mère, Mme Aimé Nadeau, de St-Boniface, et de sa soeur, Mme Joseph St-Vincent, de Ste-Anne. Prompt rétablissement à cette religieuse, anciennement de La Broquerie.

Hockey

Voici les résultats des joutes de hockey: Seniors: le 21 janvier, à La Broquerie, La Broquerie 10, Letellier 4; le 25 janvier, à La Broquerie, La Broquerie 8, Morris 2; le 26 janvier, à Letellier, La Broquerie 9, Letellier 6; Bantams: le 25 janvier, à Steinbach, Steinbach 5, La Broquerie 1.

Bienvenue au Carnaval annuel en fin de semaine. (Pour plus de renseignements, voir annonce ci-dessous.)

Malades

Prompt rétablissement à Mme Henri Nicolas, patiente à l'hôpital général St-Boniface; à Mme Albert Vielfaure et M. Maurice Nadeau, à l'hôpital de Ste-Anne; à M. et Mme Armand Bédard et la petite Gisèle, tous trois en bonne voie de guérison.

Heureuse convalescence à Mme Louis Laurencelle, de retour à la maison après un séjour à l'hôpital de Ste-Anne.

St-Lazare

Chevaliers de Colomb

Le Conseil des Chevaliers de Colomb faisait dernièrement un don de $800.00 à l'Association Athlétique. Un comité de Chevaliers a aussi été formé pour s'occuper de la distribution de bourses à certains étudiants qui fréquentent le collège.

Il fut aussi décidé à la dernière réunion qu'une soirée récréative aurait lieu le 14 février pour tous les membres et leurs épouses.

On apprend avec regret le départ prochain de M. Paul Dupré, assistant-gérant de la Banque de Montréal. M. Dupré sera transféré à Carnduff, Sask. Ce dernier était membre très actif de l'Association Athlétique et des Chevaliers de Colomb. Les paroissiens manqueront certainement l'entrain qu'il apportait à toutes les activités locales. Tous lui souhaitent succès à son nouveau poste.

Bonspiel

L'Association Athlétique vient d'annoncer qu'un bonspiel sera organisé pour la semaine du 10 février prochain. Pour que cette entreprise soit un succès, on demande plusieurs équipes locales. Les profits vont toujours pour une bonne cause: le divertissement et les activités sportives de la jeunesse de la paroisse. Les inscriptions peuvent être soumises à M. Paul-Emile Fouillard.

St-Pierre

Cours de catéchèse

Le dimanche 19 janvier débutait dans la paroisse des cours de catéchèse pour adultes. Exactement 100 personnes étaient présentes. L'assistance était remarquable par sa variété: jeunes, parents et grands-parents.

Le dynamique abbé Jean-P. Leclair expliqua la Crise de la Foi en 1969. La discussion en groupe fut très animée et permit à chacun d'émettre ses opinions. La plénière vint ensuite répondre aux questions de l'assemblée.

La soirée fut agrémentée par la présence de Mlle Patricia Clements qui chanta de ses propres compositions et y fit même participer l'assistance.

Les cours dureront 12 semaines et s'adressent à tous ceux qui veulent connaître et comprendre davantage les changements qui bouleversent actuellement notre vie.

Les sujets à venir sont très à la page et les conférenciers ne manqueront pas d'intéresser vivement

C'est un rendez-vous le dimanche, à 8 h. p.m., au Centre Récréatif.

L.F.C.

Le jeudi 13 janvier avait lieu la rencontre mensuelle des Femmes de la Ligue. Malgré la température assez mauvaise, l'assistance était remarquable. Nous félicitons particulièrement les dames de Carey qui parcoururent la distance de 6 milles et plus pour venir si nombreuses — c'est un bel exemple!

Au programme nous avions Soeur Corinne, institutrice de la classe spéciale, qui expliqua le travail qu'elle accomplit avec ses élèves, et aussi le travail qui se fait à travers la province pour mieux comprendre et aider les enfants "handicapés". Cette conférence fut des plus intéressantes et nous en remercions Soeur Corinne.

A cause du cours de catéchèse pour adultes qui se donne à tous les dimanches, il fut décidé que l'on espace les réunions de la Ligue.

La soirée se termina par une partie récréative dédiée tout spécialement à Mme Théodore Tétrault qui quittera St-Pierre prochainement. Mme Tétrault fut très active durant les quatre années passées parmi nous. Mme Cécile Mulaire, présidente, fit ressortir en quelques mots le dévouement inlassable de Mme Tétrault. Mmes Marie-Ange Pilotte et Imelda Dupuis exécutèrent une chanson composée spécialement pour l'occasion. Merci de nouveau à Mme Tétrault et nous sommes assurées que la Ligue de St-Boniface saura bénéficier de ses talents.

Remerciements

Mme Antoine Bérard et ses enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père le 6 janvier. Un merci spécial à Mgr A. Hacault, qui a concélébré la messe des funérailles avec le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., et l'abbé Eugène Hébert, cousins du défunt, et l'abbé Lionel Bouvier, curé, qui fut si sympathique pour le défunt durant sa maladie; aux docteurs Roland et David Gamez, aux gardes-malades et au personnel de l'hôpital de St-Pierre; à M. A. St-Hilaire, infirmier, qui lui prodigua des soins attentifs; à la chorale pour le chant et à l'organiste; aux dames qui ont servi un café après les funérailles; aux Chevaliers de Colomb pour leur générosité.

LE CARNET POSTAL

La ronde quotidienne que fait un facteur dans l'exercice de ses fonctions s'appelle officiellement un "itinéraire". On dit aussi, entre facteurs: "course", "piste", "ronde", "parcours", etc.

Conseil diocésain de la L.F.C.

Rencontre

Les officières élues, les responsables diocésaines de comités permanents, et les présidentes de sections de la Ligue des Femmes Catholiques se rencontraient le 17 janvier dernier en vue d'établir le bilan des activités terminées et de tracer un programme pour les prochains trois mois.

Mme la présidente rappela les principales activités de 1968, dont la révision des statuts et règlements en fonction du rôle que la femme est appelée à remplir dans la société d'aujourd'hui; la soirée récréative "Pour vous, Messieurs", et la formation d'une commission pour la mise à jour des formules de rapport, où l'élément "action" sera désormais prédominant.

Au sujet de l'émission télévisée "Le temps s'ouvre" diffusée au poste CBWFT tous les dimanches à 5 heures, les dames voudront bien s'occuper d'informer leur milieu. Ce programme, animé par le Père E. Legault, cherchera à représenter le Christ, réalité dynamique dans le monde d'aujourd'hui, et pourrait avantageusement amorcer des échanges d'idées, cercles d'étude, etc.

Rapports des comités

Suivirent les rapports des comités permanents dont nous tenterons de relever les points saillants. Une dame représenta la Ligue à une messe pour les sourds chez les Pères Franciscains à Winnipeg. Elle nous dit son admiration pour le courage et la sincérité de ces gens handicapés, avides de recevoir la Parole et de prier le Seigneur par signes. Sincères félicitations à Olivine Fiola, m.o., qui se dévoue bénévolement et à plein temps au service de ces frères moins fortunés. Toujours dans le domaine du bien-être social, pensons à poser des gestes concrets en faveur des personnes âgées ou solitaires: rendre un service, occasionner une sortie, un repas, offrir un peu de chaleur humaine, de réconfort moral aussi bien que physique.

Félicitations aux dames qui ont formé le comité d'élection en vue de présenter Suzanne Prince au poste de conseillère de la nouvelle "Société Franco-manitobaine". Assurons-lui notre appui et encourageons les sections à s'engager dans le vaste programme de relèvement socio-économique que la S.F.M. lancera sous peu. On demande aux présidentes d'appliquer les techniques de l'animation dans leurs réunions, études, etc., en vue de promouvoir une réelle participation des membres.

Examen de conscience

Pour ce qui est du programme que la Ligue se traçait au dernier congrès, où en sommes-nous? A-t-on donné suite à la rencontre régionale de septembre dernier, alors que s'effectuait une étude objective du thème "Cherchons ensemble" et des résolutions. Avons-nous saisi le message du décret conciliaire sur "l'Apostolat des laïcs", qui invite les laïcs à concrétiser leur rôle dans la communauté chrétienne? Avons-nous participé aux récentes manifestations décisives de la société franco-manitobaine? Connaissons-nous le programme de la "Pastorale des vocations"?

Autant de questions à considérer si on veut que la Ligue réalise un véritable travail d'équipe. Rappelons que le Conseil diocésain est là pour vous apporter lumière et secours au besoin. Puisse un réel dialogue susciter chez chacune le goût de l'effort et de l'action.

Merci à la paroisse-hôtesse de St-Malo pour son cordial accueil et la chaude collation fort appréciée.

Conseil diocésain L.F.C.

Aubigny

Réunion de la L.F.C.

Quinze dames étaient présentes à la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques tenue le 14 janvier au bureau de la Caisse populaire. La présidente du comité d'éducation incita sur l'importance d'observer, dans la charité, la semaine de l'Unité chrétienne.

Sur recommandation de la présidente on décida de recueillir des journaux et des pièces de tissu de coton sans valeur pour être vendus à la poterie du village, au profit de la Ligue, et d'envoyer les cartes de Noël usagées à Sr Pauline Saurette, principale à Ste-Agathe. Le comité social fit connaître les détails des dépenses et des recettes du souper servi par les dames à l'occasion du Jour de l'An.

M. l'abbé P. Deschênes parla ensuite de la nouvelle liturgie; ce qui souleva des discussions.

Les membres de l'exécutif de la section St-Antoine, qui se rendirent à St-Malo pour la réunion diocésaine du 17 janvier, remercient les responsables de cette assemblée très intéressante, ainsi que la paroisse-hôte pour la cordiale hospitalité.

Les dames profitèrent de l'occasion pour aller saluer les religieuses au couvent et M. l'abbé R. Nadeau au presbytère.

Malades

M. F.-L. Palud, Mme Ovide Vermette et Fernand Ritchot sont hospitalisés à Morris, et M. G. Bérard fut transporté à l'hôpital St-Vital il y a quelque temps.

Poterie

L'entraînement des employés à la poterie étant terminé, des lampes électriques des plus jolies seront bientôt expédiées, à la grande satisfaction de tous.

Sports

Les victoires des deux clubs de hockey d'Aubigny sont des plus encourageantes pour les spectateurs et les joueurs eux-mêmes. A l'aréna de Fort Garry, les Aces d'Aubigny comptèrent 3 buts et La Salle 2. Le club des jeunes de 18 ans et moins, organisé par M. P. Bouchard, a remporté deux victoires contre Rosenort (7-4) et Morris (12-8).

Avis

Les journaux demandés par la poterie et qui devaient être enroulés avant l'emballage seront désormais acceptés en piles ficelées et pesées.

St-Norbert

Çà et là

Sincères condoléances à Mme Louis Manaigre qui vient de perdre son père, M. Philias Maurice, de Ste-Anne.

Prompt rétablissement à M. David Pelland, à l'hôpital Miséricorde; à Mme Louis Laporte et M. Anselme Lapointe, hospitalisés à St-Boniface.

Ste-Agathe

Après un séjour de 16 mois en Californie, Mlle Cécile Bourbonnière est revenue avec son frère, Aurèle, et son épouse.

La bibliothèque de l'école intermédiaire sera ouverte au public à partir du 4 février, tous les mardis, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., et le soir de 7 h. 30 à 8 h. 30.

Mmes Elie Dorge et Edouard Dumesnil ainsi que M. Lévis Courcelles sont de retour de l'hôpital de Morris. M. Emilien Alarie y entrait le 18 janvier.

Ste-Amélie

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mardi 7 janvier, à la résidence de M. et Mme Gérard Verhaeghe, avec 11 membres présents.

Parmi la correspondance on remarquait des cartes de remerciements et un don de $5.00 de Mme J. Berkoens. L'aumônier parla aux dames sur la Semaine de l'Unité Chrétienne.

On annonça que Soeur Aldéa Alarie donnerait un discours à Laurier le 8 janvier, puis il fut décidé d'acheter des livres sur le cours de préparation au mariage. Deux membres de la Ligue acceptaient de faire une quête spéciale, le 26 janvier, pour la "Marche des Dix Sous". Deux membres de la Ligue ont aussi accepté de se joindre aux dames de Ste-Rose pour préparer la réception qui aura lieu au mois de mars à l'occasion de la "Journée mondiale de prières". Une boîte de chocolats fut reçue de M. Finney, en appréciation des services rendus par la Ligue.

Le Père Bourbonnais remercia la Ligue pour le cadeau de Noël qui lui fut offert, ainsi que M. Verhaeghe pour les beaux sapins donnés pour la crèche.

La réunion se termina par les prières et un café.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Gilbert Pinette, de Dryden, Ont., à l'occasion de la naissance d'une fille le 1er janvier.

Prompt rétablissement au jeune Stanly Labelle, patient à l'hôpital de Ste-Rose du 11 au 14 janvier, et à M. Albert Labelle qui fut transporté à l'hôpital général St-Boniface.

M. Mark Tucker, de Thompson, était en visite chez ses parents à Ste-Rose durant la semaine du 3 et 4 janvier.

M. et Mme Lucien Sutherland et leurs enfants, Doreen et Mervin, de St. James, ont assisté aux funérailles de leur tante, Mme Bernadette Beaulieu, à Ste-Rose.

L'assemblée annuelle paroissiale doit avoir lieu le 16 février. Tous sont bienvenus.

Dunrea

Chevaliers de Colomb

Le dimanche soir 19 janvier, M. le curé P. Morand et un bon nombre de ses paroissiens, Chevaliers ou non, se sont rendus à une très intéressante réunion des Chevaliers de Colomb à Brandon. On conserve bon espoir qu'un conseil sera établi dans cette localité.

Malades

M. Norbert Carney, après plusieurs semaines d'hospitalisation à Killarney, est de retour à son foyer, ainsi que M. Stéphane Maurice qui dut subir une opération à ce même hôpital. Plusieurs autres, Mmes Emile Légaré, Edmond Beaupré, Rosanne Girardin, Pierre Aubin furent atteintes d'une vilaine grippe dont elles se relèvent heureusement.

Club 200

Au dernier tirage le lundi soir 20 janvier, le sort favorisa Mmes Paul Toutant, premier prix; Norbert Carney et M. Dickson, deuxième et troisième prix.

Histoire de la paroisse

Le dimanche 26 juillet 1908: Nous finissons aujourd'hui les Quarante Heures commencées le vendredi 24. Le R. P. Martin, de St-Alphonse, est venu me prêter main-forte pour les exercices. Réception de deux dames dans la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Aussi baptême et abjuration d'une jeune protestante, Esther Mills, autrefois membre de l'Eglise anglicane.

Le 13 août 1908: Aujourd'hui nous avons fait faire la première communion à Marie Esther Mills, jeune anglaise convertie au catholicisme.

Eglises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente:

Sacré-Coeur Winnipeg, Man.

Notre-Dame Alberni, C.-B.

Sacré-Coeur Montmartre, Sask.

Précieux-Sang St-Boniface, Man.

Saint-Charles St-Charles, Man.

Saint-Emile St-Vital, Man.

Saint-Eugène St-Vital, Man.

Saint-François St-Boniface, Man.

Saint-Jean-Baptiste Regina, Sask.

Saint-Laurent Thompson, Man.

Saints-Martyrs St-Boniface, Man.

Saint-Norbert St-Norbert, Man.

Chapelle Base d'aviation Gimli, Man.

Chapelle Base d'aviation Winnipeg, Man.

Transcona

Mini-rallye féminin 12 février

Pour faire suite au grand rallye franco-manitobain, la Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale l'Assomption, organise un mini-rallye féminin pour le mercredi 12 février, à 8 h. 30 p.m., en l'auditorium de l'école l'Assomption, angle des rues Leola et Rosseau, à Transcona.

Les invités d'honneur à la table ronde seront: Mme Suzanne Prince, de St-Boniface, qui fut élue conseillère à l'exécutif de la nouvelle Société Franco-Manitobaine; M. Antoine Gaborieau, professeur de français à l'Institut Collégial Louis-Riel à St-Boniface et qui présida la commission se rapportant à l'éducation lors du grand rallye, et M. Fernand Paquin, de St-Norbert, agronome, et qui présida la commission sur l'économie au grand rallye.

Le but principal de ce mini-rallye est de faire ressortir quelques points saillants du grand rallye concernant la population féminine et les moyens à prendre pour les mettre en pratique.

Les membres du "panel", experts en la matière, feront la mise au point dans les domaines de l'éducation et de l'économie.

La Ligue de l'Assomption invite cordialement les aumôniers et les membres des autres sections paroissiales du diocèse à assister à ce mini-rallye. Il y aura prix d'entrée et un goûter sera servi.

Mmes P.-E. Carrière, D. Tétrault, B. Bélanger et C. Helbren, déléguées de la paroisse l'Assomption au grand rallye, préparent actuellement une liste de questions à laquelle l'auditoire aura le chance d'en ajouter, afin de rendre le programme intéressant pour tous. Ces mêmes dames se feront un plaisir de recevoir les dames de l'extérieur à cette réunion du 12 février, qui suivra la réunion régulière de la L.F.C. de Transcona. Mlle H. Blais, du comité de publicité, est en charge du programme.

Partie de cartes

La 2e partie de cartes d'une série de quatre aura lieu le dimanche 2 février, à 8 h. p.m., en l'auditorium de l'école l'Assomption. Les gagnants de la première partie furent: Whist — R. Coyle, E. Cuconak, C. Helbren; prix d'entrée — Mme J. Dumaine; et prix de consolation — R. Dumontier et Mme Alice Bilodeau.

Haywood

Çà et là

Mme Jos. Bergeron est patiente à l'hôpital général St-Boniface.

Félicitations à Mme Dorothé Dequier, gagnante du concours de CKSB "Invité de la semaine".

St-Adolphe

Remerciements

M. Gabriel Leclaire et sa fille, Soeur Monique, Fille de la Croix, remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, assistance aux funérailles ou de toute autre façon, à l'occasion du décès de leur épouse et mère, Mme Antoinette Leclaire.

Lorette

Assemblée de l'A.P.M.

L'Association Parents et Maîtres de Lorette a tenu son assemblée annuelle le mercredi 21 janvier, dans le gymnase de l'école élémentaire. Malgré la température inclémente il y avait une assistance encourageante.

Après la prière d'usage et le mot de bienvenue par le président local, M. J.-B. Grégoire, Mme Rosa Therrien, du comité de nomination, présida à l'élection avec Mme Léopold Grégoire comme secrétaire.

Avant l'élection, Mme R. Therrien lut les constitutions de la F.A.P.M. concernant le règlement des nominations et rappela aux parents la contribution annuelle d'un dollar par membre dont la moitié doit être envoyée chaque année à la Fédération pour aider aux dépenses.

Les élections donnèrent les résultats suivants: M. Jean-Baptiste Grégoire, réélu président; Sr Cécile Trudeau, s.j.s.h., et Mme Paul Desmarais, 1ère et 2e vice-présidentes; Mme Roger Tétreault, secrétaire-archiviste; Mme Priscilla Chaudouet, trésorière.

Le président adressa des remerciements à celles qui se sont dévouées pendant deux ans comme 1ère et 2e vice-présidentes, ainsi qu'à Mme Thérèse Ross qui s'est occupée du goûter pendant 3 ans. Mme Lucie Gagnon a accepter généreusement d'être présidente du comité du goûter, et M. Léon Desmarais, président du comité de réception.

M. le président présenta ensuite l'orateur invité, M. Maurice Therrien, gérant de la Caisse Populaire de St-Boniface et délégué au Rallye. Ce dernier, qui a suivi de près le travail accompli par la nouvelle Association, en donna un court résumé et sut captiver et intéresser l'auditoire. Un grand nombre de questions lui furent ensuite posées.

M. Therrien nous informa aussi sur le Bill 59 qui n'est pas aussi clair qu'on le pense pour nous Canadiens français.

On discuta de la maternelle qui devrait être enseignée complètement en français. Il fut aussi mention d'essayer de se procurer des livres d'auteurs canadiens-français qui sauraient intéresser les jeunes élèves ainsi que les moins jeunes.

Un comité de quatre membres fut formé par l'assemblée: M. Paul Préfontaine, principal, Sr Aline Genest, Mme Barbara Sarrasin et M. Maurice Therrien. Ces personnes devront recueillir des informations et présenter leur point de vue au Frère Marion de la Division Rivière-Seine en ce qui concerne le français dans nos écoles.

M. J.-B. Grégoire remercia M. Maurice Therrien de son enrichissante et intéressante causerie, ainsi que les personnes qui ont assisté à l'assemblée.

Un succulent goûter, servi par Mme P. Chaudonet, termina la soirée.

Semaine de l'Unité Chrétienne

La semaine de l'Unité Chrétienne a été très bien remplie à Lorette et a profité à tous. A une réunion qui eut lieu le mercredi au gymnase de l'école Lagimodière, une représentante de l'Eglise Unie, Mme Derksen, mère de famille, une représentante de l'Eglise Anglicane, Mme Angela Chatyrbok, du service social, un représentant de l'Eglise Grec-Catholique, M. Mike Chatyrbok, professeur, un mennonite, M. Isaac Harder, conseiller local, un catholique, M. l'abbé Henri Perron, un luthérien, M. Kai Winther, père de famille, ont exposé une vue personnelle de leur religion et sur l'unité.

L'auditoire fut bien attentif et a pu réaliser que nous sommes bien près les uns des autres. Dans toutes les religions on s'efforce de suivre le Christ et de chercher le bien. Lorsqu'on se connaît on se comprend mieux et il y a plus de charité.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Joséphine Turcotte, MM. Alphonse Nolin et Alphonse Grégoire.

Mme Thuribe Ross est revenue d'un voyage à Maillardville où elle a visité ses enfants, Florence, Edmond, Yvon et Roland, et ses amis, les familles Vertume Arpin, Ernest Therrien et Frank Grossman. Elle rencontra Mme Alphonsine Manaigre qui était aussi à Maillardville.

L'aréna de Lorette est bien occupée par les loisirs d'hiver. Les jeunes et vieux profitent des amusements sains et pratiques pour cultiver la détente et la bonne humeur. Dix-huit équipes de curling pratiquent tous les soirs; quarante-deux jeunes se sont inscrits pour patinage de fantaisie. La directrice, Mlle Rogan, donne des leçons tous les dimanches, de midi à 2 heures. Durant la semaine, Mlles Annette Jeanson et Jeanne Cournoyer, qui ont suivi des cours spéciaux de patinage de fantaisie, font pratiquer les élèves afin qu'ils puissent profiter davantage des leçons reçues le dimanche. La cotisation est payable à l'avance. Mme Louis Jeanson, de Lorette, est la présidente locale de ce comité.

Les équipes de hockey "peewee", "bantam", "midget" et autres s'en donnent à coeur joie et les parents s'intéressent à leurs enfants en assistant aux pratiques et aux joutes. Ces équipes ont été victorieuses plusieurs fois. Félicitations aux capitaines.

St-Claude

Premier bébé 1969

Le mardi 14 janvier est née à l'hôpital de St-Claude Rachel Cenerini, fille de M. et Mme Paul Cenerini, de Cardinal, Man. A cette occasion, les parents reçurent: 25 pains, de M. et Mme G. Laurent; livre pour bébé (catholique), W. & J. Stephanchew Co. Ltd.; ensemble pour bébé, M. et Mme L. Viallet (Tougas Transfer); "Jump suit et sleeper", Dames de la paroisse; livre pour bébé, D. W. Friesen & Sons Ltd. (Altona); chaussons, M. et Mme C. Bernard (MacLeod); bonnet, chaussons et savon, St. Claude Locker Plant; couverture pour bébé, Hôtel St-Claude (G.-L. Burgoyne); couverture pour bébé, Magasin Carel (St-Claude); album à photos, Rocan Electric; 60 timbres de 6 cents, Bureau de poste de St-Claude; ensemble pour bébé, Magasin général de Haywood (E.-J. Montsion); couverture pour bébé, Cooperative de Haywood; ensemble de toilette, Ingram & Bell (Winnipeg); cinq dollars, R. et A. Pineau (garage de St-Claude); couverture pour bébé, M. et Mme Martel (St. Claude Transfer); couverture de lit, Filles de la Croix (couvent de St-Claude); ensemble de bassinet bleu, Mère provinciale des Filles de la Croix; ensemble de bassinet rose, les religieuses de l'hôpital de St-Claude; dix dollars, docteurs F.-A. Champagne et H. Delaquis; ensemble pantalon et chandails, Dames de Ste-Anne.

Ile-des-Chênes

Syndic

Le dimanche 26 janvier eut lieu l'élection d'un nouveau syndic pour remplacer M. Léo Dumaine sortant de charge. M. Lucien Trudeau a été élu pour un terme de trois ans. Remerciements à M. L. Dumaine pour son dévouement, et bienvenue à M. L. Trudeau dans son nouveau poste.

Hockey

Le club de hockey I.D.C. a blanchi le club de Niverville, le 19 janvier, dans une joute de ligue à l'aréna de Niverville. Le local a compté 6 buts contre 5 pour son adversaire. Les joueurs qui ont fait ces points sont Gilbert Dumontier 3, Gilbert d'Auteuil et Joseph Kaptein chacun 1.

Le 25 janvier, le club d'I.D.C. a remporté une autre victoire à l'aréna de Niverville contre le club de Lorette. I.D.C. a compté 8 points tandis que Lorette 7. Ceux qui ont compté des buts sont: Gilbert Dumontier 3, Jean-Paul Courcelles 2, Marcel Leclaire, Raymond Dumaine et Joseph Kaptein chacun un.

Réunion annuelle du CCM et de la Centrale des Caisses

Le Conseil de la Coopération du Manitoba et la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba tiendront leurs réunions annuelles le vendredi 31 janvier 1969 au Centre St-Louis à St-Boniface.

Le banquet aura lieu à 6 h. du soir, et l'orateur invité sera Mgr Antoine Hacault, recteur du Collège.

Des invités spéciaux, des artistes du 100 nons se produiront à 7 h. Ensuite il y aura la réunion de la Centrale des Caisses Populaires à 7 h. 30, présidée par M. Guy de Margerie. M. P. Jubinville, inspecteurs des Caisses Populaires, y adressera la parole.

Enfin, à 9 h. 30, réunion du Conseil de la Coopération du Manitoba, présidée par M. P.-A. Frossais.

Communiqué

EN SASKATCHEWAN

Ferland

La FFCF

La Fédération des Femmes Canadiennes françaises, dont le siège social est à Ottawa, s'enrichit d'une nouvelle région en Saskatchewan. North Battleford devient la deuxième région.

Le comité exécutif des dames de la paroisse St-André de North Battleford a présenté le 3 décembre dernier, à l'exécutif national de la FFCF, une résolution adoptée à l'unanimité, dans le but de s'affilier à la Fédération des Femmes Canadiennes françaises d'Ottawa. Cette affiliation a été acceptée avec joie par les membres du bureau d'administration de la FFCF à Ottawa, le 29 décembre.

La région de North Battleford (diocèse de Prince-Albert) devient donc la deuxième région de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises en Saskatchewan. La région de Gravelbourg (diocèse de Gravelbourg avec sept sections) s'était incorporée à la FFCF, le 15 janvier 1968. D'autres paroisses en feront partie prochainement. Une présidente régionale sera nommée pour cette nouvelle région de la FFCF.

Tous renseignements concernant la FFCF vous seront donnés sur demande. Adressez-vous à Mme J.-A. Fournier, présidente régionale de l'Ouest, Ferland, Sask. En accord avec le bureau central de la FFCF, Mme Fournier a été autorisée d'établir des régions et de fonder des sections de la FFCF dans l'Ouest canadien.

Comité de publicité

* * *

Çà et là

Mme Hector McMullin (Lauriette) est venue chercher ses enfants et passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Joseph Chabot, avant de retourner à leur nouvelle demeure, à Winnipeg.

M. et Mme Maurice Fournier sont allés à Regina où leur fillette a subi un traitement médical. Ils ont aussi visité M. Charles Fournier, hospitalisé.

Mme Léandre Chabot est de retour chez elle après plus d'un mois à l'hôpital de Gravelbourg.

M. l'abbé Roger Ducharme, curé, a assisté aux funérailles de M. Kuffner, de Glentworth.

Le 23 janvier, M. le curé a célébré la messe chez Mme Marie Audet qui, à cause de son âge avancé (90 ans), ne peut toujours se rendre à l'église.

Bellegarde

Çà et là

Le 12 janvier avait lieu un shower organisé par Mmes Emélie Magotiaux, Albine Martin et Lucie Poirier en l'honneur de Mlle Jocelyne Magotiaux, dont le mariage eut lieu le 18 janvier. Une centaine de dames et demoiselles étaient présentes. Quelques jeux furent exécutés ,et après avoir ouvert de nombreux cadeaux, un goûter fut servi. Jocelyne sut remercier en termes choisis.

Le 15 janvier, les dames se réunirent au couvent pour continuer leur travail missionnaire. Après un goûter, la secrétaire, Mlle M. David, donna un compte rendu du travail exécuté au cours de l'année 1968. Plus de mille nécessaires à pansements furent envoyés pour les lépreux et au-delà de 1,200 rosaires furent montés. Mlle David faisait remarquer que depuis l'an '63 9,703 bandages furent envoyés et 8,690 chapelets distribués.

Depuis deux semaines, trois enterrements ont eu lieu dans la paroisse: M. Lucien Antoine, de Storthoaks, décédé à l'hôpital de Redvers; MM. Alphonse Tinant et Léon Lorteau, décédés à Redvers. Sincères condoléances aux familles éprouvées par ces décès.

Prompt rétablissement à M. Emile Mahin, Mme Henri George et le Frère Lalonde, soit hospitalisé ou retenu à la maison.

VOYAGE D'ÉTUDIANTS À AMIENS

France-Canada Association Manitobaine organise un groupe comprenant de 15 à 18 élèves pour être reçu à Paris et Amiens par la section Amiénoise de France-Canada. Le voyage aurait lieu après la fin des classes, en juillet, pour un séjour de trois semaines. Deux adultes responsables accompagneraient le groupe. Pour être accepté l'étudiant devrait:

1. **Etre manitobain de langue française**
2. **Avoir complété sa 11e année ou l'équivalent**
3. **Prendre ou avoir pris le Français 300 ou 301 ou l'équivalent (12e année)**
4. **Avoir moins de ving et un ans**
5. **Etre ou devenir membre de France-Canada**

Les demandes des élèves de 11e année seront considérées.

Le choix des candidats se fera d'après une entrevue avec l'exécutif, lettres de recommandations et preuves de francophilie.

France-Canada étudie les possibilités d'aides financières. Cependant, il se peut que l'élève, un institut ou une organisation qui veuille l'appuyer ait à payer tout ou une partie des frais de transportation et des dépenses personnelles.

Comme preuve d'authenticité d'intention, France-Canada demande un dépôt de vingt dollars. Ce montant sera remis à l'individu s'il retire sa candidature.

Les demandes doivent être envoyées avant le 24 février à: Mme Lise Ruest, Secrétaire de France-Canada, St-Pierre-Jolys, Manitoba.

France-Canada sollicite aussi des demandes d'adultes responsables d'expression française pour accompagner ce groupe de jeunes. Une partie des dépenses serait défrayée.

L'eau et l'homme

Dans les pays secs, les ingénieurs travaillent d'arrache-pied pour tenter de dessaler l'eau de mer; ils y parviennent, certes, mais n'ont pas encore trouvé de procédé réellement économique et facile.

On peut donc être étonné de voir l'organisme humain saler ou dessaler l'eau qu'il reçoit et même parvenir à fabriquer de l'eau en tirant de l'hydrogène des aliments et en le combinant à l'oxygène. C'est que l'organisme est tributaire de ses besoins en eau à un point que vous imagineriez peut-être mal si Top ne vous le faisait découvrir aujourd'hui.

50 litres d'eau

En fait l'être humain est une véritable éponge. Si l'on prend un homme pesant 70 kg, on constate que presque les trois quarts de son poids, 70% exactement, sont de l'eau. Cet homme de 70 kg c'est d'abord 50 litres d'eau. Il faut d'ailleurs qu'il conserve toujours exactement cette même quantité d'eau sous peine de subir des troubles très importants pouvant très rapidement entraîner la mort.

Cinq jours sans boire

Pendant la guerre, on a vu des hommes perdre 20 kg et même plus parce qu'ils n'avaient rien à manger. Dans ces cas-là, la graisse et les muscles fondent mais un amaigrissement aussi considérable peut souvent n'avoir aucune conséquence grave si la proportion d'eau contenue dans l'organisme ne varie pas. Si sur ses 50 litres, notre homme de 70 kg en perd 5, il est dans un état extrêmement grave; mais s'il vient à en perdre 10, c'est-à-dire 20% de la quantité normale, il en mourra sûrement. Un homme peut très bien rester dix jours sans manger une miette mais s'il ne boit pas pendant cinq jours, il sera certainement dans le coma et mourra rapidement.

Deux sortes d'eau

On trouve de l'eau absolument partout à l'intérieur du corps humain. La bile et le plasma en sont composés à 87%, les muscles à 70%, les viscères à 83%, etc.

Les 50 litres d'eau d'un individu pesant 70 kg se répartissent de deux manières bien différentes: 35 sont contenues dans les cellules et se renouvellent continuellement; les 15 autres litres extra-cellulaires servent à transporter l'oxigène et les aliments et à emporter les déchets. Ils se trouvent dans le plasma, le liquide céphalo-rachidien, les yeux, les oreilles, la salive, les larmes, etc.

L'eau extra-cellulaire a des propriétés très différentes, voire contraires, de l'eau intra-cellulaire. En effet, elle contient une proportion élevée de sel (chlorure de sodium) et presque pas de potassium alors que l'eau intra-cellulaire est riche en potassium et relativement pauvre en sodium.

Théoriquement, ces deux eaux ne se mélangent pas chez l'homme sain. Si cela arrive, c'est la conséquence d'une maladie ou d'un manque de sel, et, en tout cas, le signe d'un déséquilibre grave.

Une mise à niveau constante

Nous avons dit que la quantité d'eau dans l'organisme humain devait être toujours constante, aussi l'organisme est-il constitué de façon à maintenir cette constance. Un homme prend environ 2,5 litres d'eau par jour, soit qu'il la boive directement, soit par l'absorption d'aliments contenant de l'eau. L'organisme va rejeter (urine, transpiration) exactement la même quantité, ni plus, ni moins. Si on boit un verre d'eau, celle-ci est instantanément assimilée par l'organisme s'il en est besoin; mais, est éliminée complètement dans le cas contraire. Pour être plus précis, ce n'est pas l'eau qui vient d'être absorbée en excès qui est éliminée mais une quantité équivalente prélevée dans l'organisme.

Les maladies de la soif

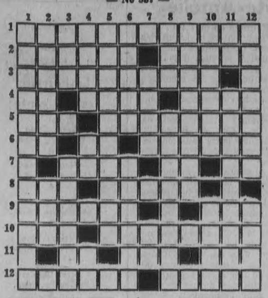
Ce sont la post-hypophyse et le système neuro-endocrinien qui surveillent que la quantité d'eau contenue dans l'organisme demeure bien constante. Certaines maladies arrivent à dérégler cette organisation et entraînent des troubles graves. Ainsi, dans la maladie d'Addison, le sel de l'organisme est éliminé. C'est ce qui arrive aussi chez certaines personnes qui suivent un régime les privant totalement de sel ou d'eau. On voit alors très vite apparaître les symptômes de la déshydratation. Car, aussi curieux que cela puisse paraître, la déshydratation peut aussi bien être due à un manque d'eau qu'à un manque de sel. Le premier cas est bien connu: qui n'a été ému par le sort des voyageurs égarés dans le désert et morts de soif?

Dans le second cas, le sujet meurt aussi de soif alors qu'il dispose de toute l'eau qu'il désire. On a observée ce phénomène chez des hommes qui travaillaient par une température de 50°C-60°C. Sous l'effet de cette chaleur à laquelle ils n'étaient pas habitués, ils transpiraient beaucoup et pouvaient perdre jusqu'à dix litres d'eau. Cela n'aurait pas dû être grave puisqu'ils pouvaient boire à volonté. Mais en transpirant, ils éliminaient aussi du sel (la sueur est salée). Comme ils étaient gênés par la chaleur, ils n'avaient pas faim et ne mangeant guère, ne reconstituaient pas leur stock de sel. Faute de sel, ils ne retenaient pas dans leur organisme l'eau qu'ils buvaient et en arrivaient à mourir de soif.

Maintenant on recommande aux personnes exposées de façon prolongée à de fortes températures de boire beaucoup bien sûr, mais aussi de sucer des pastilles de sel pour que l'eau qu'elles boivent serve à étancher leur soif.

(Extrait de TOP)

— No 587 —



HORIZONTALEMENT

1—Action de rendre brun.
2—Qui a rapport aux reins. — Echouer.
3—Imitation des poésies attribuées à Ossian.
4—Pronom. — Fait preuve de snobisme. — Possessif.
5—Cri sourd d'un homme qui frappe un coup. — Devient gris.
6—Mesure chinoise. — Mesure chinoise. — Partie centrale de l'Afrique.
7—Cria, en parlant des moutons. — Jumelles. — Lire totalement.
8—Roue à gorge de poulies. — Fenouil.
9—Ville de Grèce. — Rongeur.
10—Lequel. — Opération consistant à faire descendre le long des montagnes, les bois abattus.
11—Carte. — Epoque. — Au tennis.
12—Tourments. — Arrêt d'un liquide organique.

VERTICALEMENT

1—Se dit d'un acide qui se forme par la combinaison du brome et de l'hydrogène.
2—Ensemble de voies de communication. — Liquide.
3—Premiers. — Figuier de l'Inde.
4—Viens au monde. — Article. — Appris.
5—Nom vulgaire d'une plante des Moluques.
6—Seigneur en Espagne. — Qui ont rapports à l'anus.
7—Genre d'oiseaux échassiers. — Terminaison.
8—Genre de légumineuses. — Actions sottes.
9—Eléphant fossile.
10—Fait cesser de brûler. — Grogna.
11—Venu au monde. — Figure de construction, qui consiste dans l'emploi d'un temps pour un autre (plur).
12—Font les importants dans une réunion. — Partie du corps.

SOLUTION DU PROBLEME No 586

■ **Horizontalement:** 1. Evangéliaire; 2. Trieur — Optai; 3. Yatagan — Pend; 4. Mi — Nudité — Ie; 5. Os — Tsigane; 6. Scander; 7. Oripeau — Et; 8. Gare — TD — Cape; 9. Imitai — Aimer; 10. Sel — Loustic; 11. Tuerons — Echo; 12. Ers — Iséo — Tas.

■ **Verticalement:** 1. Etymologiste; 2. Vrais — Rameur; 3. Ait — Viriles; 4. Néant — Pet; 5. Gugusse — Aloi; 6. Eradications; 7. Nigaud — Usé; 8. Io — Tan — As; 9. Appendicité; 10. Ite — EE — Amict: 11. Rani — Repêcha; 12. Eider — Ter — Os.

Il est fasciné par la richesse et la couleur de nos légendes

Le peintre-graveur Saul Field se dit fasciné par la richesse et la couleur des légendes du Canada français. Quant à l'écrivain Claude Aubry, il les considère comme un héritage national.

Les deux artistes ont conjugué à merveille leurs talents pour préparer Le Violon magique, un recueil de contes et légendes du Canada français qui mérite de figurer parmi les trésors de librairie canadienne. Le volume a été récemment publié en français et en anglais.

Durant trois ans, Field, l'un des meilleurs quafortistes et lithographes du Canada, a travaillé dans son studio de Willowdale, en Ontario, à créer 10 gravures illustrant les légendes qui abondent dans sa province natale, le Québec. Ses thèmes comprennent, notamment, la légende du violon magique et celle de la Corriveau, l'empoisonneuse de maris qui mourut pendue.

Field se mit ensuite à la recherche d'un texte à illustrer.

Son projet intéressa Claude Aubry, directeur de la bibliothèque municipale d'Ottawa et auteur de deux livres pour enfants.

En préface, Aubry reconnait avoir écrit ces légendes "sur un ton ironique et dans l'esprit actuel, ou mieux, avec l'esprit d'un 'honnête homme' du 20e siècle, tout en respectant la trame et en accordant une certaine amitié aux personnages des histoires".

Le Violon magique a été imprimé en caractères Cartier, créés par le typographe Carl Dair.

Dix légendes

La version anglaise, signée Alice Kane, du service des bibliothèques municipales de Toronto, a fait l'objet d'une bourse du Conseil des arts du Canada.

L'édition anglaise a été assurée par Peter Martin Associates, de Toronto, et la publication en français par les Editions des deux rives, d'Ottawa.

La première impression du recueil en anglais, intitulé The Magic Fiddler and Other Legends of French Canada, a été tirée à 3,000 exemplaires. Le volume français a été tiré à 2,000 copies.

Dix légendes, transmises d'une génération à l'autre depuis que le Québec existe, sont racontées dans le recueil de 98 pages. Ce sont: Le Violon magique, La Cloche de Caughnawaga, Rose Latulipe, La Légende du rocher Percé, la Corriveau, La Chasse-galerie, Les Marsouins de Rivière-Ouelle, Le Loup-garou, Pilote et L'Arbre du rêve.

En introduction, Marius Barbeau, de Québec, spécialiste des légendes et du folklore québécois, écrit que "dès sa naissance, la légende vit comme un caméléon: elle change de couleur pour s'adapter aux environs. Vieille comme le langage, elle renouvelle son contenu avec chaque génération".

La griffe de Satan

C'est la dot, la maudite dot, que seul, sans doute, un être intelligent et méchant comme Satan est capable d'inventer.

Encore une histoire que Paul le Catéchiste m'a racontée au cours de l'une de ces "promenades" qu'ensemble nous faisons à peu près tous les après-midi.

Cela se passe dans le Sud. Un homme avait pris femme: il avait donné pour l'avoir 300,000 francs C.F.A. Une belle somme en Afrique: c'était la part du père de la jeune fille. Il avait donné en outre quantité de cadeaux aux divers membres de la famille: tout le monde réclame, tout le monde y a droit: depuis la tante de l'oncle de la cousine jusqu'aux frères et soeurs à la mode africaine en nombre considérable.

Vraiment la femme était bien à lui, puisqu'il l'avait payée si cher.

Et ce fut la vie de tous les jours avec ses ententes et ses mésententes, ses calmes et ses tempêtes. Un mariage dont l'argent pratiquement est le seul lien.

Un matin, voici l'homme qui se rend à la gendarmerie:

— J'ai tué une chèvre, dit-il aux gendarmes.

— Très bien, tu viens nous donner un morceau!

— Oh non, je ne vais pas vous en donner.

— Pourquoi?

— La chèvre, c'est ma femme, dit-il dans un grand éclat de rire, je viens de la tuer.

Et le meurtrier, raconte Paul, ne fut guère puni. Une chèvre! Une bête sur laquelle on a tous les droits. La femme! Une chèvre! Elle a été achetée par l'homme: elle est son bien, sa propriété, il peut en faire ce qu'il veut, la tuer même.

Aboutissement logique d'un droit diabolique.

"Echos missionnaires du Cameroun", no 26

La machine à nourrir

On l'appelle "la vache artificielle"; c'est une machine qui a été construite en Grande-Bretagne à la station expérimentale de Rothamsted, par le professeur L. W. Pirie, membre de la Royal Society. Cette machine avale des feuilles vertes de n'importe quelle plante et de n'importe quel arbre, et elle restitue un concentré de protéines d'un haut pouvoir nutritif. Une invention très utile.

Les feuilles fraiches sont amenées dans un cylindre de 90 cm de long et de 60 cm de diamètre, où elles sont réduites en une bouillie verte. De ce cylindre, cette pulpe est acheminée dans un autre cylindre-tamis afin de perdre le maximum de l'eau qu'elle contient. Très rapidement cette marmelade verte est portée à une température de 70°C par injection de vapeur, de manière à coaguler les protéines. Celles-ci apparaissent bientôt, ayant la consistance d'un fromage vert sombre.

Goût de thé ou d'épinards

Il reste ensuite à retirer de ce produit les diverses fibres, et l'on obtient une substance extrêmement riche en protéines qui peut être consommée aussi bien par l'homme que par les animaux.

Cette gelée de couleur verte a un léger goût de thé ou d'épinards, auquel on s'habitue très vite au bout d'une ou deux semaines. La quasi totalité des visiteurs de la station de Rothamsted ont redemandé de cette pitance après avoir absorbé l'échantillon offert par le professeur Pirie.

Il n'est évidemment pas question de lancer ce nouveau produit alimentaire sur le marché britannique ni même sur le marché d'Europe occidentale, où les populations disposent d'un très grand nombre de variétés de substances alimentaires. Mais les expériences qui sont actuellement faites dans les régions tropicales montrent que ces extracteurs mécaniques de protéines sont plus intéressants du point de vue du rendement que les animaux d'élevage consommant de l'herbe ou des feuilles. L'appareil qui a été mis au point au terme d'une douzaine d'années à Rothamsted est maintenant en mesure d'extraire 1,400 tonnes de protéines sèches par hectare, en Europe occidentale. Dans les régions tropicales, ce rendement est doublé. Les protéines doivent être obtenues à partir de feuilles ou de plantes tout à fait ordinaires, y compris de plantes qui ne sont pas habituellement consommées pour l'élevage.

Ce vieux rêve

Dans un prochain programme les chimistes vont s'efforcer d'obtenir un produit final dont la présentation et la saveur seront particulièrement engageantes. A la station britannique de Rothamsted, on peut boire un lait blanc et onctueux qui est directement tiré de fanes de petits pois et de feuilles d'orties.

Face au manque de protéines alimentaires, qui sévit dans la plupart des pays en voie de développement, la F.A.O. et l'Organisation mondiale de la santé encouragent au maximum les recherches qui sont susceptibles soit de découvrir des techniques extrayant des protéines d'origine végétale, soit encore d'obtenir des protéines par bio-synthèse ou même de réaliser ce vieux rêve de fabriquer de toute pièce des substances alimentaires.

A l'heure actuelle, les savants sont parvenus, en partant de protéines tirées de graines, de légumineuses, de soja ou de coton à créer des sortes de fibres qui imitent parfaitement les fibres musculaires de la viande. Il est donc possible d'arranger ces fibres de manière à donner à ces protéines la consistance et l'apparence du bifteck ou du filet de sole.

De leur côté, les chimistes se préparent à parfumer ces protéines semi-artificielles ou complètement artificielles, selon les fumets les plus subtils de la bonne cuisine. La plupart des réactions chimiques qui interviennent dans les casseroles des grands cuisiniers sont maintenant connues. On a donc toutes possibilités de les imiter au mieux. Cela signifie qu'avec des protéines artificielles il sera possible avant peu de préparer des petits plats dont la saveur trompera même les cordons bleus les plus avertis.

Pourquoi en arriver là? Simplement parce que, sur une planète dont les terres cultivables vont se rétrécissant inexorablement, la population, elle, augmente régulièrement d'année en année. Il devient donc impérieux de renforcer la production alimentaire qui est assurée directement par la nature depuis l'aube des temps.

Ce n'est pas une régression

La mise au point de cette production alimentaire artificielle ne constitue pas une régression sur le plan du bien vivre; elle va dans le même sens que la constante amélioration des techniques d'agriculture et d'élevage depuis deux ou trois siècles. Pour ceux qui déploreraient un éloignement aussi net des règles bucoliques qui caractérisaient la vie rurale d'autrefois, on doit dire qu'il ne serait pas normal que la production alimentaire restât la seule de toutes les activités humaines à subir les aléas des intempéries et des épidémies agressant les cultures et les troupeaux.

(Extrait de TOP)

L'enquête du mois

Un cas parmi des dizaines d'autres dans la ville de Ngaoundéré: tout un aspect de la vie et de la pastorale, à peu près partout, sans doute, dans les pays sous-développés, surtout dans les villes.

Il s'agit d'une femme; elle s'appelle Marie: mariée au civil et au religieux, elle a vécu quelques années avec son mari: ils ont eu trois enfants. Disputes, palabres, comme on dit ici, c'était devenu journalier, coups, blessures, Marie en porte les traces sur son visage. Puis un jour son mari l'a chassée.

Où aller? Que faire? Elle n'a rien, elle n'a personne: ses parents sont morts; les enfants, dans ces circonstances, restent automatiquement au père. La femme n'a pas d'enfants: selon l'expression habituelle et c'est bien cela en réalité: la femme donne des enfants à son mari.

Elle est arrivée ici un jour, heureuse d'ailleurs de se donner un peu de liberté et d'avoir la paix. Elle est arrivée avec rien.

Comment va-t-elle vivre désormais? Il y a, c'est vrai, l'hospitalité africaine: ce n'est pas un vain mot: elle est magnifique.

Il suffira que cette femme rencontre un frère, une soeur, c'est-à-dire un homme, une femme de sa race et elle pourra vivre chez eux: elle recevra logement et nourriture et cela pendant des jours, des semaines, des mois et même des années entières. Le nécessaire est assuré: elle est au régime commun.

C'est ainsi que commença Marie. Elle fut accueillie chez un frère: cet homme était marié, il avait deux enfants: peu importe, Marie était chez elle: elle était assurée de vivre.

Mais cette femme, par amour-propre peut-être mais aussi pour toutes sortes d'autres motifs, voudra gagner sa vie, avoir quelque argent de poche.

Et surtout, dès qu'une femme arrive ainsi, tout le voisinage le sait et le voisinage ici s'étend bien loin, à tout le quartier pour ne pas dire à toute la ville. Cette femme, si elle est encore assez jeune, si elle est un tant soit peu belle — on n'est pas très exigeant sur ce point — sera littéralement assaillie de demandes. Cela rappelle la scène racontée au chapitre 19 de la Genèse.

Bientôt Marie, selon l'expression employée ici, se mit à courir dehors. C'est une expression très concrète et très précise.

La Légion de Marie est très active à Ngaoundéré: ces hommes, ces femmes ont un sens très authentique de l'apostolat. Ils, elles savent tout ce qui se passe, rien, semble-t-il, ne leur échappe: la situation de Marie ne leur avait pas échappé: quelques femmes essayèrent, selon leurs méthodes, de venir à son secours. Elles réussirent, semble-t-il, car Marie accepta de venir chez la Présidente même de la Légion. Cela dura quelques mois: tout semblait aller pour le mieux; puis un jour ce fut fini: Marie ne se plaisait plus chez sa "marraine". Elle fut accueillie dans une autre famille et de nouveau Marie quitta cette famille.

Elle avait trouvé une maison au quartier. Comment vit-elle? Elle doit payer un loyer: un minimum de 500 francs par mois; elle doit se nourrir, se vêtir, etc. Je l'ai aperçue tout dernièrement, habillée de neuf, élégante comme jamais encore je ne l'avais vue. Où a-t-elle trouvé de l'argent pour tout cela? Inutile de le lui demander.

Et combien de filles, de jeunes filles, 14 ans, 15 ans, combien de femmes de tous âges en sont à ce régime.

Un aspect du sous-développement. "Il y a un minimum de bien-être qui est nécessaire pour pratiquer la vertu".

"Echos missionnaires du Cameroun", no 26

Des excavateurs sous l'eau au Japon

Le chasse-terre est devenu un équipement indispensable dans les chantiers de construction sur le sol. Toutefois, des expériences menées par une firme japonaise démontre que le chasse-terre est versatile et qu'il se peut qu'il joue un rôle important dans les projets sous-marins.

La Nihon Kokudo Kaihatsu, un manufacturier d'équipement spécialisé de construction, a récemment donné une démonstration d'un modèle de machine qui nivelle et creuse au fond de la mer à une vitesse d'environ deux milles à l'heure.

Le modèle est une version améliorée d'un chasse-terre ordinaire de 17 tonnes avec une unité motrice flottante pourvu d'un moteur diesel et des dispositifs mécaniques requis pour faire fonctionner la machine. Voici comment il travaille: après que le chasse-terre est en place sur le fond, le moteur diesel actionne une pompe hydraulique et la pression d'huile qui en résulte est transmise à travers un boyau à haute-tension aux deux moteurs hydrauliques qui actionnent la machine et le cylindre qui pousse la pelle.

En eau peu profonde où le fond est visible de la surface, le travail peut être fait par un homme placé sur l'unité motrice flottante. Toutefois, si le chasse-terre n'est pas visible, il faut un plongeur pour diriger l'opération à l'aide de signaux.

D'après les plans, le chasse-terre actionné par unité motrice peut travailler à une profondeur de 65 à 100 pieds. De fait, il n'a été employé qu'à une profondeur où le plongeur pouvait voir suffisamment bien pour observer les travaux en cours. Un empêchement majeur à la visibilité est la vase qui est soulevée par le mouvement de la pelle. Toute cette question de visibilité est le problème le plus important qui devra être résolu avant que l'usage de cette machine soit généralisé.

La Nihon Kokudo Kaihatsu travaille actuellement sur un second modèle de chasse-terre sous l'eau. Une des améliorations proposées est le transfert de la pompe hydraulique de l'unité motrice au chasse-terre même où il serait actionné à l'électricité fournie par un cable.

(Bulletin du Japon, janvier '69)

Mille pages d'actualités

Lu dans l'hebdomadaire **Les Nouvelles Littéraires**, au sujet du supplément au "Grand Larousse Encyclopédique", qui vient de paraitre:

"Nécessaire mise à jour . . .

"Depuis l'année 1960 (date du premier tome), l'histoire du monde a poursuivi sa marche cahotante: la guerre du Viet-nam a passé; le président Kennedy est tombé sous les balles d'un inconnu; le feu s'est rallumé au Proche-Orient, et les navires, par force, ont retrouvé le vieil itinéraire de Vasco de Gama par le Cap des Tempêtes; les événements de mai ont secoué la France, encore aujourd'hui ébranlée . . .

"Du côté des écrivains, nous retrouvons Sartre avec le premier volume d'une autobiographie, **Les Mots**, son refus du Prix Nobel, sa présence au tribunal **Russell** de Stockholm. Ionesco a livré dans son **Journal en miettes**, sa conception de la vie. Le Ve Plan s'est rectifié. Les psychophysiologues ont découvert les lois du sommeil. L'aérotrain fait ses premiers essais . . .

"Néologismes . . . Les puristes s'affligeront de tant de mots venus d'ailleurs. Ils vitupéreront **factoring, marketing, merchandising, management...** Mais définitions et commentaires les persuaderont que ce ne sont pas là de vieilles marchandises recouvertes d'étiquettes neuves. Il s'agit bien de nouvelles réalités, de façons rationnelles, élégantes, très particulières — et qui s'enseignent — de gagner de l'argent.

"Dans le tome 10 du **Grand Larousse Encyclopédique**, il était à peine question de **structuralisme**. Tout juste cinq lignes . . . Mais cette fois trois colonnes comblent notre curiosité. Car le structuralisme nous intrigue comme le faisait l'existentialisme vers les années 45. Tout, dans ce long article, se fait limpide. Nous y voyons comment cette nouvelle méthode — ou mieux "tendance" — née de la linguistique, s'est étendue à l'ensemble des "sciences humaines". Par le structuralisme, le fait humain se saisit "non comme accumulation d'aspects empiriques, non comme subjectivité mais comme système, dont il y a d'abord, par l'analyse, à établir les mécanismes de fonctionnement. Un ordre économique, un ensemble idéologique, un discours névrotique, un phénomène social sont, pour autant qu'on a réussi à en établir les limites, des totalités organisées dont il y a à découvrir les règles, à révéler les lacunes et les redondances . . ."

"A travers ce **Supplément**, où dix ans de la vie du monde s'accumulent, notre époque transparait et prend forme, avec ses points forts et faibles, ses périls, son génie, ses modes."

Benjamin Franklin disait: "Celui qui gagne $1.00 et dépense $1.01 se dirige vers la catastrophe économique. Celui qui gagne $1.00 et dépense 99 cents s'en va vers le progrès." Au Canada, d'après les statistiques, environ 7% de tout ce qui se gagne est mis à l'épargne de quelque façon.

RIVETS par George Sixta






LOUIE par Harry Hanan







St-Brieux

Çà et là

Le lundi 20 janvier avait lieu l'ouverture officielle de "Dubé's Variety". Ce nouvel établissement comprend un restaurant, un magasin de spécialités pharmaceutiques et un entrepôt de liqueurs.

M. et Mme Arvel Rhéaume assistaient au mariage de leur fils, Julie, à Mlle Colette Fleisckhacker, à Pilger, le 4 janvier.

A l'élection des officières des Dames de Ste-Anne pour l'année 1969 le 9 janvier, la nouvelle présidente élue fut Mme Arvel Rhéaume, vice-présidente, Mme Arthur Creurer; secrétaire-trésorière, Mme Théophane Ferré; conseillères, Mmes Emile Creurer, Raymond Assié, Jean Kerbrat, André Creurer, Paul Briens, Jos. Varga et Blanche Lefebvre. Mme Ethel Gaillard, remplaçant Mme Paul Coquet, se chargea de trouver de l'aide pour l'entretien de l'église durant l'année 1969.

M. et Mme Jules Hamonic sont partis le 11 janvier pour Calgary.

Le 21 janvier avait lieu, au "Café Dubé", un souper pour les pompiers de St-Brieux et leurs épouses. Vingt et une personnes prirent part à ce repas préparé par Mme Alice Kajner, employée à ce restaurant, aidée de sa soeur, Mme Jeanne Thibault, de Melfort.

M. Alfred Petit est revenu chez lui après avoir passé un mois à l'hôpital de Melfort.

Mme Marie Dubreuil, hospitalisée à Birch Hills, se remet lentement.

M. Isidore Massé fut transféré de l'hôpital de Melfort à celui de Saskatoon.

M. Honoré Gallois a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Humboldt, et M. Lucien Fau, à l'hôpital de Melfort.

M. Jean Rocher est hospitalisé à Birch Hills.

Prompt rétablissement à tous ces malades, ainsi qu'à Mme Frank Martin, Bill Murray et Mlle Blanche Besanger, patients à l'hôpital de Melfort, et Mme Marie L'Hénaff, en convalescence à la maison depuis le 20 janvier.

M. le Dr Maurice Demay, fils de Mme Louis Demay, de St-Brieux, demeure maintenant à Regina.

Sincères condoléances à M. Jean Kerbrat à l'occasion du décès de son père, survenu au début de janvier.

Willow-Bunch

Remerciements

La famille Cayer désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie et aidé d'une manière ou d'une autre à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Va-et-vient

Mme Pamela Therrien est allée à Moose Jaw et s'est ensuite rendue à Toronto pour y visiter ses enfants.

M. Jean-Claude Giraudier est allé visiter ses gendre et fille, M. et Mme Connie Heibner, à Vancouver.

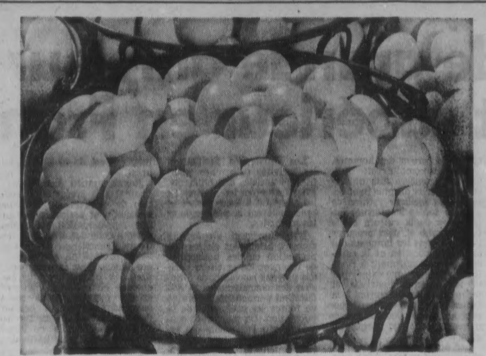
M. Ernest Durand et sa fiancée, de Winnipeg, sont venus visiter M. et Mme Henri Durand, dernièrement.

M. et Mme Léon Beaudry et leurs trois fils ont passé les vacances de Noël à Miami, Floride, où ils visitèrent parents et amis.

M. et Mme Lynn Meyer (Madeleine) et leurs petits-fils, de Success, Edouard et Gérald Philippon, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Robert Philippon, dernièrement.

LE CARNET POSTAL

Autrefois on ne distribuait le courrier qu'une fois par année dans les régions arctiques. Aujourd'hui, la distribution dans la plupart des localités du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest se fait au moins une fois par semaine.



Depuis longtemps, l'homme s'est rendu compte des grandes qualités nutritives de l'oeuf. Maintenant, les chercheurs du gouvernement fédéral ont recours à la génétique pour tenter d'améliorer davantage la valeur alimentaire des oeufs.

Zenon Park

Çà et là

Le rapport financier de l'église Notre-Dame de la Nativité pour l'année 1968 indique que les recettes furent de $12,382.76 et les dépenses de $10,121.96. Le montant en caisse, soit $4,185,58, ira à l'amélioration des édifices paroissiaux.

Il y a dans la paroisse 98 familles (504 personnes environ) dont les parents sont de langue française; 19 familles (environ 94 personnes) dont un des parents ou les deux ne sont pas de langue française; 61 personnes seules ou de diverses nationalités. Il y a donc 117 familles et 659 baptisés.

Sur la demande du R. P. G. Massé, P.S.M., curé, il y eut réunion paroissiale après la grand-messe pour revision et discussion du rapport. M. Laurent Wassill fut nommé syndic pour trois ans, remplaçant M. Lucien Vigeant. MM. Henri Hamelin et Florent Lalonde sont les deux autres syndics.

Sont venus pour le temps des fêtes: d'Edmonton, Alta, M. et Mme Raymond Poulin, M. le Dr et Mme L.-A. Arès et leurs enfants, Paul-Emile, Jeannette et Jacqueline, M. Lauréat Hudon et M. et Mme Maurice Bussière; de Nampa, Alta, M. et Mme Georges Fortier et leurs enfants; de Toronto, Ont., M. et Mme Ronald Craft; de Saskatoon, MM. et Mmes L. Brade et Gilles April; de St-Boniface, Man., M. l'abbé Aurélien Lalonde, M. Jean Lalonde, Mme Gilberte Lalonde et M. et Mme Roland Roy; de Prince-Albert, MM. et Mmes P.-A. Courteau, Léonard Houle et Claude Lalonde.

Saint-Front

Çà et là

M. Jean Syrenne est déménagé au village où il passera l'hiver chez son oncle, M. Adrien Hamel.

Le R. P. Gérard Le Strat, O.M.I., de Ste-Amélie, Man., passa deux jours chez ses parents, M. et Mme André Le Strat.

M. et Mme Laurent Plamondon et leur fillette, Ginelle, partirent le 16 janvier pour Thompson, Man., où ils visitèrent M. et Mme Jean-Marie Tardivel à qui une fille est née le 21 janvier.

M. et Mme Marcel Dery, de Nobleville, et M. Jacques Dallaire, d'Ottawa, assistèrent aux funérailles de M. H. Dallaire. M. J. Dallaire profita de son passage pour aller à Zenon Park rendre visite à ses beaux-parents, M. et Mme Jos. Dery.

Félicitations à M. Oscar Messier, réélu syndic pour un autre terme de trois ans.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF



Les vecteurs de virus

A Ottawa, on envisage présentement un nouveau plan d'attaque contre le virus du rabougrissement de l'orge. Les recherches se concentrent chez les insectes et particulièrement le puceron. M. Yogesh Paliwal, de l'Institut de recherche en biologie cellulaire, espère, à l'aide de puissants microscopes, découvrir comment les pucerons attrapent et transmettent le virus, après l'avoir contracté de plantes malades.

M. Paliwal se sert d'un microscope électronique qui lui permet de suivre les déplacements du virus dans les organes du puceron. Des recherches identiques se poursuivent sur le virus de la maladie bronzée de la tomate, tant redoutée dans l'ensemble du Canada.

Dans certains cas, M. Paliwal en est arrivé à la conclusion que le virus peut séjourner un temps indéfini dans l'intestin de l'insecte. M. Paliwal oriente maintenant ses recherches pour déterminer le lien qui existe entre le virus et son vecteur. Si le scientifique parvenait à déterminer la durée de survie et la location exacte du virus dans l'insecte vecteur, il deviendrait assez facile de traiter les plantes sur lesquelles se nourrissent ces insectes et assurer ainsi la destruction du virus.

• • •

Plus de profits avec les oeufs

Jusqu'ici, c'est le nombre d'oeufs par poule qui a servi à mesurer les progrès annuels d'un troupeau de pondeuses, mais il pourrait en être autrement demain. L'avenir de l'industrie des oeufs pourrait bien dépendre de la valeur nutritive de cet aliment. Déjà des recherches sont en cours pour déterminer les principes nutritifs que renferme l'oeuf. On mesure les quantités d'extraits secs d'albumen et du jaune suivant le régime alimentaire servi aux oiseaux. En outre, il existe une relation étroite entre le pourcentage des extraits secs et le nombre d'oeufs pondus par poule. On pourrait même prévoir si une poule sera bonne productrice durant toute sa vie en analysant le pourcentage des extraits secs de l'albumen des premiers oeufs qu'elle pond.

Un nouveau facteur permettant d'accroître les bénéfices consiste à servir aux poulettes des produits retardant l'ovulation pour les empêcher de pondre avant d'avoir atteint leur maturité. Souvent, les oeufs de jeunes poulettes sont trop petits pour être rentables.

Enfin, l'auteur de ces recherches, M. A. T. Hill, du ministère de l'Agriculture du Canada, envisage la possibilité d'utiliser des produits déterminant l'ovulation pour arrêter brusquement la production des poules suivant les besoins du marché. Ce serait une façon d'éviter les excédents d'oeufs et les chutes de prix qui s'ensuivent.

• • •

Nouvelles pommes dorées

Deux nouvelles pommes du genre de la Délicieuse dorée ont été créées dans les vergers de la station de recherches à Summerland, C.-B.

Elles n'ont pas encore de nom. Leur principal avantage est de mûrir entre deux et quatre semaines plus tôt que la Délicieuse dorée ordinaire. Ces nouveaux fruits avanceront et prolongeront de quelques semaines la période au cours de laquelle le consommateur pourra obtenir des fruits frais du type de la Délicieuse. Les deux nouvelles lignées ont un inconvénient: elles possèdent une peau et une chair si tendres que la cueillette et le triage doivent se faire avec beaucoup de soin.

Autre point à noter: issues de croisements de la Délicieuse dorée avec d'autres variétés à fruits jaunes, les nouvelles pommes ont une durée de conservation, donc d'entreposage, plutôt courte. Sont appelés à en profiter les pomiculteurs des régions à période de croissance trop brève pour la Délicieuse dorée.

• • •

La chronique des vivres de février

OTTAWA — On prévoit des prix soutenus pour le boeuf en février, suivant la chronique des vivres publiée tous les mois par la Direction de l'économie du ministère fédéral de l'Agriculture. Voici pour les perspectives des autres denrées:

Boeuf — Les approvisionnements sont plus abondants qu'un an plus tôt mais, avec une demande plus forte, les prix resteront soutenus.

Porc — On peut s'attendre que les prix resteront à peu près les mêmes qu'au début de l'année.

Oeufs — Les prix des oeufs devraient continuer à dépasser de beaucoup ceux d'un an plus tôt mais ils subiront leur fléchissement saisonnier en février.

Volailles — Les approvisionnements de poulets à griller et de dindons à griller sont beaucoup plus considérables que l'an dernier; on s'attend que les prix des viandes de volailles resteront soutenus grâce à une demande plus active prévue pour ces denrées en raison des prix élevés des viandes rouges.

Pommes et poires — Des approvisionnements modérés contribueront à soutenir les prix.

Pommes de terre — Les approvisionnements resteront considérables et à bas prix.

Oignons et carottes — Les approvisionnements sont abondants et les prix demeureront bas.

Prix du gros au détail de certains produits, endroits représentatifs, à la mi-janvier 1969

	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Regina	Edmonton	Vancouver
			— cents la livre —				
Carcasses de boeuf							
Bouvillons de choix	53.4[1]	53.1	50.7	48.3	n.d.	48.7	50.5
Bonnes vaches	43.1[1]	42.4	40.3	—	n.d.	38.4	38.3
Carcasses d'agneau							
De choix	—	—	77.3	—	n.d.	62.1	62.4
Morceaux de porc							
Longes fraîches	69.5[1]	64.1	68.1	62.3	n.d.	66.0	70.5
Epaule N.-Y.	49.9[1]	49.8	50.4	44.9	n.d.	47.3	51.0
Jambon fumé	92.8[1]	88.7	97.0	90.5	n.d.	95.7	99.1
Poulets à griller	39.5	33.0	34.0	36.2	40.2	41.5	43.5
Dindon 16 livres et plus	45.5	40.5	40.0	39.5	42.0	43.0	43.5
			— dollars l'unité [2] —				
Pommes McIntosh	4.00[1]	4.38	4.25	7.12	7.48	5.15	6.88
Pommes de terre	1.92	1.92	2.20	1.98	2.90	5.02	4.42
			— cents la douzaine —				
Oeufs, A gros, carton	54.0	61.9	58.5	50.8	51.0	56.0	57.5

Source: Section de l'information sur les marchés

Remarques: [1] Provinces Maritimes
[2] Les unités peuvent différer selon les endroits mais elles sont comparables d'un mois à l'autre

Sentiment personnel de sympathie de Paul VI à l'égard du peuple juif

ROME — Le président du Congrès juif mondial, dont la réunion venait de se terminer à Rome, fut reçu en audience privée par le Pape, le 6 janvier.

A l'issue de cet entretien, M. Goldmann donnait une conférence de presse au cours de laquelle il déclara que le Souverain Pontife avait exprimé "son sentiment personnel de sympathie" à l'égard du peuple juif et avait souhaité que soient favorisées des occasions de collaboration entre l'Eglise et le peuple juif, comme avec les autres peuples, pour le progrès de l'humanité.

Le Pape, indiqua ensuite M. Nahum Goldmann, a vivement regretté les interprétations erronées faites au sujet de sa récente déclaration sur les événements du Moyen-Orient. Le Saint-Père souligna à nouveau qu'il était "opposé à tout acte de violence, de quelque côté qu'il vienne", et qu'il apportait son "plein appui à la recherche d'une solution pacifique fondée sur la justice, afin que tous les peuples du Moyen-Orient puissent vivre ensemble", poursuivit M. Goldmann.

Pli confidentiel

Après avoir déclaré qu'il était "très satisfait" de ses entretiens avec le Saint-Père, le président du Congrès juif mondial indiqua que le Pape lui avait remis un pli "confidentiel" dont la teneur ne sera pas divulguée.

Il ajouta que le gouvernement israélien se tenait en "contact permanent" avec le Saint-Siège afin de rechercher une solution pacifique aux problèmes actuels du Moyen-Orient.

Val Marie

25e anniversaire

Le samedi 4 janvier, plusieurs personnes se réunissaient chez M. et Mme Léo Jeanson à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. A 7 h. du soir, un succulent souper à la dinde fut servi. Le toast fut présenté aux jubilaires par leur fils, Paul, qui, au nom de tous, présenta aussi ses meilleurs souhaits de bonheur à ses parents. De nombrux cadeaux leur furent offerts et l'assistance a joui d'une agréable soirée de cartes. Gisèle, fille des héros du jour, égaya les personnes présentes en exécutant des morceaux d'accordéon.

M. et Mme Jeanson ont trois fils, Roger et Paul, de Calgary, et Lucien, de Val Marie, une fille, Gisèle, étudiante à l'école locale, et une bru, Mme Roger Jeanson. Après la mort accidentelle de leurs frère et soeur qui laissèrent trois enfants, M. et Mme Jeanson ouvrirent leur porte et leur coeur à leurs neveux et nièce, Denis, Claude et Thérèse; ce qui fut un geste exemplaire aux yeux de tous.

Parmi l'assistance on remarquait M. et Mme Edouard Carignan et leur fille, de Ponteix, M. et Mme Marcel Dudragne et leur fille, M. et Mme Alcide Proulx et leur famille, de Masefield.

La paroisse de Val Marie souhaite au couple jubilaire encore de nombreuses années de santé et bonheur.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Aimé Fournier ont assisté à un congrès tenu à Regina.

Les Scouts et Louveteaux ont formé une équipe de hockey et sont arrivés égaux à Mankota (3 à 3). Ils ont été défaits à Aneroid (4 à 3).

Mme Couronné Ducharme et son fils, Marcel, ont visité les familles Morrissette et Hamel, dernièrement.

Un an de réalisations au service du développement des peuples

N.D.L.R. — Avant de lancer sa deuxième campagne pour un Carême de Partage, l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix dresse le bilan de ce que la générosité relative des catholiques canadiens lui a permis de réaliser à la suite de la campagne du carême '68.

Il y a un an, "Développement et Paix" lançait Carême de Partage '68. Ce premier appel en faveur des pauvres du Tiers-Monde a été entendu par les Canadiens et leur réponse a été généreuse et encourageante, non seulement lors de la collecte dans les églises du Canada mais aussi à travers les nombreuses initiatives qui ont été prises à cette occasion et durant toute l'année dans divers coins du pays. En plus de la collecte, tenue de façon générale dans les paroisses le quatrième dimanche du carême qui a rapporté $1,320,700, les Canadiens ont donné à travers les micro-réalisations, les marches, la campagne du Fonds de Secours Nigeria-Biafra et leurs dons personnels une somme additionnelle de $84,400. Cela porte le montant total confié à Développement et Paix pour les pays en voie de développement à $1,405,100.

De ce montant, $23,800 ont été employés pour l'organisation de la campagne "Carême de Partage '68" et $86,000 ont été nécessaires pour l'administration de l'organisation et le maintien du Secrétariat National durant l'année.

Une vague d'initiatives

La campagne "Carême de Partage 68" a servi de catalyseur pour une foule d'initiatives en faveur du développement en 1968. En voici quelques exemples:

A Calgary, Catholiques, Protestants et Juifs se sont donné la main pour organiser ensemble la campagne de Carême. Huit Eglises et une Synagogue ont fait front commun. Les fonds recueillis sont allés à des projets soutenus par chacun des participants.

A Plessisville, la Ligue Catholique Féminine a organisé un "souper de la faim" auquel ont participé plus de 400 personnes. Un montant de $1,140 a été recueilli pour un projet d'équipement agricole en Haute-Volta.

A Kitimat, les élèves des cinquième et sixième années de l'Ecole St. Anthony ont organisé un "walkothon" et ont recueilli $731 pour un projet de développement communautaire à Puno au Pérou.

A Ottawa, une vente de pâtisseries a été organisée par les élèves de l'Ecole Notre-Dame du Bon Conseil et les élèves de dixième année ont présenté "le Barbier de Séville" au profit du Tiers-Monde.

De Deep River, en Ontario, nous avons reçu la lettre suivante:

"Vous trouverez, ci-joint, un mandat de $10.00. C'est le Carême de Partage de notre famille. Nous avons omis soit le souper, le dîner ou le déjeuner durant plusieurs jours de suite et les avons remplacés soit par du pain et de la soupe ou par un rôti au déjeuner. Ce que nous pensions ainsi épargner allait dans le pot "Carême de Partage" que les petites filles avaient décoré et placé au centre de la table. C'est peu mais nous avons tous ressenti que nous étions personnellement engagés. Nous pensons que c'est ce qui est important."

(Signée): Marie, Victor, Michael, Christine, Veronica, Anthony et Philip C.

A Saskatoon, les étudiants du Holy Cross High School ont entrepris de frapper aux portes des maisons pour ramasser les bouteilles vides et les revendre. En plus, ils offraient leurs services pour des corvées, lavages d'autos, garde des bébés, etc. Ils ont pu ainsi recueillir $5,172 pour diverses micro-réalisations.

En 1968, plus de 100 marches se sont déroulées à travers le pays. Développement et Paix a participé à ces marches en plusieurs endroits. Ainsi à Montréal, quelque 3,000 marcheurs ont parcouru 22 milles commandités par une ou plusieurs personnes qu'ils connaissaient. Ils ont amassé ainsi au-delà de $50,000 pour les projets de développement de 7 organismes canadiens, parmi lesquels Développement et Paix.

Information, éducation, formation

L'un des objectifs fondamentaux de "Développement et Paix" est l'information et l'éducation des Canadiens sur les problèmes des pays en voie de développement. Egalement la formation de volontaires du développement, volontaires qui pouvant partir à l'étranger mais aussi devenir des animateurs ici même au pays.

"Développement et Paix" a déjà favorisé plusieurs initiatives en ce sens.

Avec le concours du Centre Catholique de l'Université St-Paul à Ottawa, un audio-visuel intitulé **"Deux mondes en notre village"** a été mis au point. Il traite des problèmes du développement. C'est un excellent instrument d'animation à la disposition et à la portée de tous les genres de groupes.

Une somme de $8,000 a été octroyée à SUCO pour la mise en place à Montréal d'un centre d'information sur le développement et de formation pour les volontaires canadiens désireux de travailler dans ce domaine.

Une semaine **"Faim et Développement"** a également été organisée au Pavillon Chrétien de "Terre des Hommes" à Montréal en collaboration avec d'autres organismes.

Le présent bulletin, qui paraîtra à ses débuts à tous les deux mois, fait aussi partie de ce programme d'information et d'éducation sur le développement.

Un "promo" d'une minute a également été mis au point pour la télévision. Il contient un court message éducatif sur "Le Développement, nouveau nom de la Paix".

"Développement et Paix" a également collaboré financièrement à l'organisation du Tiers-Monde. Ici des étudiants se sont réunis durant toute une journée pour apprendre, se sensibiliser davantage et s'engager ensuite dans une action concrète.

(à suivre)

A la recherche de documentation en vue d'une histoire de l'automobile au Canada

MONTREAL — Enfin, on écrit l'histoire de l'automobile au Canada en vue de sa publication dans un avenir rapproché. Ce livre comprendra non seulement l'histoire de l'évolution de l'automobile et des événements divers qui s'y rapportent, mais aussi la description complète des quelque 70 marques d'autos canadiennes, entre autres la Gray-Dort, la McLaughlin, la Russell, etc. Les auteurs de ce projet d'envergure sont MM. G. Baechler, de Waterloo, Ont., et H. Durnford, de Montréal, Qué., tous deux fervents amateurs d'autos antiques qui ont accumulé depuis plusieurs années une importante documentation sur le sujet.

Les auteurs ne sont pas sans savoir que jamais un recueil de ce genre ne fut publié au pays malgré le rôle important qu'a joué l'automobile dans le développement du Canada. Les auteurs sont donc très intéressés à publier une histoire qui soit la plus complète et la plus précise possible, tout en étant vivante, amusante et bien illustrée. A cette fin, ils demandent la collaboration de tous ceux qui pourraient être intéressés au sujet et qui pourraient fournir des renseignements. Ils ont besoin de toutes les informations qu'elles soient le fruit de la mémoire, qu'elles proviennent d'écrits aussi bien que de photographies.

Les auteurs sont aussi désireux d'avoir des renseignements se rapportant à diverses régions sur les sujets suivants: la première auto en usage, les premiers automobilistes, l'évolution de l'automobile en général, les expériences et les exploits extraordinaires et amusants des premiers automobilistes, les autos de fabrication domestique, les endroits où pourraient se cacher des autos de marques canadiennes.

Cet historique retracera les changements survenus dans le monde connexe à l'automobile comme par exemple les difficultés de l'hiver, le problème typique du Canada: la distance, les grands voyages et les courses, l'évolution des clubs d'automobiles et des postes d'essence, l'histoire des plaques d'immatriculation, les véhicules commerciaux tels que les pompes à incendie et les autobus, les véhicules militaires, et les moyens de transport spécialisés comme l'autoneige, etc.

Toutes les photographies illustrant les sujets ci-haut mentionnés seraient très appréciées.

Tous les documents prêtés seront manipulés avec grand soin et retournés après avoir été copiés. Toute correspondance, en français ou en anglais, devra être adressée à M. Hugh Durnford, 128, avenue Percival, Montréal Ouest, Québec.

Saskatoon

Avis aux mamans

Le jeudi 15 janvier, les mères des élèves de l'école française de Saskatoon se réunissaient dans les locaux de l'école, avenue Broadwnay, autour d'un café servi par Mmes Aurélie Duperreault et Marilyn Léocard. Mme Rhoda Hall dirigeait la séance. Mme Sandra Pearson a été nommée présidente pour cette année.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 4 février, à 8 h. du soir. Toutes les mamans intéressées à l'éducation et à l'instruction ou encore au français sont aimablement invitées, même si leurs enfants ne fréquentent pas l'école française de Saskatoon.

Comité des Mères de l'école française

Prince-Albert

Soirée récréative

Le cercle local de l'A.C.F.C. organise une autre soirée récréative pour le 7 février. Le banquet aura lieu de 7 h. à 8 h. 30 du soir; à 9 h., danse, jeux, chants, etc. Procurez-vous vos billets à l'avance des membres de l'A.C.F.C. ou à: Chambre 202, bureau de Sasko, édifice Mitchell. Cette soirée aura lieu à la salle Arcade et tous sont invités à y assister.

Café-rencontre Chorale

Merci à Mme Lorrain Archambault qui a bien voulu prendre charge du choeur de chant pour la messe dominicale de 9 h. 30; à Mme Simone Ward qui a accepté de toucher l'orgue, et enfin à tous ceux et celles qui font partie du choeur de chant. On acceptera avec plaisir toutes autres personnes intéressées à faire partie de la chorale.

A la suite d'une nouvelle loi

Bouleversement de grande ampleur dans l'enseignement supérieur en France

I. — Analyse de l'exposé des motifs

Le mot "Université" a pris un sens entièrement nouveau avec la publication au Journal officiel de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Alors que jusqu'à présent ce vocable désignait l'ensemble des facultés d'une même académie, voici qu'il est défini comme un établissement public qui ne sera plus constitué selon les ordres d'enseignement de naguère (droit, lettres, sciences, médecine, pharmacie) mais qui sera pluridisciplinaire, c'est-à-dire qu'il devra associer autant que possible les arts et les lettres aux sciences et aux techniques.

Ce texte est, comme le dit l'exposé des motifs qui le précède, une première étape d'une réforme générale de l'Education Nationale. Le système précédent, qui restait marqué par l'idée napoléonienne d'un régime conçu pour quelques milliers, avait tenté en vain de s'adapter à six cent mille étudiants. Les grands mouvements qui agitaient le monde avaient paru s'arrêter aux portes de l'université.

C'est pourquoi l'élaboration d'un système nouveau est devenue nécessaire et si la diffusion des connaissances et de la culture reste le premier objectif de l'enseignement supérieur, l'Université doit faire connaître aussi aux étudiants la société où ils vivent, afin de leur permettre de l'améliorer. Elle doit découvrir enfin que, dans un monde en constant bouleversement, aucune connaissance n'est jamais définitivement acquise. Recyclage, éducation permanente, ces mots expriment les modalités d'application d'un même principe: chacun doit toujours être mis en mesure d'accroître ses connaissances afin de bénéficier de toute promotion correspondant à ses capacités.

Le renouvellement des structures universitaires qu'organise la nouvelle loi s'inspire de deux principes: l'autonomie et la participation. Mais ce renouvellement des structures doit aussi s'accompagner d'une rénovation des méthodes. Il faut donc repenser les relations entre enseignants et enseignés, offrir aux unités nouvelles les moyens d'un renouveau pédagogique qui comportera la reconsidération d'un système d'examens en vue de la vérification constante, aussi bien des connaissances acquises que de l'ensemble des facultés intellectuelles de l'étudiant et de ses progrès.

II. — La mission de l'enseignement supérieur

La mission fondamentale des universités et de tous les établissements d'enseignement supérieur auxquels s'applique la nouvelle loi, est d'élaborer et de transmettre la connaissance, de développer la recherche et de former des hommes.

Afin d'accomplir cette mission il incombera aux universités de porter au plus haut degré et au meilleur rythme de progrès toutes les formes supérieures de la culture et de la recherche et d'en procurer l'accès à tous les hommes qui en ont la vocation et la capacité. En se conformant à l'évolution démocratique exigée par la révolution industrielle et technique, elles fourniront à la nation les cadres qui participeront au développement économique et social de chaque région.

Les enseignants et les chercheurs auront les moyens d'exercer leur activité dans les conditions d'indépendance et de sérénité nécessaires à la réflexion et à la création. Les étudiants doivent pouvoir s'orienter et choisir l'activité à laquelle ils se consacreront et recevront à cet effet les connaissances et la formation nécessaires.

Les Universités faciliteront les activités culturelles, sportives et sociales des étudiants. Elles formeront les maîtres en les adaptant à leurs tâches et renouvelleront la pédagogie et les méthodes.

L'Enseignement supérieur donnera à tous des chances de promotion ou des possibilités de reconversion et tirera parti des moyens nouveaux de diffusion des connaissances et d'éducation permanente à l'usage de toutes les catégories de la population. On peut donc considérer que l'ensemble des enseignements, qui font suite à l'enseignement secondaire, concourt à la promotion culturelle de la société tout entière et, par là même, à son évolution vers une responsabilité plus grande de chaque homme dans son propre destin.

En matière de coopération universitaire internationale, toutes les institutions universitaires devront prendre les initiatives et les dispositions nécessaires pour organiser et développer cette coopération, notamment avec les universités partiellement ou entièrement de langue française. En outre, des liens doivent être établis avec les universités des Etats membres de la Communauté Economique Européenne.

III. — Les institutions universitaires

Les universités nouvelles seront des établissements publics à caractère scientifique et culturel jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, c'est-à-dire qu'elles auront des possibilités propres de gestion et d'administration. Elles groupent des unités d'enseignement et de recherche. Certains autres établissements publics d'enseignement relevant du ministère de l'Education nationale sont chargés de missions particulières et des décrets fixeront ceux qui seront rattachés aux universités.

Il sera possible de créer une ou plusieurs universités dans le ressort d'une académie; elles seront pluridisciplinaires et, tout en ayant une vocation dominante, elles devront associer les arts et les lettres aux sciences et aux techniques.

Dans chaque région est institué un conseil régional de l'enseignement supérieur et de la recherche qui comprendra: des représentants élus des universités, des établissements d'enseignement indépendants de ces universités et, pour un tiers, des personnalités extérieures représentatives des collectivités locales et des activités régionales. Ce conseil régional est présidé par le recteur d'académie. Les élections ont lieu au scrutin secret et en collèges distincts pour les enseignants et les étudiants. Les enseignants ainsi élus sont choisis pour moitié parmi les professeurs et maîtres de conférences.

Ces conseils contribuent à la prévision, à la coordination et à la programmation de l'enseignement. Ils assurent toutes les liaisons avec les organismes chargés du développement régional. Ils donnent leur avis sur le choix des catégories de personnalités extérieures appelées à entrer dans les conseils d'université créés par ailleurs.

Un conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, placé sous la présidence du ministre de l'Education nationale, est créé selon les mêmes principes: élection des représentants des universités et des établissements supérieurs indépendants et désignation d'un tiers de représentants des grands intérêts nationaux, les collèges électoraux des enseignants et des étudiants étant toujours distincts.

Ce conseil national a des attributions uniquement consultatives:

—il prépare la planification de l'enseignement supérieur en liaison avec les plans nationaux compte tenu d'une prospective à long terme;

—il est saisi pour avis des programmes et des demandes de crédits et il est consulté sur la répartition des dotations budgétaires;

—il donne son avis sur les oppositions formulées par le recteur d'académie;

—et, en dehors de son rôle de coordination, il donne son avis sur les conditions d'obtention des diplômes nationaux.

Le recteur d'académie, coordinateur des enseignements de tous niveaux, devient le chancelier des universités de son académie. Il peut faire opposition aux décisions prises à l'échelon régional et les soumet pour statuer à l'échelon national.

IV. — Autonomie administrative et participation

La loi d'orientation détermine les conditions dans lesquelles les établissements publics à caractère scientifique et culturel et les unités d'enseignement établissent leurs statuts et leurs structures internes et déclare que les délibérations d'ordre statutaire sont prises à la majorité des deux tiers des membres composants les conseils. Ceux-ci sont dirigés, soit par un président (établissement public), soit par un directeur (unités d'enseignement) et composés, dans un esprit de participation, par des enseignants des chercheurs, des étudiants et des administratifs. Les statuts doivent prévoir la participation de personnes extérieures choisies en fonction de leur compétence (entre 1/6 et 1/3 de l'effectif total qui est de 40 à 80 membres).

Représentation des enseignants: Les professeurs, maîtres de conférences; maîtres-assistants et assimilés auront une représentation au moins égale à celle des étudiants, les deux premières catégories ayant droit à au moins 60% des sièges. Pour la détermination des programmes de recherche et la répartition des crédits ceux-ci seront seuls compétents. Pour la gestion des laboratoires de recherche seuls des étudiants de 3ème cycle pourront faire partie des collèges électoraux.

Représentation des étudiants: Comme pour les enseignants, les élections sont faites périodiquement au scrutin secret; les représentants des étudiants sont élus au scrutin de liste à un tour, sans panachage ni vote préférentiel. Les inscriptions électorales multiples sont interdites et un quorum qui ne peut être inférieur à 60% des inscrits est institué. Les sièges sont attribués en proportion du nombre des votants par rapport aux inscrits. Les élections ont lieu si possible par collèges distincts, selon les années ou les cycles d'études. Le droit de suffrage est réservé aux étudiants en scolarité normale, ceux de première année ne pouvant obtenir une représentation supérieure au cinquième de l'ensemble quand l'unité d'enseignement comporte plus de deux années.

Cas des étudiants étrangers: ceux qui sont inscrits régulièrement ont le droit de vote. Ne sont éligibles que les étudiants étrangers ressortissant de pays avec lesquels existent des accords de réciprocité.

Les présidents et directeurs assument la direction pour 5 ans ou 3 ans et ne sont pas immédiatement rééligibles. Ils doivent avoir rang de professeur titulaire pour les présidents, de professeur, de maître de conférences ou maître-assistant pour les directeurs d'unités. Les fonctions de recteur d'académie sont incompatibles avec celles de président et de directeur; celles de président le sont avec celles de directeur. En cas de difficultés graves, le recteur a qualité pour prendre toutes mesures conservatoires avant d'en référer au ministre qui consulte le conseil national de l'enseignement supérieur.

V. — Autonomie pédagogique et participation

Dorénavant les établissements d'enseignement supérieur déterminent eux-mêmes leurs activités d'enseignement, leurs programmes de recherche, leurs méthodes pédagogiques et les procédés de contrôle et de vérification des connaissances et des aptitudes sous réserve des dispositions de la loi.

Les règles communes pour la poursuite des études conduisant à des diplômes nationaux de l'Education Nationale, les conditions d'obtention des diplômes et les modalités de protection des titres restent définies par le ministre après consultation du Conseil national de l'Enseignement supérieur.

Les contrôles de connaissances par les enseignants ont lieu de façon continue et les examens terminaux permettent un contrôle supplémentaire. Les titres de docteurs sont conférés après la soutenance d'une thèse ou la présentation d'un ensemble de travaux qui peuvent être individuels ou inédits ou encore une contribution à un travail collectif mais qui devra pouvoir être appréciée à part.

Des stages d'orientation sont organisés à l'usage des étudiants nouvellement inscrits afin de vérifier leurs aptitudes aux études qu'ils entreprennent. Ces stages sont obligatoires et, à leur issue, il peut être recommandé aux étudiants de choisir d'autres études ou un cycle d'enseignement plus court, adapté à une activité professionnelle.

Les universités pourvoient par tous moyens appropriés à l'orientation continue des étudiants, en particulier à la fin de chaque cycle d'études.

L'information des étudiants sur les possibilités d'emploi et de carrière auxquelles leurs études peuvent les conduire sera développée. De même les universités et autres établissements prendront toutes dispositions pour une adaptation réciproque des débouchés professionnels et des enseignements dispensés.

Les dispositions concernant l'éducation permanente sont libéralisées, car les universités doivent organiser l'accueil de candidats déjà engagés dans la vie professionnelle. Elles leur permettront d'accéder à une formation et d'obtenir les diplômes correspondants. **A cette** fin le contenu des enseignements, les méthodes pédagogiques, les examens, le calendrier et les horaires seront spécialement adaptés.

Enfin, l'éducation physique et le sport seront organisés en liaison avec les organismes qualifiés. Les établissements faciliteront la participation ou l'association des enseignants à ces activités.

VI. — Le statut des enseignants

L'enseignement sera assuré par des personnels de l'Etat, par des enseignants associés et par des personnels contractuels. Il pourra être fait appel éventuellement aux étudiants qualifiés. Des dispositions réglementaires seront prises concernant les professeurs étrangers. Ils seront d'abord recrutés à titre contractuel, mais ils pourront devenir fonctionnaires après un certain nombre d'années d'enseignement, tout comme les contractuels français. Ils ne seront pas pour autant obligés de se faire naturaliser. C'est là une dérogation importante au statut de la fonction publique.

L'examen des questions individuelles relatives au recrutement relève, dans chacun des organismes compétents, des seuls représentants des enseignants et personnels assimilés d'un rang au moins égal à celui de l'intéressé.

La distribution des enseignements sous forme de chaires personnellement attribuées à des professeurs sont abrogées et la répartition des fonctions d'enseignement et des activités de recherche au sein d'un même établissement feront l'objet d'une révision périodique mais les étudiants ne seront pas associés à cette révision ni à l'organisation du contrôle des connaissances qui relèvera des seuls enseignants.

Le personnel ne relèvera plus du titulaire de la chaire mais du chef d'établissement, notamment pour le recrutement et le licenciement.

Obligation sera faite aux universitaires de résider dans la ville où ils enseignent et leur présence est également obligatoire dans leur établissement même en dehors des cours proprement dits.

Enfin la loi précise que les enseignants et les chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires, les principes d'objectivité et de tolérance.

Les deux derniers titres de la loi traitent:

—des franchises universitaires sous la forme de la liberté d'information à l'égard des problèmes politiques, économiques et sociaux dans le cadre de l'objectivité du savoir et de la tolérance des opinions, ainsi que des questions de discipline et d'ordre.

—de la mise en oeuvre de la réforme qui prévoit que les textes réglementaires d'application seront pris pour la plupart avant le 31 décembre prochain. Pour faciliter la mise en place des institutions nouvelles, des décrets pourront décider toutes mesures provisoires destinées à assurer la gestion provisoire des établissements et la transition entre les anciennes et les nouvelles institutions.

(BNF 12-68)

La nouvelle université de Limoges

L'université de Limoges (France) née officiellement le 24 octobre 1968, compte 4,150 étudiants au terme des inscriptions nouvelles, soit 30% de plus que l'année précédente. Ils se répartissent ainsi: faculté de droit et des sciences économiques: 1,877 (1,080 en 1967); faculté de médecine: 925 (740); faculté des sciences: 1,250 (1,046); collège littéraire universitaire: 780 (545). L'Institut universitaire de technologie accueille 127 élèves.

L'augmentation des effectifs du corps enseignant est proportionnelle à celle des étudiants: 268 contre 200, soit 34%.

Deux restaurants universitaires ont été construits.

En ce qui concerne les résidences universitaires, on compte 900 places, également partagées entre garçons et filles. Un accord avec l'Office des habitations à loyers modérés permet en outre de disposer de 100 chambres pour étudiants célibataires et de 50 pour étudiants mariés.

Qu'est-ce que notre culture?

N.D.L.R. — Nous présentons ci-dessous le texte presque intégral d'une conférence que M. Roger Saint-Denis, d'Ottawa, donnait en mars dernier au congrès général de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario. M. Saint-Denis y aborde des questions qui gardent toujours leur actualité dans les milieux francophones en dehors du Québec. — Les titres et sous-titres sont de la Rédaction.

> Qu'est-ce que notre culture? Nous pouvons en juger par nos productions, notre création, notre façon à nous de nous exprimer et de nous faire connaître.

Qu'est-ce que notre culture?

Se questionner sur les horizons culturels, **c'est se demander un peu ce que nous sommes.** Depuis déjà quelque temps on parle de culture, de biculturalisme mais au juste, qu'est-ce que cela représente? Et bien, on pourrait passer une semaine à chercher à définir la culture. En France, lors d'une des réunions annuelles des Semaines sociales, on avait cherché à distinguer entre civilisation et culture. Le rapport des études et des discussions comprenait trois cents pages. Ici, je pense qu'on peut s'entendre sur le sens à donner au mot culture.

Nous sommes de culture occidentale

D'abord nous sommes de culture occidentale; nous partageons avec les Anglais, les Français, les Allemands, les Italiens, une foule d'éléments en commun. **Notre culture vient de la Grèce, de Rome, de la France, des Etats-Unis.** André Siegfried disait que les Canadiens français étaient politiquement Britanniques, culturellement Français, et économiquement Américains. Nous possédons une personnalité collective assez complexe. Si on veut cerner les éléments spécifiques de notre culture, alors il faut distinguer entre les institutions scientifiques que nous partageons avec tous les peuples de la terre, les institutions religieuses qu'on trouve sur tous les continents, (nous partageons notre foi avec bien d'autres); les institutions industrielles, (ce sont des voitures, par exemple, fabriquées au Canada, aux Etats-Unis, en France, en Allemagne); ce ne sont pas ces choses-là qui font que nous sommes nous. Les instruments de travail dont nous nous servons, (. . .); notre mode d'éclairage, nous le trouvons dans tous les pays de la terre. Ce ne sont pas non plus nos institutions politiques, parce que nous vivons dans une structure politique britannique. De l'autre côté de la rivière, (au Québec) il y a des éléments caractéristiques qui font que les Québécois ont des institutions politiques différentes de celles des Ontariens. Nous avons bien certaines coutumes sociales et familiales qui se perpétuent dans le temps et qui s'ajoutent pour distinguer notre culture de celle des autres; les réunions familiales et gastronomiques du temps des fêtes, c'est un peu de nous-mêmes et d'une façon folklorique, ça entre dans notre culture.

La langue et les arts

Il y a encore et surtout les éléments culturels qu'on pourrait appeler linguistiques et esthétiques, c'est-à-dire tout ce qui a trait à la langue et aux arts, langue parlée ou écrite, alphabet, les différents genres littéraires, le journal, le roman, l'histoire, le théâtre. **La façon toute spéciale dont la langue conditionne notre pensée et la manière à exprimer cette pensée, voilà enfin un trait qui nous met à part des autres.** Les institutions esthétiques nous permettent d'exprimer notre âme, soit par la ligne et la couleur dans les arts plastiques, soit sur la scène, dans le théâtre, soit par nos chants et notre musique instrumentale, autant de manières d'affirmer notre personnalité nationale. **Je ne sais pas si nous avons** bien une architecture à nous, car dans le monde contemporain, on trouve des gratte-ciel du genre de celui-ci dans les colonies françaises de l'Afrique. La culture, on le sait, devient de plus en plus universelle. Mais si on voulait cerner le problème et déterminer ce qui fait que nous avons une culture qu'on pourrait appeler culture franco-ontarienne, alors il faut se concentrer sur les éléments distinctifs, c'est-à-dire, la langue et les arts.

La religion fait partie de notre héritage

Pour ce qui est de **la religion,** (. . .) c'est **un peu plus qu'une institution culturelle,** parce que c'est notre religion qui nous suggère la perspective dans laquelle nous envisageons la vie, c'est elle qui nous donne les réponses aux questions d'où venons-nous, qui sont les gens qui nous entourent, vers quoi nous destinons-nous. Or la religion offre une réponse à ces questions et nous permet d'établir dans toutes les options qui s'offrent à nous, une certaine priorité dans l'échelle de valeurs. La religion fait donc partie de notre héritage aussi, mais elle **embrasse un ensemble de réalités plus larges et plus profondes que les institutions linguistiques et esthétiques.** C'est une marque qui aide l'homme à s'identifier dans l'histoire de la création. Quoiqu'on puisse bien être Français sans être catholique. Jeanne-d'Arc était française; Voltaire l'était aussi. Dans le Chantecler de Rostand, il y a un Chantecler qui chante et à côté le coucou qui ne manque pas de nous piquer, de se moquer; ça aussi, c'est bien français. Alors **qu'est-ce qui fait que nous sommes ce que nous sommes?** Acceptons si vous le voulez que **c'est l'usage que nous faisons des institutions linguistiques et des créations artistiques.** Pour nous aider à préciser notre image, nous pourrions nous demander cette question: Si l'an dernier à l'Expo, on avait offert aux Franco-Ontariens un pavillon ou une partie du kiosque ontarien, pour laisser savoir au monde ce qu'ils sont, qu'est-ce qui aurait figuré dans l'étalage? On sait bien ce qui a figuré dans le kiosque du Mexique, vous avez visité de même les pavillons de la France et de l'Angleterre; et nous, qu'aurions-nous montré au monde pour laisser savoir ce que nous sommes? (. . .) Qu'est-ce qu'on aurait montré comme échantillon valable de nos arts plastiques et des créations des artistes franco-ontariens? (. . .) Quelle musique aurions-nous pu faire entendre pour montrer ce qu'est la musique franco-ontarienne? (. . .) En fait de sculpture, qu'aurions-nous pu montrer? (. . .) Qu'est-ce que notre culture? Nous pouvons en juger par nos productions, notre création, notre façon à nous de nous exprimer et de nous faire connaître. Avouons-le, à l'heure actuelle, c'est assez maigre.

Bien-être matériel et culture

Par ailleurs, existe-t-il une certaine relation entre le bien-être matériel d'une part et l'épanouissement de la vie culturelle d'autre part? C'est évident. Ventre affamé n'a pas d'oreille. Comme disait saint Thomas, ça prend un minimum de bien-être matériel pour faciliter l'exercice de la vertu et pour faciliter la pratique des beaux-arts. "Primo vivere". (. . .) On ne peut pas avoir de manifestations culturelles ou artistiques sans un certain substratum économique. On veut envoyer une troupe de théâtre en tournée, ça prend de l'argent; on veut faire venir des artistes de l'extérieur, ça prend de l'argent; on veut former des musiciens, des chanteurs, mettre sur pied un petit conservatoire, ça prend de l'argent; on veut mettre sur pied un centre culturel où l'on s'occuperait de choses de l'esprit, ça prend de l'argent; on veut du beau, danse, chant ou artisanat, ça prend de l'argent. Quand on n'a pas les fonds voulus, on échoue. Ces fonds peuvent venir de différentes sources: des personnes, des municipalités, du gouvernement. **On ne peut pas divorcer la question économique de la question culturelle.** Justement ceci nous amène à poser la question: "Tous les Franco-Ontariens ont-ils atteint un même niveau culturel?" Replacez-vous en imagination dans votre propre milieu. Vous voyez une masse d'un niveau culturel primitif, rudimentaire; vous voyez dans ce même milieu un petit groupe, une classe moyenne, bourgeoise, qui cherche à s'élever, qui s'occupe de questions de l'esprit, qui se réunit et discute, qui fait des efforts pour mettre sur pied une troupe de théâtre, qui cherche à organiser un concert, qui voit à la circulation des livres dans la bibliothèque. Un effort, c'est déjà signe de vie. Vous remarquerez dans votre milieu quelques personnes dont vous dites: il a une belle culture, il s'y connaît en fait de musique, de théâtre. On peut donc dire qu'il y a différents niveaux: une élite, une classe moyenne, un peuple défavorisé. **La culture ne doit pas devenir la réserve d'un petit groupe. Ce doit être l'affaire de tout le monde.** La culture populaire est valable et il faut trouver la formule pour humaniser les milieux et la vie quotidienne des gens qui n'ont pas accès à l'influence bienfaisante de la culture.

Quelles mesures prendre?

Quels sont les facteurs qui peuvent militer en faveur du développement de la culture franco-ontarienne? (. . .)

Quels obstacles s'opposent au libre épanouissement de notre vie culturelle dans les milieux où nous nous trouvons en nombre suffisant? (. . .) Vous voyez que **les problèmes d'ordre culturel dépassent les cadres de l'école; l'école entre en jeu, certes, c'est l'atelier où on initie les jeunes au plaisir de la littérature, au plaisir de la musique, au plaisir du théâtre.** C'est là que doit se faire l'initiation; mais en dehors de l'école, les adultes doivent eux aussi participer à la vie culturelle. On dit qu'il faut miser sur la jeunesse, que les quarante ans et plus, c'est pas mal perdu. J'ai confiance en la jeunesse. Les jeunes s'occupent des questions de cet ordre-là beaucoup plus que leurs aînés. Quand je vais à la galerie des arts le dimanche, ce sont des jeunes que j'y vois. Au concert (. . .), à part les vieux de ma génération, ceux que je vois ce sont les jeunes. Ceux qui s'occupent de faire répandre la bonne chanson, les bons chansonniers, ce sont les jeunes. Il ne faut donc pas désespérer des jeunes, il faut miser sur eux quand on pense à la question culture. **Il faut faire entrer là-dedans, l'éducation des adultes par les cours du soir.** Nous sommes à une époque où l'éducation ce n'est plus un processus qui se termine à la petite école ou même à l'école secondaire. On accepte l'éducation comme un processus qui se continue la vie durant. Alors il est normal d'accepter que les adultes s'inscrivent à des cours du soir pour s'initier à la littérature, pour apprendre à faire du théâtre, à manier certains instruments d'artisanat.

Alors, face aux réalités de l'Ontario 1968, du Canada 1968 et du monde de la civilisation de la technologie et des communications, face aux atouts qui jouent en notre faveur et aux obstacles qui surgissent de toutes parts, pourrons-nous encore prétendre développer une vie culturelle saine et vigoureuse? Ou la partie est-elle déjà perdue? Il y en a qui sont prêts à traverser la rivière et à retourner au Québec. On ne peut plus vivre. Avant d'abandonner la partie, il faut regarder les choses en face. Mais en réalistes, devons-nous compter sur les autres ou devons-nous entrer dans le jeu nous-mêmes? Est-ce que nos centres culturels, nos troupes de théâtre, nos orchestres, nos ateliers d'artisanat, vont nous être servis tout cuits par le ministère d'Education, le service d'action sociale, la commission de récréation, ou devons-nous nous-mêmes faire les démarches pour les obtenir? Dans cette perspective, de quelle importance sont le savoir-vivre, le vouloir-vivre qui se manifeste de différentes façons (on peut prendre le thermomètre pour mesurer l'intensité du vouloir-vivre d'une partie de la province à une autre) et le pouvoir-vivre. Est-ce que nous maîtrisons assez de centres de culture? Devons-nous prendre des mesures pour nous assurer de nouveaux centres de décision pour pouvoir donner suite à nos désirs?

La question de la culture est très vaste. Elle déborde des cadres des questions scolaires et nous met aux prises avec la vie de l'âme des Franco-Ontariens. Pourquoi tant se démener, que voulons-nous garder, quelles sont les valeurs pour lesquelles nous nous dépensons? Si ces considérations peuvent vous aider à vous faire une idée de ce qu'est la culture et de nos responsabilités dans ce domaine, tant mieux.

Extrait de "La Vie Franco-Ontarienne", Mai 1968.

Les dix facultés de médecine de Paris

L'université de Paris comprenant en 1968-1969 plus de 20,000 étudiants en médecine, effectifs beaucoup trop importants pour l'organisation et l'administration d'une seule faculté, les étudiants ont été répartis dans les dix futures facultés en tenant compte de leur domicile et, le cas échéant, de leurs fonctions hospitalières et des spécialités auxquelles ils se destinent. Chacune de ces facultés est tenue de conclure avec l'administration générale de l'Assistance publique à Paris une convention ayant pour objet de leur permettre d'organiser conjointement un centre hospitalier et universitaire par la collaboration entre elle-même et certains des services hospitaliers des hôpitaux. Chacune de ces conventions désignera les services de spécialité de ces hôpitaux qui auront vocation à être associés à plusieurs facultés, notamment pour l'enseignement du troisième cycle et pour la recherche qui en dépend.

Associations de Parents et Maîtres

A titre d'information, il y a des Associations de Parents et Maîtres dans la province du Manitoba.

Ces Associations ont pour but de favoriser la collaboration pour l'éducation au foyer et à l'école. Cette collaboration se fait entre les Parents et les Maîtres d'une même école en vue de favoriser l'épanouissement intellectuel, spirituel et moral des élèves. Elle se fait en plus pour aider les parents à mieux saisir leur rôle et leur responsabilité d'éducateurs dans un système scolaire élaboré et toujours changeant.

L'Association existe pour les maîtres également afin que ceux-ci, toujours sensibilisés aux situations des élèves dans leurs rapports avec leurs parents, leurs amis et leur milieu, soient plus en mesure d'effectuer une éducation vraie parce que plus en contact avec la réalité.

Les biens à récolter de ces Associations de Parents et Maîtres sont multiples. Ainsi, par exemple, ces Associations favorisent les rencontres entre les Parents et les Maîtres, permettant aux uns de s'entretenir avec le professeur ou l'institutrice de leur enfant, et aux autres de connaître le père et la mère de leur élève.

La rencontre occasionnée par les réunions de Parents et Maîtres a une suite. Ce n'est plus simplement le bonjour et le sourire polis et quelque peu distraits du début. Cela devient une conversation engagée, suivie, intéressante. La rencontre permet des échanges d'idées, d'impressions.

La rencontre établie une amitié et une stabilité de sentiments. On travaille ensemble. Non pas chacun de son côté, mais les deux du même côté. La rencontre débarrasse des préjugés créés par le fait qu'on ne s'est pas rencontré.

Je vous laisse avec ces quelques pensées. A la prochaine.

Roland Bélanger,
aumônier.

GREFFE

On transplante l'arbuste, on transplante la fleur
Et voilà qu'aujourd'hui, on transplante un coeur —
Nous nous applaudissons avec sérénité.
Pourtant Dieu LE savait, de toute éternité.
Un noir donne son coeur à un blanc, est-ce étrange?
Serait-il symbolique, ce si sublime échange?
Le Maître a-t-il voulu tangiblement prouver
Que les hommes sont frères et bien faits pour s'aimer?
Combien loin ira donc le progrès incroyable
Et la science avancée, de Dieu don ineffable?
Ne serait-ce pas sage et bien reconnaissant
De se prêter nos coeurs TOUS — et, en attendant?

Manié Tobie
(14 février 1969)

Au volant . . .

Les femmes ne sont pas celles que nous croyons

Les caricaturistes devront se mettre à la recherche d'une autre victime. "La femme au volant" n'est pas, ou plus, celle que l'on croit. Une fabrique de pneumatiques, qui a déjà organisé de nombreux tests scientifiques sur la circulation routière et la sécurité au volant, a récemment confié à des spécialistes, gynécologues et psychologues, le soin d'examiner le comportement de la femme au volant. Conduit-elle plus mal? Oui et non. En tout cas, on a découvert que les représentantes du sexe faible conduisent mieux que ne le prétendent les hommes...

Dix femmes et — à titre de comparaison — quatre hommes, tous entre 25 et 30 ans, se sont lancés sur le circuit du Nürburgring. Chaque conducteur a fait 300 kilomètres, l'après-midi et le soir, dans des voitures de série. Avant et après cette épreuve, on leur a imposé deux tours de circuit dans des voitures spéciales, équipées d'installations permettant de prendre le pouls, de mesurer la tension artérielle, la quantité d'air inspiré, sa teneur en acide carbonique ainsi que les réactions cérébrales. Des tests de rapidité et de concentration ont complété ces essais. De plus, on s'est livré à une analyse d'urine, pour détecter les cathécolamines. Pourquoi toute cette mise en scène? On voulait répondre à trois questions, que l'on n'avait encore jamais examinées de manière scientifique:

1) Les femmes réagissent-elles de manière différente que les hommes (dans les mêmes circonstances, s'entend) quand elles passent quelques heures d'affilée au volant?

2) Comment le corps féminin réagit-il aux efforts physiques et mentaux que lui impose la conduite automobile?

3) Les hommes et les femmes se fatiguent-ils? Si oui, comment réagissent-ils?

Les symptômes de fatigue et les autres réactions corporelles sont aisément mesurables. Mais pour mesurer également le comportement au volant, il fallut trouver une nouvelle unité de mesure. On choisit la somme de toutes les manoeuvres d'accélération, de débrayage, d'embrayage et de freinage, et le chiffre ainsi obtenu fut qualifié de "zèle au volant".

Premiers résultats surprenants du test: Les femmes sont plus "zélées" que les hommes. Car tandis que le "zèle" des hommes avait déjà diminué de 11 pour cent après trois heures au volant, il avait augmenté de 10 pour cent chez les femmes durant le même laps de temps. La supériorité des femmes s'avéra encore plus évidente pour les longs trajets. Au début, les hommes conduisaient mieux mais après deux heures déjà leur "rendement" baissa sensiblement. Les femmes par contre, une fois "dans le bain", conservaient leurs qualités et leur rapidité de réaction, même aux heures critiques, entre deux et trois heures du matin. De plus, on remarqua que les femmes réagissaient instinctivement mieux que les hommes quand la fatigue intervenait. D'autres avantages féminins: Au volant du simulateur, lors du test de risque, les femmes prouvent qu'elles sont moins enclines à prendre des risques que les hommes. Ce qui signifie tout simplement que les femmes conduisent moins élégamment que les hommes mais de manière plus sûre et plus prudente.

Par ailleurs, des tests firent également ressortir un phénomène que l'on connaissait depuis quelques années déjà: quand une femme est indisposée, elle conduit mal. Toutes les candidates qui avaient leurs règles firent preuve d'une maladresse stupéfiante. Le professeur Heller, un gynécologue qui assistait aux tests: "Le rendement maximum de la femme est atteint dans la semaine après les règles; pendant les règles, les transformations hormonales, la perte de sang et l'irrigation intense des organes du bassin provoquent une baisse. Souvent, la période qui précède immédiatement les règles est encore moins favorable que la menstruation elle-même. Les femmes au cycle régulier sont moins touchées que les autres". Le professeur Heller conseille donc aux femmes de tenir compte de ces observations, quand elles projettent un long voyage.

Le test a prouvé que les femmes, exception faite de la période des règles, ne conduisent pas plus mal que le sexe dit "fort". Elles réussissent plus facilement leur permis de conduire que les hommes. Et quand, de temps en temps, une femme attire l'attention par une conduite un peu fantaisiste ou ultra-prudente, et semble justifier l'exclamation "Bien sûr, une femme au volant!", ce n'est pas dû à son sexe, mais bien à son manque de pratique. En effet, trois femmes-automobilistes sur quatre ne conduisent que très rarement, le week-end. Et quand le cher époux, assis à côté, ne cesse de les encourager en faisant des commentaires pour le moins désobligeants, cela n'améliore rien. Le professeur Luff, directeur des tests, commente à ce propos: "On prétend qu'un optimiste est un homme qui confie le volant à sa femme en espérant pouvoir se délasser. Cet homme est entièrement normal. Les hommes peuvent effectivement se délasser, se détendre pendant que leurs femmes conduisent".

(La Tribune d'Allemagne, 7 décembre 1968)

Roulé de boeuf

(6 personnes)

- 1 livre de boeuf haché
- ¼ tasse d'oignon haché
- ¼ tasse de carottes râpées
- ¼ livre de champignons hachés
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- 2 c. à soupe de persil haché
- 2 c. à soupe de farine
- ¼ c. à thé de moutarde sèche
- ⅓ tasse de jus de tomate
- 2 tasses de farine tout usage
- 4 c. à thé de poudre à pâte
- 1 c. à thé de sel
- 6 c. à soupe de gras
- ⅔ tasse de lait

Faire sauter le boeuf haché dans une poêle contenant très peu de corps gras, en remuant à la fourchette, pendant deux minutes environ. Ajouter les légumes et poursuivre la cuisson jusqu'à ce que la viande prenne couleur.

Ajouter sel, poivre, persil, farine (2 c. à soupe) et moutarde sèche. Incorporer graduellement le jus de tomate. Porter au point d'ébullition puis laisser refroidir.

Préparer la pâte en coupant le corps gras dans la farine jusqu'à ce que l'on obtienne un mélange ressemblant à de la chapelure. Ajouter le lait rapidement pour obtenir une pâte molle, mais qui ne colle pas. Pétrir quelques secondes puis abaisser au rouleau. Former un rectangle de 13 pouces sur 11 pouces.

Etendre la préparation à la viande sur cette pâte et rouler; sceller les extrémités.

Placer sur une plaque à biscuits graissée; piquer la pâte avec les dents d'une fourchette et faire cuire à four chaud (425 degrés) jusqu'à ce que la croûte soit bien dorée (25 minutes environ).

Servir avec une sauce tomate ou une sauce aux champignons; accompagner d'une bonne salade verte.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Il y a quelques années, le béret était l'apanage des écoliers et de quelques intellectuels farfelus. Aujourd'hui le béret est de mise dans la garde-robe de toutes les élégantes. Mary Quant, de Londres, en a lancé de toutes les couleurs sur le marché. Il y a également le "vrai" béret basque, porté à la française. Cette mode a vu le jour après que le film américain "Bonnie and Clyde" eut connu un succès retentissant dans la plupart des grandes capitales. L'héroïne du film Bonnie Faye Dunaway portait un béret sur de longs cheveux raides. Peu après, le béret "Bonnie" était de rigueur. Cet hiver on voit des bérets crochetés, tricotés et même de fourrure.

✦ ✻ ✦

— Bonjour, cher ami, voulez-vous me prêter un peu d'attention?

— Mais bien sûr, avec beaucoup d'intérêt...

✦ ✻ ✦

Rien de plus facile pour réussir un rosbif bien juteux que de l'enduire de moutarde, avant de le mettre au four. Cela aide à conserver les sucs à l'intérieur et communique un goût piquant à la sauce.

✦ ✻ ✦

Pour supprimer les pellicules, frictionnez, tous les soirs, votre cuir chevelu avec de l'eau de mer. Vous la trouverez dans les grandes pharmacies.

✦ ✻ ✦

— On dit que la nage est le plus sain exercice et le plus apte pour donner au corps humain un maintien gracieux.

— As-tu jamais étudié de près la démarche du canard?

✦ ✻ ✦

Lorsque vous vous débarrassez de médicaments dont vous n'avez plus besoin, soyez prudent. Jetez-les dans les toilettes ou assurez-vous qu'ils ne tombent pas entre les mains des enfants.

✦ ✻ ✦

Un pied bien chaussé met en valeur votre silhouette. Quel que soit le prix payé pour un soulier de qualité, si vous ne l'entretenez pas, très vite il perdra son élégance et sa beauté. Des souliers et des bottes bien entretenus sont la signature d'une femme soignée.

✦ ✻ ✦

Les petites brosses qui accompagnent les rasoirs électriques peuvent être d'une grande utilité pour nettoyer les ronds de votre cuisinière à gaz. Elles ont justement la grosseur adéquate pour déloger la saleté et la graisse accumulées dans les petits trous des brûleurs.

✦ ✻ ✦

Lettre d'un petit pensionnaire à ses parents:

Envoyez-moi de quoi manger. Ici on ne nous sert que le déjeuner, le diner et le souper.

L'ignorance de la posologie peut affecter la santé familiale

Pour soigner la maladie familiale, nos aïeules ne pouvaient se guider que sur des termes vagues, tels qu'"une généreuse rasade" du tonique ou "une pincée" de poudre. La quantité administrée variait donc d'une fois à l'autre.

Les mamans modernes n'ont pas à faire face à de tels problèmes, mais cependant, il arrive que des enfants ou des adultes prennent délibérément trop ou trop peu du médicament prescrit, ce que les médecins qualifient d'excédent ou d'insuffisance thérapeutique.

Le Conseil de la Santé Familiale, une organisation bénévole commanditée à titre d'intérêt public par les membres de l'industrie de la pharmacie pour aider au bien-être et à la santé familiale, déclare qu'on risque de nuire à un patient ou de retarder sa guérison en négligeant de suivre attentivement les instructions indiquées par l'étiquette ou prescrites par le médecin.

Les médicaments modernes sont puissants et ont été essayés scientifiquement afin d'en déterminer la posologie. Une maman ne doit donc jamais se substituer au médecin ou aux instructions mentionnées sur l'étiquette pour déterminer comment administrer ou prendre un médicament.

La mère de famille d'antan n'avait pas d'autre alternative que son propre jugement en matière de posologie, car la plupart des médicaments étaient préparés à la maison, selon de vieilles formules familiales. Aucune n'avait jamais été scientifiquement essayée et les dosages étaient faits au hasard.

De nos jours, la mère de famille n'a plus à se fier au hasard pour soigner sa famille, car les instructions détaillées se trouvent sur les étiquettes des remèdes: on devrait toujours les lire trois fois et les suivre à la lettre.

De plus, la mère de famille moderne dispose de tout un assortiment de cuillères à mesurer, tasses graduées et compte-gouttes. Quand on se sert d'une tasse graduée, il faut toujours la tenir au niveau des yeux pour assurer l'exactitude de la dose administrée. En se servant d'un compte-gouttes, il est préférable de compter à haute voix.

Nouvelles médicales

SUIVEZ LES INSTRUCTIONS DE L'ETIQUETTE — La lecture de l'étiquette ne représente que la première étape de l'administration correcte d'un médicament, déclare le Conseil de la Santé Familiale au Canada, la deuxième étant son exécution attentive. Si l'on administre une trop forte dose de médicaments, le médecin dira qu'il y a excédent thérapeutique, si, au contraire la dose est trop faible, il s'agit alors d'une insuffisance thérapeutique. Ces deux fautes peuvent retarder la guérison. Mesurez donc soigneusement les doses et administrez-les à temps, dit le Conseil, qui est commandité comme service d'intérêt public par les membres de l'industrie pharmaceutique.

Courrier de Louise

Q. — Notre grand-mère nous raconte un grand nombre d'histoires très intéressantes, et notre mère nous dit toujours qu'il ne faut pas les prendre trop au sérieux. Récemment, elle m'a parlé des merveilleux services rendus par le camphre au point de vue médical. Pouvez-vous me dire si on se sert encore de ce produit en pharmacie de nos jours? Merci. — **Petite-fille.**

R. — Le camphre, qui a rendu d'innombrables services à la médecine depuis des siècles, est encore grandement utilisé de nos jours et, sur ce sujet au moins, votre grand-mère a raison.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourquoi faut-il toujours qu'à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, certains parents ou amis deviennent des trouble-fête? Je ne veux pas dire que certains abusent nécessairement de la boisson, mais plutôt qu'ils commencent des discussions à ne plus finir qui deviennent de véritables chicanes. J'ai été témoin d'une telle situation chez mes beaux-parents dernièrement. Deux frères de mon mari en étaient les acteurs et leur père a dû intervenir pour les séparer car ils en étaient rendus aux coups. Tous deux furieux ont quitté la maison avant le diner, amenant leurs femmes et leurs enfants. D'autres membres de la famille ont décidé que, dorénavant, chaque famille recevrait les parents à tour de rôle au cours de l'hiver plutôt que de risquer un tel chagrin pour les vieux parents, les autres enfants et surtout pour éviter le scandale aux petits-enfants. Ma belle-soeur, qui habite avec ses parents, nous a dit que les deux querelleurs ne se sont même pas excusés d'avoir gâté la journée pour tout le monde.

Malheureux.

R. — De tels spectacles sont certainement fort regrettables et lorsque les discussions tentent de s'envenimer, les autres invités devraient agir immédiatement pour faire changer le sujet et calmer les esprits. Quand la chicane est prise, il est souvent trop tard pour l'arrêter. Quelqu'un de la famille, qui est très lié avec les deux coupables, devrait certainement les prier de faire des excuses à leurs parents. C'est la moindre des choses.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai une fillette de quatorze ans qui ne semble pas avoir les mêmes intérêts que ses compagnes de classe de son âge. Ces dernières aiment le cinéma, les cosmétiques, les vêtements de fantaisie et, évidemment, les garçons. Croyez-vous qu'il y a dans son attitude matière à inquiétude? Merci des conseils déjà reçus.

Maman blonde.

R. — Il me semble que vous devriez être soulagée plutôt que portée à l'inquiétude. Trop de mères encouragent leurs fillettes à chercher trop tôt à devenir des grandes filles; je ne dis pas des demoiselles portant des tenues ridicules, et une épaisseur de cosmétiques ridicule, qui courent les garçons dans des endroits plus ou moins convenables. Votre jeune fille est intelligente et, quand le bon moment viendra, elle saura devenir une demoiselle. Ne vous inquiétez pas.

☆ ☆ ☆

Q. — Croyez-vous qu'en cas de deuil dans la famille immédiate il soit bon d'amener de tout jeunes enfants au salon funéraire et aux funérailles? On a grandement critiqué une personne de ma connaissance parce qu'elle a refusé de le faire. Merci. — **Jeanne.**

R. — J'approuve complètement cette personne. Je ne crois pas qu'on devrait soumettre de très jeunes enfants à de telles expériences. On peut leur expliquer simplement ce qui est arrivé, selon leur développement et, plus tard, quand ils auront acquis plus de compréhension, on pourra leur permettre d'assister aux cérémonies qui se déroulent à l'occasion d'un décès.

☆ ☆ ☆

Q. — Trouvez-vous que les robes noires soient complètement passées de mode? J'ai toujours aimé en posséder une toute simple que je pouvais porter avec une parure différente pour à peu près toutes les occasions. Merci.

Yeux bleus.

R. — Bien qu'on voit beaucoup de couleurs voyantes et de teintes pastel, la robe noire de bonne coupe est toujours très élégante.

LOUISE

Ne vous inquiétez pas de vos muscles

Les femmes n'ont pas à craindre plus qu'il ne faut de développer de gros muscles si elles font régulièrement de l'exercice. Même les hommes qui se soumettent à un programme long et intensif de poids et haltères en vue d'améliorer leur force physique arrivent parfois très difficilement à augmenter le volume de leurs muscles. Vous retrouverez ces propos dans la brochure intitulée: "Soyez en forme", publiée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 5

CHAPITRE II

Le voyage continuait. Maintenant Virginie avait perdu beaucoup de son bel enthousiasme. Toutes les personnes qu'elle avait rencontrées l'avaient déçue: son père indifférent et autoritaire; M. de Baumilly un instant son ami et bien vite son plus redoutable ennemi; son frère Louis qui était venu la voir la veille au soir et l'avait traitée en petite fille insignifiante. Elle se demandait avec inquiétude ce que la prochaine étape lui apporterait, dans cette propriété isolée.

Elle s'était assise dans le patio, au bord du bassin, en attendant que la calèche fût prête. Il était très tôt. Elle pouvait se croire en Espagne: le décor était le même. C'était le bon temps. La vie n'était pas très gaie ni mouvementée, mais elle était paisible, sans catastrophes imminentes.

Une grande ombre s'étendit à ses pieds. Elle ne releva pas la tête.

— Bonjour, mademoiselle, dit Germain et il s'assit à côté d'elle sur la margelle.

— Bonjour, répondit-elle, rogue. Vous ne pouvez pas vous faire oublier?

Sans s'en rendre compte, elle lui avait parlé en espagnol, car elle venait de penser dans cette langue qui lui était plus familière.

— Une petite crise de nostalgie? demanda-t-il.

— Comment le savez-vous? répliqua-t-elle, oubliant dans sa surprise sa résolution de bouder.

— Vous me parlez en espagnol, donc vous pensiez en espagnol, donc vous pensiez à votre vie en Espagne.

— Vous êtes très fort. Je me disais: là-bas la vie était sans aventures mais paisible et sans crainte.

— Et ici, c'est le contraire. La paix et l'aventure, c'est comme les plateaux d'une balance: ils ne peuvent pas être en haut en même temps. Alors, il faut savoir ce qui vous tente le plus.

— Je veux vivre une vie extraordinaire, mouvementée, passionnée, s'écria-t-elle avec feu.

Germain eut son beau sourire calme et franc.

— Dans ce cas, de quoi vous plaignez-vous?

— Vous en avez de bonnes! Trouvez-vous que je n'aie pas de quoi me plaindre?

— N'est-ce pas une aventure extraordinaire, ces fiançailles surprise?

— Les aventures de ce genre...

Il la regarda un instant en silence, l'expression railleuse mais les yeux graves.

— Vous savez, les aventures, on ne les choisit pas. Et d'ordinaire, elles sont rarement heureuses.

— Elles sont donc toujours une source de chagrins?

Le jeune homme ne répondit pas tout de suite. Il médita une phrase mais ne la prononça pas, peut-être parce qu'il se serait trop livré. Il se redressa et retrouva son expression moqueuse et nonchalante.

— C'est une question de caractère. Il y a les aventuriers, pour qui le malheur n'est qu'une aventure et les autres, pour qui toute aventure est malheur.

— Faites-vous partie des aventuriers?

Il eut un geste insouciant.

— Peut-être bien. Au début, non. Mais maintenant, je ne me casse plus la tête pour l'avenir. Je me dis: "Qui vivra verra". Pourquoi s'inquiéter de ce qu'on ignore?

Un tel raisonnement était inaccessible à Virginie. Elle était trop ardente, trop impatiente. Cela ne lui paraissait pas sérieux.

— Vous avez une drôle de mentalité.

— Vous apprendrez à me connaître.

— Quand je serai votre femme, peut-être? dit-elle, aigre-douce.

— Bien sûr. Vous avez la vie entière devant vous, car, ici, nous ne sommes pas sous le régime du Code civil de Napoléon et le divorce n'existe pas.

La trêve était finie. Virginie regretta d'avoir accepté de parler amicalement avec Baumilly.

— Ecoutez, mon ami, répliqua-t-elle, montant d'un ton, il me semble que j'ai été claire hier soir. Je ne vous épouserai pas, et je trouve bien déplacé que vous insistiez.

— Ne pourriez-vous discuter avec calme? demanda-t-il en tentant de lui prendre une main, qu'elle retira.

— Il s'agit de ma vie.

— De la mienne aussi, ma chère, et je ne m'affole pas.

— Et la vôtre? Parce que vous le voulez bien.

— Non, justement.

Virginie le regarda, surprise; elle ne comprenait pas. Il y avait une lueur ironique dans les yeux de Germain.

— Non, reprit-il, parce que moi non plus je ne veux pas vous épouser.

— Pourquoi? souffla-t-elle, stupéfaite.

— Parce que vous ne me plaisez pas, mon petit, répondit-il d'un ton très naturel, puis il se leva et se dirigea vers le vestibule.

Elle sentit son visage s'embraser comme si elle avait reçu un soufflet. Cet affront était une terrible humiliation. Elle avait refusé Germain avec véhémence, mais qu'il ne voulût pas d'elle pour femme ne lui était pas venu à l'idée. Elle ne lui pardonnerait pas son injure et la lui ferait payer cher. Ah! elle ne lui plaisait pas? Eh bien! un jour il l'aimerait (elle ferait tout pour cela) et le lui dirait à genoux, il la supplierait de lui accorder un regard et elle passerait froidement. Elle imaginait déjà la scène.

Son père la tira de sa méditation vindicative en venant lui dire que la calèche était prete. Elle s'y assit dans le fond, comme la veille, et Germain, déjà en selle, retenait à grand-peine son cheval impatient de partir.

— En route, ordonna le marquis.

— Il faut attendre le guide de Bolivar, monsieur, fit remarquer Baumilly.

— Une canaille de rebelle! s'exclama Saint-Clair, excédé, en battant la mesure sur la portière.

Germain scrutait la rue qui menait à la place San-Jacinto. Tout à coup, il lança son cheval au galop en direction d'un cavalier qui apparaissait entre les troncs d'arbres.

— Quel besoin a-t-il d'aller au-devant de ce va-nu-pieds? grommela le marquis, dont le mécontentement s'accrut en voyant M. de Baumilly tendre la main au républicain.

Germain revint au galop, distançant l'autre cavalier. Il se rangea près de la portière de Virginie et s'inclina légèrement.

— Mademoiselle, Bolivar, par une aimable attention a voulu que, sur cette terre américaine, vous soyez conduite chez vous par un véritable Américain.

Le cavalier les avait rejoints et se tenait au niveau de l'attelage. Virginie l'examina non sans surprise. Il montait, à l'aide d'une grande selle à dossier haut, un petit cheval gris d'une race qu'elle ne connaissait pas mais qui était très beau. Sur l'arçon pendaient une couverture et un hamac, qu'elle prit pour un fil. Elle remarqua l'étroit étrier où il n'engageait que le bout du pied. Il était vêtu de toile écrue, d'un pantalon assez large rentré dans la tige de ses bottes et d'une chemise épaisse à col ouvert dont il avait retroussé les manches. Son grand chapeau de paille avait glissé derrière ses épaules. Il tenait dans la main gauche une longue lance de bois à fer triangulaire dont il appuyait le talon sur son pied.

— Ce que j'entends par un véritable Américain, poursuivit Germain, c'est un Indien. En voici un, mademoiselle: Francisco Ramirez, llanero (Nomade des llanos, grandes plaines de l'intérieur, dont la principale occupation est de garder à cheval les troupeaux), légèrement métissé de Blanc, mais pur Indien de coeur.

— Pourquoi parlez-vous soudain espagnol? demanda le marquis.

— Parce que notre guide n'entend pas le français, répondit Germain d'un ton uni, mais le marquis sentit la leçon.

Le llanero s'inclina, le visage fermé, peu aimable. Il était laid, avec ses pommettes larges, ses yeux étroits et sa grande bouche. Ce ne devait

(à suivre)



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Cheque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.



Vol. 56—No 40

ON DEMANDE — Pour 1er avril. Logis: 2 pièces, avec réfrigérateur et poêle. Près hôpital Taché. Composer: 247-5052 après 7 h. p.m. 40-634-40C.

ON DEMANDE — Gardienne pour 2 enfants, 5 jours par semaine, dans maison moderne sur ferme. Devra aussi faire un peu de travail domestique. Chambre privée. Composer après 6 heures: 422-5695, Ste-Anne. 39-617-40C.

DEMOISELLE CATHOLIQUE possédant de très belles qualités, âgée de 39 ans, désire rencontrer garçon catholique, ayant bonne position, aimant la danse et surtout ne buvant pas. Préférablement entre 40 à 50 ans. S'adresser à Boite 618, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 39-618-41C.

A LOUER — St-Boniface, 314, rue Notre-Dame. Petit logis meublé. $40.00. Composer: 247-4073. 40-638-41C.

A VENDRE — Quelques propriétés dans village. Choix varié. S'adresser à: Eugène Labelle, représentant d'Assurances Coopératives, St-Pierre, Man. Tél.: 433-7758. 38-613-46P.

A VENDRE — St-Boniface Centre, près église, écoles et collège. Grand duplexe, 11 ans: 3 chambres à coucher en haut, 4 en bas; grands salons, cuisines, 3 salles de bain. Garage double. Bon revenu. Composer CH 7-6436. 37-602-42C.

A VENDRE — St-Boniface. Quincaillerie. Bon chiffre d'affaires. Cause de vente: maladie. Composer après 6 h. p.m.: CE 3-4019. 40-636-T.F.

A VENDRE
STE-AGATHE
Bungalow de 9 ans, avec garage: 24' — 25' x 34'. 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Lot: 100' x 150'. Offre raisonnable. Appeler les jours de travail: 247-4851; le soir: 882-2392. 38-610-40C.

A VENDRE — Maison: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Composer: 453-5291. 40-637-40C.

A VENDRE — Commode double avec lit simple assorti. Aussi, machine à écrire portative. Composer après 6 h. p.m.: 233-6531. 40-633-41C.

A VENDRE — La Broquerie. Un quart de section avec 110 acres en culture. Bonnes bâtisses modernes. Maison de 4 chambres et salle de bain. Chauffage: huile. Etable: 30' x 90' avec nettoyeur automatique, grange à foin: 26' x 60'. Bâtiment à machineries: 20' x 50'. Trois graineries dont une en métal. Laiterie avec équipement pour contrat de lait. Peut être acheté avec ou sans machineries. S'adresser à: Léo Nadeau, La Broquerie. Téléphone: 424-5257. 39-629-40P.

A VENDRE — Poêle de 1½ an, avec 4 éléments et grand four. $175.00. Composer: 233-2370. 39-223-40C.

A VENDRE
430 acres de terre près de St-Adolphe. Le tout en culture. $67,000. 375 boisseaux d'avoine à 42c du boisseau. S'adresser à: Edmond Brodeur, St-Adolphe, Man. Téléphone: 883-2356. 39-626-42C.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
A VENDRE
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. En face du Parc Provencher. Maison: 3 chambres à coucher. Très propre. Chauffage: huile. Garage. Titre clair. Prix: $10,900. Sur rendez-vous seulement.
Pour information, appeler
M. BERNIER: 233-2027
39-625-40C.

À VENDRE OU À LOUER
à St-Claude, Manitoba
Bungalow complètement moderne, avec garage attenant. 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain. Soubassement fini, avec salle de loisirs plus 3 chambres à coucher supplémentaires et salle de bain. Près école, église et hôpital. Possession immédiate. $100.00 par mois, ou offres pour vente considérées. S'adresser à Société Centrale d'hypothèques et de Logement, 870, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba. Téléphone: 774-7491.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: trois logis avec entrées privées, comprenant grand logis moderne de 3 chambres à coucher. Deux pièces et salle de bain au sous-sol. Bon revenu. Comptant requis: $7,000. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Prix: $6,500. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Taxe: $121.00. Lot: 33' x 122'. $1,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — De la Morénie. Maison: 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Garage. $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près Hôtel de Ville. Joli duplex moderne: 4½ ans. Un logis de 2 chambres à coucher et l'autre de 3. Sous-sol séparé. Salles de récréation. Deux fournaises au gaz. Comptant requis: $10,000. Balance à termes.

St-Joseph — Sud du village. 160 acres de terre de choix. Tout en culture. Idéal pour betteraves ou tous grains. Prix à l'acre: $172.00.

Ste-Anne — Immeuble: 7 logis. Entrées privées. Chauffage: gaz. 3 garages. Lot: ¾ d'acre. Revenu mensuel: $550.00. Considérerait échange.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
37-604-40C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Triplex: 15 ans. Revenu mensuel: $140, plus logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher pour propriétaire. Grand lot. Garage double. $21,500.
PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.
VILLAGE DE LORETTE
272 acres en culture. Cinq graineries. Deux hangars à machineries. Maison de 5 pièces avec toutes commodités. $150 de l'acre.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
32-572-T.F.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert
A VENDRE
Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.
Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.
St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.
St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.
Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Adolphe — 50 acres entre chemin Ste-Marie et Rivière Rouge. Bungalow neuf ainsi que maison de 2 étages: 8 pièces. Appeler pour plus d'informations.
St-Vital — Près école. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Seulemen:t $8,500.
PAIERAIT COMPTANT POUR VOTRE MAISON OU LA VENDRAIT POUR VOUS, SI INTERESSE.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
38-614-40C.

Les snobs sont les parasites de l'art, comme les politiciens sont les parasites de la politique. (Péguy)

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	48.0
A—moyens	45.1
A—petits	37.6

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20-.20½
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.25-
Poules	
Moins de 4½ lb	.08-.09
4½-5¾ lb	.08-.09
Plus de 5¾ lb	.13-.15

L'Alliance Française de Winnipeg

Le mercredi 5 février, le professeur J. Collin, de la faculté d'Architecture de l'Université de Manitoba, donnera une conférence sur "L'architecture au XXe siècle". La réunion se tiendra à l'University Women's Club, 54 Westgate, à 8 h. du soir. Un goûter sera servi. L'entrée individuelle est 50 cents.

Prochaines réunions

L'Alliance Française de Winnipeg recevra le 5 mars prochain le conférencier de Paris, M. Georges Gourdet, qui parlera des "Trois âges d'or de la musique française".

Le 16 avril, en la salle de concert Eva Clare Hall de l'école de Musique de l'université de Manitoba, il y aura soirée musicale avec des artistes réputés du Manitoba.

Une soirée bien réussie

Même si le mauvais temps a réduit passablement l'assistance, la dernière soirée (22 janvier) de l'Alliance Française consacrée à la lecture de pièces dramatiques fut des plus intéressantes.

Il y eut tout d'abord le dramaticule "Va et vient", de Samuel Beckett, lu par des élèves du professeur Alexander Gordon, Mlles Suzan Elders, Angela Goulet et Anne-Marie Duda. Cette pièce de Beckett, qui n'a que 140 mots, fut jouée pour la première fois à Paris en février 1966.

Dans l'autre pièce, "L'Apollon de Bellac", comédie en un acte de Jean Giraudoux, jouée pour la première fois à Rio de Janeiro en 1942, des professeurs du département de Français de l'université de Manitoba se sont joints aux étudiants déjà mentionnées plus haut. Il y avait MM. Alexander Gordon, Henri Ranchin, André Joubert, Eric Annandale, John Clark, Graham Padgett et Guy Daney.

Cinq mois sous terre

PARIS — Les deux spéléologues qui, depuis près de cinq mois, vivaient à 200 pieds sous terre et "hors du temps" dans le massif de l'Audibergue, à 38 milles de Nice, ont regagné la surface le 15 janvier.

Tout au long de leur séjour dans le gouffre Olivier où ils étaient descendus le 22 août, les deux réclus volontaires ne se sont jamais rencontrés. Quand on leur a annoncé qu'ils sortiraient "aujourd'hui", l'un se croyait à la mi-novembre, l'autre à Noël.

L'expérience "hors du temps" dirigée par le spéléologue Michel Siffre et qui a amené Philippe Engleder et Jacques Chabert à passer cinq mois sous terre a apporté de nouveaux éléments à la connaissance de périodicité des phénomènes vivants, dont l'étude a été entreprise il y a relativement peu d'années.

De cette rythmicité chez l'homme, on la croyait liée à l'alternance du jour et de la nuit, c'est-à-dire dépendant d'une modification du milieu ambiant, puisque d'un phénomène cosmique, la rotation de la terre sur elle-même, s'ensuivaient de nombreuses conséquences: variation de lumière, de température, etc. . . Le rythme, dit nycthéméral, relève des facteurs de l'ambiance qui interviennent par l'intermédiaire des systèmes nerveux et endocriniens.

Or, le rythme-clé chez l'homme est celui de veille-sommeil. La démonstration la meilleure en est qu'un homme survit moins longtemps à la privation de sommeil qu'à celle de nourriture.

La dernière expérience de Michel Siffre a permis de constater que l'homme est à même, en changeant le milieu ambiant, de créer un rythme qui n'est plus synchrone de la nature mais soumis seulement à l'alternance dépense-récupération, c'est-à-dire veille-sommeil. Le nouveaux rythme acquis sans grand dommage pour l'organisme, semble-t-il, peut être soutenu pendant un temps assez long, puisque l'expérience "hors du temps" a duré cinq mois.

Le plus curieux enseignement de cette expérience est de montrer que, moyennant un tiers de sommeil supplémentaire, l'homme peut avoir deux fois plus d'activité. En effet, un des deux hommes a vécu plusieurs semaines en travaillant pendant 36 heures d'affilée et en ne dormant que 12 heures.

La connaissance de ces phénomènes aura des applications nombreuses, notamment pour les cosmonautes et dans tous les cas où l'homme se trouve confronté à une organisation anormale de la vie: équipages de sous-marins en plongée de longue durée, service de veille radar et vols intercontinentaux.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 22 janvier 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,700 bovins, 750 veaux, 2,525 porcs, 550 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,400 bovins, 1,150 veaux, 2,900 porcs, 325 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$26.50—27.50
Bons	$25.50—26.50
Moyens	$23.50—25.50
Communs	$20.00—23.00
Génisses	
Choix	$25.00—26.00
Bonnes	$24.50—25.50
Moyennes	$21.00—24.00
Communes	$15.00—20.50
Vaches	
Bonnes	$20.50—21.50
Moyennes	$19.50—20.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—19.00
Taureaux	
Bons	$21.50—22.50
Communs et gras	$15.00—21.00
Veaux	
Bons et choix	$36.00—46.00
Moyens	$30.00—35.00
Communs	$20.00—29.00

Porcs

Les porcs de $31.55—33.00 ($32.85 à la fermeture). Les truies de $20.85—21.00.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons (80-100 lb)	$28.00—29.25
Agneaux légers	$27.00—30.00

20e anniversaire de l'élection du Patriarche Athénagoras I

Les croyants du monde entier se joignaient à l'Eglise orthodoxe dimanche dernier, 26 janvier, pour célébrer le vingtième anniversaire de l'intronisation de Sa Sainteté le Patriarche Athénagoras I. On sait que le Patriarche oecuménique de Constantinople est le chef de l'Orthodoxie à travers le monde et qu'il est un apôtre déclaré de l'unité chrétienne.

On se souviendra qu'en 1967, le Patriarche avait accueilli le Pape Paul VI à Constantinople en juillet pour être reçu à son tour à Rome en octobre.

Thé annuel des Guides

Les Guides de la région métropolitaine de Winnipeg tiendront leur thé annuel samedi prochain, 1er février, en la salle paroissiale de la Cathédrale Ste-Marie, 220, rue Hargrave, près du terrain de stationnement d'Eaton.

Les fonds recueillis aideront au maintien du camp permanent des Guides à Caddy Lake. La réception commencera à 11 h. du matin où l'on servira du café jusqu'à 2 h. Le thé sera servi de 2 à 4 h. de l'après-midi.

LE CARNET POSTAL

Cent trente-quatre pays sont membres de l'Union postale universelle qui est l'union la plus importante parmi huit unions postales du même genre.



M. G. Patterson, président de Green Acres Memorial Chapel and Memorial Gardens, est heureux d'annoncer la nomination de M. Denis LaFrenière comme directeur des pompes funèbres.

Né à St-Jean-Baptiste, M. LaFrenière, qui est âgé de 38 ans, fit ses études à l'école Provencher et demeure à St-Vital.

Le nouveau directeur exerce sa profession depuis plusieurs années et apporte à sa nouvelle situation toute la compétence et la compréhension voulues. Il sera disponible pour donner des informations et faire les arrangements offerts par Green Acres Memorial Gardens.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451

Pour la semaine du 20 au 24 janvier 1969)

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	89.2	89	89	89.2	89
C.W. No 3	85.4	85.2	85.2	85.6	85.4
Fourrage No 1	84	83.6	83.6	84	83.6
Fourrage No 2	81	80.6	80.6	81	80.6
Fourrage No 3	78	77.6	77.6	78	77.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	122.2	122.2	122.2	122.2	122.2
C.W. No 3 6 rangs	120.2	120.2	120.2	120.2	120.2
Fourrage No 1	106.6	106.6	106.6	106.6	106.6
Fourrage No 2	105.2	105.2	105.2	105.2	105.2
Fourrage No 3	102.2	102.2	102.2	102.2	102.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	122.2	121⅞	123	124.4	124
C.W. No 3	117.2	116⅞	117.2	118.4	118⅛
C.W. 2 rej.	118.2	117⅞	119	120.2	120
C.W. No 4	105.4	105	104.6	106	105⅝
Ergot	95	94.4	94.2	95.4	95⅛
Sur voie net	122.2	121⅞	121.6	123	122⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	232.4	233⅝	231.6		
Mars	234	234⅝	233.4	235⅞	236.2
Mai	233.6	233⅝	232⅝	234.4	234⅛
Juillet	233.4	233⅞	232.2	233.6	234
AVOINE —					
Mai	87⅝	87⅝	87.4	87⅝	87.4
Juillet	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4
Octobre	87⅛	86.6	86.4	86.4	86⅝
ORGE —					
Mai	110.2	110.2	110.2	110.2	110⅛
Juillet	110	110	110	109⅞	109⅞
Octobre	110.2	110.2	110.2	110⅛	109⅞
LIN —					
Mai	327.2	324⅝	323⅛	324	324.6
Juillet	319.6	316.2	314.6	315.4	316
Octobre	317.2	314	312.6	313	313⅝
SEIGLE —					
Mai	127.4	127	126.6	128	127⅝
Juillet	124.6	124.6	124⅝	125	124⅞
Octobre	126⅝	126⅝	126⅝	127⅝	128

Heures du lever et du coucher du soleil à Winnipeg

	Lever	Coucher
29 janvier	8 h. 06	17 h. 18

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ALPHONSINE BEDARD, autrefois de la ville de St-Boniface, au Manitoba, veuve de feu Alphonse Bédard, autrefois du même endroit, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 7 mars, A.D. 1969.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de janvier, A.D. 1969.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ANTOINE BERARD, de son vivant du village de St-Pierre, en la province du Manitoba, fermier en retraite.

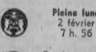
TOUTES RECLAMATIONS contre la succession précitée doivent être déposées par déclaration écrite au bureau du soussigné, situé au numéro 304 Edifice Avenue, 265, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 10e jour de mars 1969.

DATE ce 27e jour de janvier 1969 en la ville de Winnipeg, au Manitoba.

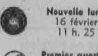
L.-A. REGNIER,
avocat des exécuteurs.

Un saint est un homme qui a reçu les mêmes grâces que moi, mais qui a su en profiter. (J. Baeteman)

Phases de la lune pour le mois de février 1969



Pleine lune
2 février
7 h. 56



Dernier quartier
9 février
19 h. 08

Nouvelle lune
16 février
11 h. 25

Premier quartier
23 février
23 h. 30

PROFESSEURS DE LANGUE
TRAITEMENT: de $6,550 à $13,550

Pour enseigner le français comme langue seconde dans les écoles de langues de la Commission de la Fonction publique dans la région d'Ottawa — Hull.

OU

Pour enseigner l'anglais comme langue seconde à l'Ecole de langues des Forces armées à St-Jean, P.Q.

Entrée en fonction le plus tôt possible.

EXIGENCES:
Instruction: Diplôme universitaire en éducation (B.ed., B.Paed.); ou diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu comprenant trois our plusieurs sujets dans le domaine de la langue à enseigner; ou diplôme universitaire et certificat reconnu d'enseignement.

EXPERIENCE:
Minimum d'une année d'enseignement.
On accordera la préférence aux candidats possédant une aptitude évidente dans le domaine de l'enseignement d'une langue seconde et/ou de la langue maternelle. Une connaissance approfondie de la langue à enseigner est essentielle et la connaissance de l'autre langue officielle constitue une qualité souhaitable.
Les documents établissant le niveau d'instruction et les années d'expérience dans l'enseignement devront accompagner les formules de demande d'emploi qui s'obtiennent de tout bureau de poste ou en écrivant à, Cadres socio-économiques, Commission de la Fonction publique, Ottawa 4. De plus amples renseignements seront envoyés aux candidats, sur demande. Veuillez mentionner dans toute correspondance le numéro de concours 69-440 (professeurs de français) et 69-440-1 (professeurs d'anglais).